

N°560 • JUILLET/AOÛT 2017

TESTS LABO

CLIMATISEURS
MOBILES

p. 31



APPAREILS PHOTO

COMPACTS
ET BRIDGES

p. 34



ÉCOUTEURS

POUR
SPORTIFS

p. 42



SIÈGES AUTO

ENFANTS

p. 44



MOZZARELLAS

VACHES OU
BUFFLONNES

p. 36



TEST LABO VÉLOS ÉLECTRIQUES

13 modèles
au banc d'essai

p. 46



TEST LABO CRÈMES SOLAIRE

p. 28

Bien protéger sa peau



21 crèmes testées
6 insuffisantes

- Protection UVA et UVB
- Allergènes
- Perturbateurs endocriniens
- Nanoparticules

**AVION, TRAIN, CAR, VOITURE,
COVOITURAGE...**

**Voyagez
malin**

p. 16



L 12260 - 560 - F: 4,60 € - RD

DOM avion 5,80 € - TOM: 680 XPF

QUI SOMMES-NOUS ?

Un magazine au service des consommateurs

Que Choisir, seule revue consommateur indépendante, est éditée par l'**Union fédérale des consommateurs-Que Choisir**. L'association est au service des consommateurs pour les informer, les conseiller et les défendre.

L'**UFC-Que Choisir**, c'est:

DES DOSSIERS d'investigation

La rédaction de *Que Choisir* investit l'univers de la consommation et décrypte ses rouages et coulisses pour vous aider à mieux vivre au quotidien.

DES ENQUÊTES de terrain

Des milliers d'enquêteurs bénévoles recueillent, sur l'ensemble du territoire, des informations sur les prix et les pratiques des professionnels pour vous éclairer.

DES TESTS professionnels

Les ingénieurs établissent les protocoles des essais à partir de vos besoins, analysent les résultats et vous guident dans vos choix.

DES COMBATS judiciaires

Le service juridique mène des actions en justice pour faire sanctionner des pratiques irrégulières ou faire évoluer la jurisprudence.

DES ANALYSES économiques

Dérapages des prix, ententes commerciales, pratiques abusives... les économistes analysent les marchés et dénoncent tout comportement préjudiciable aux consommateurs.

DES ACTIONS de lobby

L'**UFC-Que Choisir** intervient auprès des parlementaires nationaux et européens ou des instances de régulation pour faire avancer vos droits de consommateurs.

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ...

qui vous accompagne, vous assiste et vous conseille

Plus de 150 associations locales **UFC-Que Choisir** vous aident à résoudre vos litiges de consommation et vous représentent près de chez vous.

WWW.QUECHOISIR.ORG

Le site de conso le plus performant

UN COMPARATEUR DE PRODUITS

ADAPTÉ Des essais comparatifs de produits régulièrement mis à jour. Des résultats que vous pouvez trier selon vos propres besoins, par marques, par prix, par fonctions...

PLUS DE 600 PRODUITS TESTÉS EN CONTINU

Dès qu'un produit nouveau apparaît sur le marché, l'**UFC-Que Choisir** l'achète et le teste. Les résultats du banc d'essai sont immédiatement mis en ligne sur son site Internet.

DES GUIDES D'ACHAT COMPLETS

Toutes les familles de produits testés sont accompagnées d'un guide d'achat qui détaille les bonnes questions à se poser avant toute acquisition, les critères à prendre réellement en considération et ceux sans grand intérêt.

TOUS LES PRODUITS DANGEREUX RAPPELÉS

Dès qu'un produit est rappelé par un professionnel, car dangereux pour la santé ou la sécurité

des consommateurs, l'information est portée à la connaissance de tous. Une base de données qui compte actuellement plus de 1600 rappels de produits dangereux.

DES VIDÉOS AU PLUS PRÈS DES PRODUITS

Sans attendre les résultats du test technique d'un nouveau produit, des vidéos viennent apporter une appréciation sur la pertinence de la nouveauté, ses points forts et ses faiblesses dans son utilisation.

DES FORUMS PERMANENTS

Des avis sur une enquête, un test, un nouveau produit... La parole vous est donnée à travers nos forums. Venez apporter votre témoignage et participer au débat avec d'autres consommateurs.

DE NOMBREUSES LETTRES TYPES POUR TOUTES VOS DÉMARCHES

Régulièrement mises à jour en fonction de l'évolution du droit, elles vous guideront et régleront au mieux les principaux litiges de la consommation.



UFC-QUE CHOISIR

233, boulevard Voltaire, 75555 Paris Cedex 11
Tél.: 01 43 48 55 48. Télécopie: 01 43 48 44 35

Président et directeur des publications: Alain Bazot
Assistants/relations presse: Marie-Christine Brument
Coréntin Coppens
Directeur général délégué: Jérôme Franck

RÉDACTION • Rédacteur en chef: Jean-Paul Geai • Rédacteurs en chef adjoints: Arnaud de Blaive, Franck Attia (QC en ligne), Pascale Barlet (QC Argent et QC Spécial), Catherine Sokolsky (QC Santé) • Assistante: Catherine Salignon • Enquêtes, reportages: Morgan Bourven, Cyril Brosset, Élisabeth Chesnais, Marie-Noëlle Delaby, Camille Gruhier, Fabienne Maleysson, Yves Martin, Élisa Oudin, Benjamin Roux, Anne-Sophie Stampane, Perrine Vennetier • Secrétaire de rédaction: Ginette Labiche (1^{re} SR), Laurent Suchowiecki, Élizabeth Négré (QC Argent et QC Spécial), Leslie Schmitt (QC en ligne) • Conception graphique: Véronique Puvillard • Maquette: Sandrine Barbier, Sophie Clément • Iconographie: Catherine Métayer • Infographie/maquette Web: Carla Félix-Dejeufosse, Caroline Meunier-Laguillaume • Secrétaire de rédaction technique: Éric Fromy • Documentation: Audrey Berbach, Véronique Le Verge, Stéphanie Renaudin, Frédérique Vidal • Ont collaboré à ce numéro: Nathalie Dauvilliers, Laurent Lammens

QUE CHOISIR ÉDITION • Laure Sassier

ESSAIS COMPARATIFS • Éric Bonnefond (directeur), Karima Amziane, Laurent Baubeste, Éric Ébran, Vincent Erpelding, Claire Garnier, Aïssam Haddad, Gaëlle Landry, Lars Ly, Neil McPherson, Mélanie Marchais, François Palmon, Hélène Taillades, Gabrielle Théry et Soraya Hamimi, Sélia Redjadj

OBSERVATOIRE DE LA CONSOMMATION • Grégoire Caret (directeur), Isabelle Bourcier, Sandrine Gillet, Romain Grégoire et Ingrid Stiener

JURIDIQUE • Nicolas Godfroy, Clémentine Guyader, Isabelle Manevy, Justine Massera, Olga de Sousa et Véronique Louis-Arcene

ADMINISTRATION • Florence Thomassin (directeur administratif et financier), Véronique Couesnon (directrice des ressources humaines), Aude Dauchy, Sandrine Flagel, Audrey Saint-Dizier, Michaëla Schaubroeck, Anastasia Vlao • **Informatique**: Régis Ghozlan (directeur), Thibault Kummer (directeur technique), Damien Bidault, Jean-Baptiste Goupille, Marion Hémery, Gilles Jean, Nicolas Jean, Nicolas Lavergne, Christophe Marti, Zohra Souria, Alexis Ulrich • **Logistique**: Philippe Ballon, Charlène Bouthier, Fabienne Dorlet, Mikaël Le Gouédivez, Grégory Selve

DIFFUSION/PROMOTION • Thierry Duquenoy (directeur), Jean-Louis Bourghol, Marie-Noëlle Decaulne, Laurence Kramer, Aline Ladeffoux, Jean-Philippe Machanovitch, Jan Simon, Raphaëlle Vincent • **Courrier**: Brigitte Boutilier, Hortense Rossi • **Information juridique**: Sophie Herbreteau, Laure Littardi, Mansour El Housine, Murielle Bailly, Raphaël Bartlomé, Magali Berthe, Clémentine Chervin, Jonathan Duc, Emmanuel Eslin, Mélinda Fares, Raphaëlle Grégoire, Patricia Lorineau, Nadia Mamri, Laetitia Maroussie, Krystèle Mensah, Lorraine Paris, Julia Le Roux, Emmanuelle Pozza, Falome Quist, Sophie Thomas, Christophe Trinh • **Service abonnements**: Que Choisir, 4, rue de Mouchy, 60438 Noailles Cedex. Tél.: 01 55 56 71 09 • **Inspection des ventes et réseaux diffuseurs**: Sip/Gérard Ribaix • **Tarifs**: 1 an, soit 11 numéros: 44 €; 1 an + 4 hors-série: 62 €; 1 an + 4 hors-série + 4 spéciaux: 90 €

UFC-QUE CHOISIR • Association à but non lucratif • Bureau du conseil - Président: Alain Bazot - Vice-présidents: Daniel Bideau, Joël Dufour - Trésorier: Jean-Yves Hervé - Trésorier adjoint: Jacques Robert - Secrétaire: Martial Verschaeve - Conseil d'administration: Jacques Blidauer, Didier Cornu, Jacques Fleury, Evelyne Gaubert, Nadine Lanier, Odette Mairey, Michel Namy, Alain Sanitas et, pour le personnel, Soraya Hamimi et Julia Le Roux • **Études**: Olivier Andraut, Antoine Autier, Matthieu Escot, Nicolas Mouchino, Matthieu Robin et Christelle Leduc • **Relations institutionnelles**: Cédric Mussel (directeur), Karine De Crescenzo, Guilhem Fenies et Élisabeth Pinto • **Relations associatives**: Béatrice Delpach, Myriam Bos, Christine Chaton, Olivier Dejeufosse, Aymeric de Goussencourt, Catherine Guillerm, Marie-Christine Mélé, Jean-Philippe Randriambelson

IMPRESSION Casterman, quai Donat Casterman 71, 7500 Tournai (Belgique). Distribué par MLP. Dépôt légal n° 144, Commission paritaire n° 0717 G 82318. Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés. Ce numéro comporte un encart abonnement à *Que Choisir Santé*, un encart sous enveloppe collé en 4^e de couverture, un encart « carte d'information juridique ». Imprimé sur papier certifié FSC PEFC Holmen XLNT, 1 580 kg CO₂/T papier. Origine papier: Norrköping-Suède. Pas de fibres recyclées. CoC inspecta 2177. ISSN 0033-5932.



SOMMAIRE

N° 560 • JUILLET-AOÛT 2017

ACTUALITÉ

- 04 TOUTE LA CONSOMMATION EN BREF
13 LE BILLET D'ALAIN BAZOT

COURRIER

- 14 FAITES-LE SAVOIR

DÉCRYPTER

- 16 TRANSPORTS Voyagez malin
24 PISCINES PRIVÉES Un entretien loin d'être anodin
26 TIQUES Pensez aux répulsifs

CHOISIR

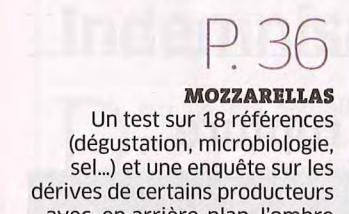
- 28 CRÈMES SOLAIRES
31 CLIMATISEURS MOBILES
34 APPAREILS PHOTO COMPACTS ET BRIDGES
36 MOZZARELLAS
39 SANCERRES BLANCS
42 ÉCOUTEURS POUR LE SPORT
44 SIÈGES AUTO ENFANTS
46 VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE
49 CAMÉRAS DE SURVEILLANCE



A. LECOMTE



P. 31
CLIMATISEURS MOBILES
En dépit de prix plutôt élevés, plusieurs modèles de notre banc d'essai ne remplissent pas correctement leur mission.



P. 36
MOZZARELLAS
Un test sur 18 références (dégustation, microbiologie, sel...) et une enquête sur les dérives de certains producteurs avec, en arrière-plan, l'ombre de la mafia italienne.



WESTEND61/AGE



P. 50
LES MARQUES COLLECTIVES RÉGIONALES
Les logos faisant référence à une région fleurissent sur les étiquettes de nombreux produits. Que recouvrent-ils vraiment? Nos réponses.

YLC/ADBE

LES TESTS DU PROCHAIN NUMÉRO
Nettoyants vitres • Ordinateurs portables • Smartphones
• Casques de vélo pour enfants • Congélateurs • SUV (Kia Niro, Volkswagen Tiguan, Peugeot 3008 et Seat Ayera)

ALERTER

- 50 LES MARQUES COLLECTIVES RÉGIONALES
Faut-il leur faire confiance?
53 FRAIS BANCAIRES À L'ÉTRANGER Comment limiter la facture
56 ENVIRONNEMENT Menaces sur le littoral

AU QUOTIDIEN

- 60 CONSO PRATIQUE
62 VOS DROITS • VOS QUESTIONS - NOS RÉPONSES
64 NOUS VOUS DÉFENDONS • AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES

HISTOIRE DE CONSO

- 66 La ligne du désespoir

Le numéro 559 de *Que Choisir* a été tiré à 486 400 exemplaires

CRÉDITS DE COUVERTURE: J. GREIG/SPL-PHANIE • MARVENT/SHUTTERSTOCK • NINI LA CAILLE • PEOPLE IMAGES/GETTY • P. TILLY/ADBE • R. WAGNER

L'ÉDITO

JEAN-PAUL GEAI
RÉDACTEUR EN CHEF

Contre Biq Brother

À près l'emploi et le pouvoir d'achat, la principale préoccupation des Français est la protection des données personnelles. Et, en la matière, il y a de quoi être inquiet tant ces données circulent à tout-va comme une matière quelconque. Est-il besoin de rappeler qu'aujourd'hui nos moindres faits et gestes sont épiés, décortiqués, analysés pour ensuite mieux nous cibler. Chaque fois que nous faisons un achat sur Internet, interrogeons un moteur de recherche, activons la géolocalisation de notre smartphone ou même utilisons notre carte de crédit, nous laissons des traces : des masses d'informations personnelles sont collectées sur nos habitudes de consommation, nos goûts, nos déplacements ou nos opinions. Des informations qui nous échappent de plus en plus au profit des entreprises. Comment, dès lors, se protéger contre l'usage incontrôlé de nos données

La protection des données bientôt encadrée

personnelles? Dans moins d'un an, le 25 mai 2018, un nouveau règlement européen va encadrer la protection de ces données détenues par les entreprises et les administrations. Ce règlement général sur la protection des données (RGPD) vise, sans entraver le développement numérique, à donner à chacun plus de contrôle sur ses informations privées. Le texte confirme le droit d'accès aux données, de rectification et d'opposition à leur traitement sans accord explicite en amont de l'intéressé. Il consacre aussi le «droit à l'oubli». En cas de manquement grave au RGPD, les amendes pourront atteindre 20 millions d'euros, voire 4% du chiffre d'affaires, bien au-delà du plafond de 150 000 € infligé aujourd'hui par la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés, lire p. 11). Reste à savoir si cet arsenal dissuasif sera suffisant face aux géants du Web que sont Google, Amazon, Facebook et Apple, pour lesquels ces données sont devenues le carburant indispensable à leur existence. ♦

Tièdes bonnes vacances. Après plus de 31 ans consacrés à Que Choisir, il est temps pour moi de marquer une pause plus qu'estivale.

F. SPADA/NATURIMAGES

ACTUALITÉ

DIAGNOSTICS ÉLECTRICITÉ ET GAZ

Obligatoires aussi pour les locations

Imposés jusqu'alors seulement en cas de vente, les diagnostics d'électricité et gaz sont étendus aux locations à compter du 1^{er} juillet dès lors que l'installation date de plus de 15 ans et que le permis de construire de l'immeuble est antérieur au 1^{er} janvier 1975. Pour les autres habitations, cette obligation entrera en vigueur le 1^{er} janvier

2018. La durée de validité de ces diagnostics est de 6 ans pour une location (3 ans pour une vente). Il ne s'agit pas de vérifier si le logement répond aux normes actuelles mais de noter les anomalies pouvant être dangereuses. Si certaines sont constatées, les logements devront faire l'objet de travaux pour pouvoir être loués. ♦

JUSTICE FIN DES JURIDICTIONS DE PROXIMITÉ Dès le 1^{er} juillet, les dossiers civils traités par les juridictions de proximité (litiges inférieurs à 4 000 €) seront transmis aux tribunaux d'instance (compétents pour les litiges allant jusqu'à 10 000 €). Les affaires pénales dont elles avaient la charge iront, quant à elles, au tribunal de police. Institués en 2002, les juges de proximité, non professionnels, ne disparaissent pas pour autant. Ils deviennent « magistrats temporaires » et pourront notamment traiter tout le contentieux civil qui relève du tribunal d'instance. ♦

VIPÈRES L'antidote en rupture

Mieux vaudra ne pas se faire mordre par une vipère cet été! Le sérum antivenimeux, Viperfav, fabriqué par Sanofi Pasteur Europe, est en rupture de stock, comme l'indique l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) dans un bulletin du 29 mai. Pas de panique, les hôpitaux n'ayant plus le produit pourront, si besoin, le demander à un établissement voisin. En outre, la date de péremption du lot d'antidote en circulation a été repoussée à septembre, et des unités destinées au marché anglais pourront être utilisées en France. La rupture de stock est liée à des difficultés de production, le fabricant n'étant pas en mesure



L'antivenime Viperfav de Sanofi est en rupture de stock.

d'annoncer une reprise de l'approvisionnement. En cas de morsure de vipère, un appel au 15 et une surveillance de plusieurs heures sont nécessaires. En attendant les secours, il ne faut rien entreprendre, ni incision ni aspiration. L'apparition d'un cedème autour de la morsure et sur tout le membre, ainsi que des vomissements et une baisse de tension imposent une hospitalisation et l'administration par intraveineuse de l'antivenimeux. ♦

F. SPADA/NATURIMAGES

ACTUALITÉ

Servier a dissimulé la dangerosité du Mediator pendant des années.

MEDIATOR

Enfin un procès?

Huit ans après le retrait du marché du benfluorex (Mediator), le volet pénal du scandale du Mediator est-il sur le point de se débloquer? En tout cas, malgré l'obstination des avocats de Servier à repousser l'échéance, le parquet de Paris vient de rendre son réquisitoire. Il demande le renvoi du laboratoire devant le tribunal pour tromperie, escroquerie, homicides et blessures involontaires. S'il est confirmé par l'ordonnance des juges d'instruction, plus rien ne s'opposera à la tenue d'un procès pénal dans cette affaire. Officiellement commercialisé dans le traitement du diabète, avec une efficacité proche de zéro, le benfluorex (Mediator) était en réalité prescrit et utilisé

pour ses propriétés anorexigènes. En clair, c'était un coupe-faim. Avec tous les effets néfastes et connus de cette catégorie de produits sur le cœur et les poumons. Les laboratoires Servier se sont évertués, pendant des années, à démentir et dissimuler le mode d'action réel et la dangerosité du Mediator, trouvant des relais indéfendables au sein même des hautes sphères de la santé pour défendre leur molécule. L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), déjà mise en cause devant la justice administrative, échappe à la mise en examen pour tromperie mais devra répondre de son apathie face aux alertes de pharmacovigilance, qui auraient dû lui mettre la puce à l'oreille. ♦

Des centaines de morts sont à déplorer

TRANSPORT AÉRIEN

Indemnisation précisée

Deux bonnes nouvelles pour les passagers avant les vacances d'été. Dans un arrêt publié le 11 mai 2017, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a estimé qu'en cas d'annulation d'un vol, c'est à la compagnie aérienne de prévenir ses passagers, même s'ils ont réservé par l'intermédiaire d'une agence de voyages. Elle devait se prononcer sur le cas de deux touristes dont le vol avait été annulé. La compagnie aérienne

avait averti bien en avance l'agence de voyages – et refusait donc d'indemniser les passagers (voir *Conso pratique*, p. 60) – mais l'agence avait tardé à répercuter l'information. D'ailleurs, en cas de retard ou d'annulation d'un vol, quel est le délai pour réclamer l'indemnisation? Le 17 mai, la Cour de cassation a tranché pour 5 ans. Jusqu'à présent, ce délai n'était pas précisé et les compagnies refusaient parfois d'indemniser après 2 ans. ♦

ÉTIQUETTES ÉNERGIE VERS LA FIN DES +++ Enfin! La Commission européenne, le Parlement et les États membres ont acté la disparition des «+» (au-delà de la catégorie A) sur l'étiquetage énergétique des appareils domestiques. Depuis longtemps déjà, *Que Choisir* dénonçait cette surenchère de + incompréhensible pour les consommateurs. Mais il faudra être patient, car le retour à l'échelle initiale et logique de 7 catégories, de A à G, risque de ne pas intervenir avant 2020 pour les principaux appareils électroménagers (lave-vaisselle, réfrigérateurs et autres produits blancs) et les téléviseurs. Et il faudra attendre jusqu'à 2030 pour les appareils de chauffage! ♦



VOISIN/PHANIE

VIGNETTE AUTO CRIT' AIR

Gare aux amendes

Que Choisir l'avait annoncé en novembre 2016, rouler sans la vignette Crit'Air apposée sur le pare-brise dans une zone à circulation restreinte (ZCR) allait bientôt coûter cher (QC n° 552). Crées pour réduire la pollution de l'air urbain, qui nuit tant à la santé des citadins dans les grandes villes, les zones à circulation restreinte peuvent en effet interdire en permanence l'accès des véhicules les plus polluants et limiter l'autorisation de circuler aux vignettes les

mieux classées en cas de pic de pollution. Après avoir accordé quelques mois de tolérance aux automobilistes pour qu'ils se mettent en règle, le ministère de l'Environnement a publié le décret qui pénalise l'absence de vignette Crit'Air dans une ZCR. L'absence de vignette peut coûter 68 €.

vignette Crit'Air dans une ZCR. De son côté, le Conseil d'État a confirmé la légalité du décret qui instaurait ces zones spéciales. Tout est donc fin prêt. Les amendes de 68 € peuvent tomber sur les récalcitrants dès ce 1^{er} juillet dans les métropoles qui ont déjà créé leur ZCR, Paris et Grenoble à ce jour, Lille, Lyon, Strasbourg d'ici quelque temps. La capitale en profite pour bannir de plus en plus de véhicules polluants. Après les voitures d'avant 1997 et les deux-roues motorisés d'avant juin 1999, déjà interdits, c'est au tour des véhicules disposant d'une vignette Crit'Air 5. Mais en cas de pic de pollution, toutes les métropoles touchées sont susceptibles de réduire la circulation sur la base du classement Crit'Air.

JUILLET-AOÛT 2017 • 560 QUE CHOISIR

ENFANTS

Les colliers d'ambre dangereux

Censés éviter les douleurs en cas de poussées dentaires, les colliers d'ambre sont largement utilisés, en particulier par les parents adeptes des solutions naturelles. Mais le risque, c'est que l'enfant n'ait «plus jamais mal aux dents», comme chantait Brassens en évoquant sa mort. La Direction des fraudes a testé 32 de ces colliers et 28 se sont révélés dangereux, car ils peuvent causer strangulation ou suffocation. Souvent fabriqués artisanalement en Pologne ou en Lituanie, ils ne répondent pas à l'obligation de sécurité des produits. Obligation que les responsables des établissements visés (magasins bio, bijoutiers, sites Internet) ne connaissent pas et qui semble peu les préoccuper, constate l'administration. Le taux de dangerosité reste très élevé sur ces produits, souligne-t-elle. En outre, aucune justification des allégations des fabricants (effets antibactérien, antioxydant, anti-inflammatoire, action sur l'influx nerveux) n'a pu être fournie aux contrôleurs. Pas étonnant: l'éventuelle efficacité de l'ambre sur les douleurs dentaires n'a jamais été démontrée.

EMBALLAGES

Recyclage à la traîne

Eco-Emballages, avec 68% des déchets d'emballages ménagers recyclés en 2016, reste loin de l'objectif de 75% qu'il aurait dû atteindre en... 2012. Mais rien de grave pour l'éco-organisme, son cahier des charges ne prévoit pas de sanctions !

Le prix du kWh «surimposé» passe de 5,6 à 18,7 centimes.



F. NEEMA/LAIF/REA

PHOTOVOLTAÏQUE

Surimposer en toiture devient possible

A près plus d'une décennie d'entêtement à promouvoir les panneaux photovoltaïques intégrés à la toiture, qui causent tant de problèmes d'étanchéité et d'infiltrations d'eau dégradant le bâti, les pouvoirs publics ont enfin revu leur stratégie. Le dernier arrêté tarifaire a relevé le prix d'achat des kWh produits par des panneaux placés en surimposition de toiture, une solution bien plus sûre pour maintenir le bâti hors d'eau que les panneaux intégrés à la place des ardoises ou des tuiles. D'un montant ridicule de 5,6 centimes auparavant, le kWh «surimposé» se vend désormais 18,7 centimes si on cède la totalité de sa production. Ce qui pourrait éventuellement justifier d'installer

les 3 kilowatts crêtes (kWc) qui y donnent droit sur un toit bien orienté, à condition d'éviter tous les pièges (QC n° 514). Il ne faut surtout pas surpayer les panneaux et encore moins investir en prenant un crédit associé, qui fait flamber la facture. On peut alors dire adieu à une quelconque rentabilité. Mais ce n'est pas gagné, on succombe facilement au discours bien rodé d'un commercial. L'autre piège à éviter, c'est celui de l'autoconsommation (QC n° 551). Le tarif de vente du surplus a beau être passé à 10 centimes le kWh au lieu de 5,6 centimes précédemment, l'autoconsommation individuelle reste un mirage, on ne rentabilise pas son installation. ♦

CANCER DU SEIN

Les sponsors font la loi

Le 8 octobre 2017 aura lieu La Strasbourgeoise, une de ces manifestations sportives qui mobilisent contre le cancer du sein et versent une partie de l'argent récolté à des associations de lutte contre la maladie. Les inscriptions pour la course ou la marche de 5 km sont ouvertes depuis fin mai. Mais cette année, la section départementale de la Ligue contre le cancer ne fera pas partie des bénéficiaires. Elle qui, jusqu'alors, percevait 4 € par dosard, soit 67 000 € en 2016, ne recevra pas de chèque. En cause, la campagne nationale

de la Ligue contre le prix exorbitant des nouveaux médicaments anticancéreux. L'initiative n'a pas plu à l'Institut Lilly, émanation de la firme pharmaceutique du même nom,

qui verse 40 000 € par an à La Strasbourgeoise. Ce froncement de sourcils du sponsor a suffi pour que les organisateurs de la course coupent leur contribution

à la section locale de la Ligue contre le cancer. Ils ont résolu le problème en la reportant sur une autre structure, l'Institut régional du cancer. Espérons que ce dernier ne froissera pas les laboratoires Lilly! ♦

Les laboratoires Lilly n'admettent pas la critique

CÔTÉ WEB

SMARTPHONES DE MAUVAISE OCCASION Depuis des semaines, les témoignages s'accumulent pour dénoncer les pratiques de MyMobileStore.fr, un site de vente de smartphones reconditionnés. Appareils défectueux, voire jamais livrés, service après-vente injoignable, remboursement quasi impossible... Les déconvenues sont nombreuses. Aujourd'hui, le site, basé à Hong Kong, ne répond plus. Et les consommateurs ont peu de chances d'être dédommagés. ♦

INGRÉDIENTS INDÉSIRABLES



Apprenez à déchiffrer les étiquettes.

Plus de 1000 cosmétiques à éviter

Grace à vos nombreux signalements et à notre propre enquête, plus de 1 000 cosmétiques contenant des ingrédients indésirables figurent désormais dans la base de données publiée gratuitement sur notre site (<http://ufcq.link/cosm560>). Parmi les cas les plus choquants, des produits renfermant plusieurs perturbateurs endocriniens (PE) et susceptibles d'être utilisés par des enfants, des adolescent(e)s ou des femmes enceintes, lesquels doivent pourtant les fuir. Exemples: le baume pour les lèvres Inell Classic (Leclerc), le déodorant Natur (!) Protect de Sanex ou un rouge à lèvres Deborah Milano qui cumule 4 PE. La pommade anti-irritations Mitosyl n'a, elle, qu'un seul PE mais c'est un classique destiné aux nouveau-nés. Autre constat: les mentions «extra-doux», «hypoallergénique», «apaisant» n'empêchent pas la présence d'allergènes majeurs tels que methylisothiazolinone et methylchloroisothiazolinone (MIT et MCIT). Déplorable quand il s'agit de produits pour l'hygiène intime (gel Intima) ou destinés aux enfants (gel douche Kids de Tahiti, shampooing pour «usage fréquent, dès 3 ans» de Manava). Enfin, nous avons même trouvé des produits non rincés contenant MIT et/ou MCIT, lesquels devraient avoir disparu depuis février 2017. ♦

Perturbateurs endocriniens, allergènes...

Une des fonctionnalités des montres connectées est le calcul des calories dépensées lors d'une activité physique. Des chercheurs américains ont vérifié la fiabilité de ces mesures et conclu qu'elles étaient fausses dans 20 à 93% des cas selon les modèles. Et les erreurs étaient plus importantes chez ceux dont le poids était le plus élevé. Or, une autre publication parue en 2016 et portant sur près de 500 personnes essayant de perdre du poids a montré que cet objectif était moins bien atteint chez celles qui portaient une montre connectée. Conclusion: mieux vaut manger sain et faire de l'exercice que suivre les indications d'un joujou hi-tech!



SPL/AGEFOTOSTOCK
Les mesures sont fausses dans 20 à 93 % des cas selon les modèles.

GAZ ET ÉLECTRICITÉ Faites baisser votre facture

Dix ans après l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence, trop de consommateurs ignorent encore l'intérêt de changer de fournisseur. Pour les faire profiter des tarifs les plus avantageux, tant pour le gaz que pour l'électricité, l'UFC-Que Choisir renouvelle sa campagne «Énergie moins chère ensemble». Cette année, plusieurs nouveautés, à la demande de nombreux consommateurs:

les offres gaz et électricité «classiques» sont à prix fixes pour 2 ans, pour une meilleure prévisibilité des tarifs. Pour l'électricité, les souscripteurs qui le souhaitent pourront opter pour une offre «soutien aux petits producteurs nationaux d'électricité renouvelable» à prix fixe pendant 1 an. Cette offre sera ouverte aux 25 000 premiers participants qui en auront fait la demande. Que ce soit pour les deux énergies ou une seule, vous pouvez vous inscrire gratuitement jusqu'au

Vous avez jusqu'au 25 septembre pour en profiter

25 septembre. Les enchères ouvertes entre les fournisseurs se dérouleront le 26 septembre. Les inscriptions peuvent s'effectuer dès le 28 juin sur www.choisirensemble.fr ou auprès des associations locales de l'UFC-Que Choisir qui participent à l'opération. Vous recevrez ensuite une offre personnalisée à laquelle vous serez libre d'adhérer ou non. En cas de souscription, la participation aux frais de l'UFC-Que Choisir pour la logistique de l'opération s'élèvera à 10 € pour une énergie ou 14 € pour les deux (ramenée respectivement à 5 € et

8 € pour les abonnés à Que Choisir ou les adhérents des associations locales de l'UFC-Que Choisir). Le changement de fournisseur se fait gratuitement et sans démarche particulière. Outre les meilleurs tarifs, l'UFC-Que Choisir vous garantit un contrat sûr et s'engage à accompagner tout souscripteur qui rencontrera un problème. ♦

PACS ALLEZ EN MAIRIE En application de la loi sur la justice du XXI^e siècle, adoptée fin 2016, et d'un de ses décrets d'application, publié en mai, la gestion des Pacs (Pacte civil de solidarité) est transférée, à partir du 1^{er} novembre 2017, des tribunaux d'instance aux officiers de l'état civil en mairie. ♦

SANTÉ CONNECTÉE

Des montres peu fiables

Une des fonctionnalités des montres connectées est le calcul des calories dépensées lors d'une activité physique. Des chercheurs américains ont vérifié la fiabilité de ces mesures et conclu qu'elles étaient fausses dans 20 à 93% des cas selon les modèles. Et les erreurs étaient plus importantes chez ceux dont le poids était le plus élevé. Or, une autre publication parue en 2016 et portant sur près de 500 personnes essayant de perdre du poids a montré que cet objectif était moins bien atteint chez celles qui portaient une montre connectée. Conclusion: mieux vaut manger sain et faire de l'exercice que suivre les indications d'un joujou hi-tech!

Le timbre rouge lambine

En principe, les courriers affranchis avec la Marianne rouge doivent arriver chez le destinataire le lendemain de leur expédition (J+1). En 2016, la vitesse d'acheminement s'est encore dégradée pour les lettres prioritaires puisque cet engagement était respecté dans 84,9% des cas contre 87% en 2012. Parallèlement, le prix du timbre rouge (0,85 €) a grimpé de 42% par rapport à 2012.

ACHETER OU PAS?

FUJIFILM INSTAX SQUARE SQ10

Un gadget efficace mais cher

Face à la baisse des ventes d'appareils photo compacts, Fujifilm mise sur ses appareils instantanés Instax, qui livrent en quelques secondes un tirage papier de la photo que l'on vient de prendre. Là où les Instax Mini ciblent plutôt les jeunes filles, le Square SQ10 s'adresse à une population plus masculine et plus âgée. Plus sobre (il n'existe qu'en noir) et plus cher (289 € contre 89 € pour les Mini), c'est un hybride. Alors qu'avec les autres modèles, les photos sont automatiquement imprimées, le SQ10 dispose d'un mode manuel qui permet de les stocker dans la mémoire. Sans atteindre la «qualité d'image exceptionnelle» promise, le résultat est satisfaisant, même en basse luminosité et en mode macro. En plus, le SQ10 est ludique: appliquer des filtres, éclaircir l'image ou noircir les contours est simple. Mais ne comptez pas sur lui pour remplacer votre appareil photo compact.



Les photos sont belles mais petites (seulement 6,2 x 6,2 cm).

FIN DU ROAMING Bouygues et Sosh gâchent la fête

Certains abonnés de Bouygues Telecom et de Sosh vont trouver un goût amer à la fin du roaming (QC n° 559). Ces opérateurs ont en effet profité de la suppression des frais d'itinérance dans l'Union européenne pour revoir leurs offres. Ainsi, depuis juin, les abonnés aux offres à 19,99 € et à

L'art de reprendre d'un côté ce qu'on lâche de l'autre

24,99 € de Sosh ne profitent plus gratuitement de l'application Libon, qui leur permettait jusque-là d'appeler sans surcoût vers les États-Unis, le Canada et Israël,

ainsi que depuis n'importe quel endroit dans le monde vers l'Hexagone. Quant à Bouygues, il a averti une partie de ses clients que le prix de leur forfait allait augmenter de 1 €, au titre d'une «harmonisation des tarifs», et que l'avantage multiligne dont certains bénéficiaient allait s'arrêter. Au final, la hausse

peut dépasser 10 € par mois pour un foyer. Les abonnés concernés devront accepter la modification ou résilier sans frais dans les 4 mois suivant le changement.◆

INDICATEURS

CRÉDIT

	Taux moyen ⁽¹⁾	Seuil de l'usure ⁽²⁾
CRÉDITS IMMOBILIERS		
Prêt à taux fixe	2,47%	3,29%
Prêt à taux variable	2,06%	2,75%
Prêt relais	2,44%	3,25%
AUTRES PRÉTS		
< 3000 €	15,20%	20,27%
> 3000 € et < 6000 €	10%	13,33%
> 6000 €	4,94%	6,59%

(1) Taux effectif pratiqué au 1^{er} trimestre 2017.
(2) Applicable à compter du 1^{er}/4/17 (JO du 27/03/17).

IRL (INDICE DE REVALORISATION DES LOYERS)

1 ^{er} trimestre 2017	+ 0,51%
--------------------------------	----------------

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

Variation annuelle moyenne, 4 ^e trimestre 2016	+ 0,98%
---	----------------

SMIC (AU 1^{er}/1/2017)

Brut horaire	9,76 €
Brut mensuel	1 480,27 €

PRIX À LA CONSOMMATION (INDICE INSEE)

Avril 2017	+ 0,1%
Sur 12 mois (04/16-04/17)	+ 1,2%
Mai 2017	+ 0,1%
Sur 12 mois (05/16-05/17)	+ 0,8%

PLAFOND SÉCURITÉ SOCIALE

Par mois (au 1 ^{er} /1/2017)	3 269 €
---------------------------------------	----------------

TAUX D'INTÉRÊT LÉGAL (1^{er} SEMESTRE 2017)

JO du 30/12/2016	
si créancier particulier	4,16%
si créancier professionnel	0,90%

ARNAQUES SUR INTERNET

Un site d'aide aux victimes

Le gouvernement a lancé, fin mai, le site cybermalveillance.gouv.fr, qui vise à sensibiliser, prévenir et soutenir la population en matière de sécurité du numérique. Son service d'assistance des victimes de cyberattaques est pour l'instant réservé à la région Hauts-de-France (il sera étendu au reste du pays en octobre), mais ses recommandations peuvent déjà être lues par tous.

CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR
Assistance et prévention du risque numérique

Le service sera étendu à tout le pays en octobre.



Dénominateur commun: du sucre qui vient s'ajouter aux apports quotidiens.

BOISSONS AUX FRUITS

Pas si vertueuses

Parce que la consommation de boissons sucrées est en baisse, certains fabricants n'hésitent pas à faire ressembler leurs breuvages à des eaux minérales ou à des jus de fruits. Ainsi, Évian joue habilement des codes du «bien-être» avec sa nouvelle gamme Évian fruits et plantes. Des petites bouteilles tout en rondeurs et translucides qui annoncent en face avant, sous une

énorme référence à la marque: eau des Alpes + fruits (raisin, framboise ou citron) + plantes (sureau, verveine ou rose). Mais le diable se niche dans les détails, sur lesquels Évian ne souhaite visiblement pas que le consommateur s'attarde. La difficile lecture de la liste d'ingrédients – inscrite en blanc sur fond transparent! – nous informe que cette boisson aromatisée contient de l'eau, du jus concentré à hauteur d'à peine 10% et des arômes. Mais aussi 4,9 g de sucres

jus de fruits mais d'une «boisson aux fruits gazeuse» qui se targue pourtant de fournir l'une de nos cinq portions de fruits et légumes par jour! Une mention totalement inappropriée pour un soda qui, malgré sa recette sans sucres ajoutés, fournit tout de même plus de 17 g de sucres par canette, soit 20% des apports journaliers pour un adulte.◆

fums, citron jaune citron vert et pomme framboise. Pas de doute à la lecture de sa composition, il ne s'agit pas d'un

juice de fruits mais d'une «boisson aux fruits gazeuse» qui se targue pourtant de fournir l'une de nos cinq portions de fruits et légumes par jour! Une mention totalement inappropriée pour un soda qui, malgré sa recette sans sucres ajoutés, fournit tout de même plus de 17 g de sucres par canette, soit 20% des apports journaliers pour un adulte.◆

LOCATION DE MEUBLE

Mise en ligne mieux contrôlée

Les villes de plus de 200 000 habitants, et les communes des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne vont pouvoir mieux contrôler les locations meublées de courte durée sur les plateformes numériques (Airbnb, Abritel et autre Homeolidays). Un décret (JO du 30 avril 2017) donne la possibilité aux municipalités d'obliger tout loueur qui passe par ces intermédiaires à demander en ligne un numéro d'enregistrement auprès de la mairie. Le loueur doit, au préalable, donner des informations sur

le logement mis en location, notamment s'il s'agit d'une résidence principale ou secondaire. Le numéro d'enregistrement devra alors figurer sur toute offre de location publiée en ligne. L'objectif est de lutter contre la pénurie du parc locatif engendrée par le succès de ces plateformes sur Internet. Les communes pourront ainsi vérifier si les loueurs ne dépassent pas la limite légale de location, fixée à 120 jours par an pour une résidence principale. La mairie de Paris entend le faire à compter d'octobre prochain.◆

Sur l'offre devra figurer un numéro d'enregistrement

LES RAPPELS DU MOIS

CES ARTICLES PEUVENT SE RÉVÉLER DANGEREUX, LES FABRICANTS DEMANDENT LEUR RETOUR.

LUMINAIRES HUBLOT étanches ovales Prodelect 60 W E 27. Modèle 2604.

PROBLÈME: risque de choc électrique.

OÙ S'ADRESSER: lieux d'achat pour remboursement.

GOURDES DE VOYAGE PIXAR vendues chez Disney Store depuis septembre 2016. Réf. 465034589592, 465034586607, 46503458782 et 465034586874.

PROBLÈME: la langue peut se coincer si la gourde est mal utilisée. OÙ S'ADRESSER: boutiques Disney Store pour remboursement. Tél. 0805 540733 ou service@disneystore.fr.

SETS ENFANTS CARREFOUR patins, casque (taille 59-52 cm) et protections. Réf. modèles fille: OD91801, réf. modèles garçon: OD91802.

PROBLÈME: défaut au niveau du système de serrage ne permettant pas un maintien correct.

OÙ S'ADRESSER: magasins Carrefour pour remboursement. Tél. 0805 900023.



SAUCE KETCHUP PANZANI aux tomates cuites, conditionnement de 180 g. Plusieurs DLC sont concernés:

09/02/2019, 10/02/2019, 11/02/2019, 13/02/2019, 14/02/2019, 20/03/2019, 21/03/2019. PROBLÈME: étanchéité insuffisante pouvant entraîner un gonflement du tube.

OÙ S'ADRESSER: lieux d'achat pour remboursement. Tél. 0970 809 115.

SAUCISONS SECS DE SAVOIE nature, 200 g, marque Mmm Auchan. DLC: 11/07/17.

PROBLÈME: des saucissons secs aux noisettes sont présents dans certains emballages de saucissons secs nature. OÙ S'ADRESSER: lieux d'achat pour remboursement. Tél. 03 59 30 59 30 (fabricant Bell France).

CIDRES BRUTS CAVALIER

BAYEUX (lot L07517), cidres doux Pomme d'Aure (lots L34116; L34216; L01817; L01917; L094/17) et cidres doux Bayeux de la société Viard (lots L34116; L34216; L01817; L01917; L094/17), bouteille de 75 cl.

PROBLÈME: risque de casse de la bouteille.

OÙ S'ADRESSER: lieux d'achat pour remboursement. Tél. 02 31 92 09 15 (cidrerie Viard).



DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE

Dixneuf, réf. 042.DETECTCO. PROBLÈME: mauvaise détection du monoxyde de carbone.

OÙ S'ADRESSER: lieux d'achat pour remboursement.

Des centaines de produits rappelés sur notre site <http://ufcqc.link/rappel560> Vous pouvez aussi consulter la banque de données européenne: http://ec.europa.eu/consumers/dyna/rapex_archives_fr.cfm.

PREMIÈRES IMPRESSIONS

Le nouveau Renault Captur

Pour donner un second souffle à son SUV compact, Renault propose une nouvelle version du Captur, dont un modèle haut de gamme. Mais le constructeur est resté timide, se limitant à doter le nouveau Captur de sabots de protection plus proéminents à l'avant et à l'arrière pour lui donner un look baroudeur. Selon les versions, de nouveaux feux à LED et un toit en verre apparaissent. Le niveau d'équipement s'enrichit de nouveaux systèmes d'aide à la conduite (stationnement automatique, avertisseur d'angle mort, rétroviseurs rabattables automatiquement et caméra de recul). À l'intérieur, rien ne change sur la forme, hormis quelques matériaux légèrement rembourrés. La version haut de gamme, l'Initiale Paris, reçoit, en revanche, des matériaux «nobles», tel que le cuir. Le résultat est convaincant même si des ajustements demeurent perfectibles autour des aérateurs. Pour le reste, on retrouve la même ambiance, la même habitabilité... et les mêmes défauts comme l'absence de plancher plat une fois la banquette



PRODUITS EXOTIQUES



Origine européenne garantie

arrière repliée. Les commandes du Captur restent intuitives et simples à utiliser. Si la version 2017 propose trois niveaux de système multimédia, rien de neuf sous le capot. Nous avons conduit les versions essence TCe de 120 ch et diesel dCi 110 ch en finition Initiale Paris. Avec les deux, le Captur s'est montré confortable et performant avec de très bonnes reprises.◆

NOTRE AVIS Difficile de parler de nouveau Captur tant les modifications sont mineures. On regrette l'absence du freinage automatique d'urgence, un système désormais fréquent. Vendu de 17 100 à 28 500 €, le Captur est souvent plus cher que ses concurrents. **Confort • Habitabilité • Facilité de prise en main • Équipement en légère hausse** **Bruits aérodynamiques • Diesel bruyant • Prix élevé**



J. BONNEFOY

VÉHICULES AU RAPPEL



Land Rover Discovery Sport



Fiat Qubo

RENAULT SCÉNIC III BVA

construits du 1^{er} juillet au 6 octobre 2016. **PROBLÈME:** une partie de l'isolation phonique peut se détacher et entraîner la libération involontaire du frein de stationnement automatique.

RENAULT TALISMAN fabriquées à Douai depuis le début de la production jusqu'au 14 septembre 2016. **PROBLÈME:** fixation incorrecte du fond du tableau de bord. **TALISMAN** fabriquées du 17 mai au 18 juillet 2016. **PROBLÈME:** risque de désactivation inopinée de la sécurité enfant lorsque les portes arrière sont fermées.

OU S'ADRESSER: réseau Renault. Les propriétaires ont été avertis. **RANGE ROVER EVOQUE** diesel, modèle 2017, et **LAND ROVER DISCOVERY SPORT** essence et diesel, modèle 2017. **PROBLÈME:** risque de fuite de carburant au niveau de l'orifice de remplissage (bague de verrouillage mal assemblée sur le réservoir). **OU S'ADRESSER:** réseau Land Rover. Les propriétaires ont été prévenus.

AUDI A3, millésime 2009 (date de production: de mai 2008 à mai 2009). **PROBLÈME:** risque de défaut d'alimentation électrique de l'ensemble ABS/ESP, qui ne fonctionnerait pas en cas de besoin. **AUDI A4, A5, A6, A7 ET Q5 2.0 T** produites entre

mars 2011 et décembre 2016.

PROBLÈME: la pompe de refroidissement peut se bloquer en raison de la présence de particules étrangères dans le système de refroidissement, entraînant alors un incendie.

OU S'ADRESSER: réseau Audi. Les propriétaires ont été alertés.

RANGE ROVER EVOQUE diesel, modèle 2017, et **LAND ROVER DISCOVERY SPORT** essence et diesel, modèle 2017. **PROBLÈME:** risque de fuite de carburant au niveau de l'orifice de remplissage (bague de verrouillage mal assemblée sur le réservoir). **OU S'ADRESSER:** réseau Land Rover. Les propriétaires ont été prévenus.

FIAT PANDA, TIPO, DOBLÒ, QUBO ET FIORINO produits entre septembre et novembre 2016. **PROBLÈME:** airbags défectueux. **OU S'ADRESSER:** réseau Fiat. Les propriétaires ont été prévenus.

Tous les rappels de véhicules sont sur notre site <http://ufcq.link/rappelauto560>

TRANSPORT AÉRIEN

Oiseau de mauvais augure

La cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a encore une fois eu à interpréter le règlement européen 261/2004 sur les droits des passagers de l'aérien. Dans son arrêt du 4 mai 2017, elle a cette fois-ci estimé que constitue une «circonstance extraordinaire» le retard ou l'annulation du vol dû à une panne provoquée par une collision entre l'avion et un oiseau. En pareille situation, la compagnie est libérée de son obligation d'indemniser ses clients. Les juges ont cependant rappelé que la compagnie devait entreprendre tous les efforts raisonnables d'un point de vue économique pour éviter une annulation ou un retard de vol lorsqu'un tel incident survient.◆

PARTICULES FINES

Des normes trop laxistes

A lors que les études et les données démontrant les effets néfastes des particules fines sur la santé se sont accumulées, les normes sur la qualité de l'air, elles, ne changent pas. Chargée d'une expertise afin qu'elles répondent «au mieux aux besoins de protection de la santé de la population», l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a publié son avis fin mai. Pointant un enjeu de santé publique majeur, elle recommande «l'adoption de valeurs limites d'exposition plus protectrices que les valeurs actuelles pour les particules fines PM 10 et PM 2,5». La réglementation européenne et française pour ces polluants reste en effet beaucoup plus laxiste que les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé. Bien que l'OMS ait préconisé une concentration journalière de 25 µg/m³ à ne pas dépasser plus de trois jours par an



L'Agence nationale de sécurité sanitaire souhaite l'adoption de valeurs limites d'exposition plus basses.

dès 2005, il n'existe, par exemple, aucune valeur limite journalière pour les PM 2,5. Elles sont pourtant les plus dangereuses pour la santé du fait qu'elles pénètrent dans

les ramifications les plus profondes des voies respiratoires. Quant à la valeur limite en moyenne annuelle, l'OMS recommande 10 µg/m³, or elle

est fixée à 25 µg/m³ dans les normes européennes. Pour les PM 10, la valeur limite en moyenne annuelle est deux fois plus élevée que la valeur guide annuelle de l'OMS. Il y a urgence à abaisser ces normes, d'autant que «des effets sanitaires ont été mis en évidence à des niveaux inférieurs à ces valeurs guides de l'OMS», précise l'Anses.◆

Les particules fines PM 2,5 sont les plus nocives

DONNÉES PERSONNELLES

Facebook condamné

La Cnil a condamné Facebook à 150 000 € d'amende pour n'avoir pas respecté la loi informatique et libertés. L'autorité de protection des données reprochait au réseau social d'avoir procédé à la combinaison massive de données personnelles des internautes à des fins de ciblage publicitaire. La Cnil avait aussi constaté que le géant américain traçait à leur insu les internautes sur des sites tiers via un cookie. «Si les utilisateurs disposent de moyens pour maîtriser l'affichage de la publicité ciblée, ils ne consentent pas à la combinaison massive de

J.-L. FLÉMAL/BELPRESS/ANDIA

Facebook trace les internautes à leur insu, qu'ils soient ou non utilisateurs du réseau social.

leurs données et ne peuvent s'y opposer, que ce soit lors de la création de leur compte Facebook ou a posteriori.

Ils sont donc dépourvus de tout contrôle sur cette combinaison», argumente la Cnil. Des griefs en partie identiques à ceux qui ont amené l'UFC-Que Choisir à poursuivre Facebook en justice pour clauses abusives ou illicites. La procédure suit son cours mais la condamnation de la Cnil lui donne du poids. L'amende de 150 000 €, sanction la plus élevée que la Cnil peut infliger pour ce type d'infraction, représente à peine 3 minutes du chiffre d'affaires de Facebook. Peu après la Cnil, la Commission européenne a sanctionné à son tour le réseau social pour abus sur les données personnelles. Cette fois, l'amende était beaucoup plus salée: 110 millions d'euros.

MORGAN RACHEL LEVY/VIAUT ARCHIVES REA



La liste des champignons commercialisables paraîtra dans les mois à venir.

CHAMPIGNONS

Bientôt une liste officielle

Si, gourmets mais pas téméraires, vous préférez acheter vos champignons plutôt que de vous lancer dans une cueillette, sachez qu'il n'existe pas de liste officielle des champignons autorisés à être commercialisés. Cela laisse un risque de mise sur le marché de champignons toxiques par ignorance ou par confusion. Seuls trois champignons sont à l'heure actuelle interdits de commercialisation en raison de leurs effets toxiques (fausses morilles, psilocybe et bidaou). Pour combler ce vide réglementaire, la répression des fraudes travaille, en collaboration avec l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), à l'élaboration d'une liste officielle de champignons de culture et sauvages comestibles (hors truffes) pouvant être vendus. Cette liste, à paraître avant 2018, présente une soixantaine de champignons en indiquant leur

LA PHOTO DU MOIS



Une saisie musclée!

Dans les années soixante-dix/quatre-vingt, les douanes européennes étaient très mobilisées sur les trafics d'anabolisants visant à engranger artificiellement les bovins, afin d'en tirer un meilleur prix lors de leur revente. À l'époque, *Que Choisir* n'avait pas hésité à tirer sur «la mafia des hormones», tant les réseaux étaient structurés. De l'avis général, le fléau s'est dissipé dans les élevages. Il reste, en revanche, vigoureux du côté des salles de sport. Dans certaines d'entre elles, stéroïdes, hormones de croissance ou médicaments contrefaçons sont proposés sous le manteau aux adeptes de la musculation. À l'issue d'une enquête de plusieurs mois, les douanes françaises et allemandes ont, en collaboration avec la garde civile espagnole, récemment démantelé «une organisation criminelle se livrant à ce type de trafic» (photo). Au total, «plus de 3 millions de doses d'anabolisants et de médicaments de contrefaçon» ont été saisis lors d'une opération menée de l'autre côté des Pyrénées en plusieurs endroits. Quatorze personnes, dont un médecin, ont été placées en détention. ♦

IMMOBILIER Toutes les transactions en un clic

Toutes les données concernant les transactions immobilières réalisées en France⁽¹⁾ sont désormais consultables sur le simulateur Patrim (www.service-public.fr) mis en place par l'administration fiscale. Il suffit de s'identifier avec son numéro fiscal (figurant sur sa feuille d'imposition) et d'indiquer le logement recherché (adresse, nombre de pièces...). Le site donne le prix des biens, l'année de construction, la superficie ou encore les ventes dans un rayon de 50 km. Autant de données qui peuvent être utiles à la fixation du



juste prix pour quelqu'un qui cherche à vendre son bien dans la même zone. Et, pour un acquéreur, à vérifier que le prix du bien n'est pas trop élevé. L'accès à ces informations est limité à 50 consultations tous les trois mois. ♦

(1) Sauf en Alsace-Moselle et à Mayotte.

RENTRÉE SCOLAIRE Versée à la fin août, l'allocation de rentrée scolaire (ARS) s'élèvera à 364,09 € pour les élèves de 6 à 10 ans, 384,17 € pour ceux âgés de 11 à 14 ans et à 397,49 € pour les 15 à 18 ans. Son versement est conditionné à des plafonds de ressources en fonction de la situation familiale au 31 juillet 2017 (infos sur caf.fr, rubrique aides et services). ♦

LA BANQUE POSTALE

Deux fois condamnée en un an

Pour avoir manqué à son obligation de conseil en commercialisant des fonds Progressio et Progressio 2006, La Banque postale a écopé d'une amende de 5 millions d'euros infligée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Ces placements en actions et en obligations avaient un capital garanti au bout de 8 ans (2014 et 2015). Mais de nombreux épargnants ont vendu leurs actions et obligations dès 2012 en raison de la crise de l'euro, enregistrant de lourdes pertes sans que les conseillers de La Banque postale les en empêchent. En patientant jusqu'au terme de leur placement, ils auraient au moins récupéré le capital investi. En juin 2016, l'AMF (Autorité des marchés financiers) avait déjà condamné La Banque postale à 1,5 million d'euros d'amende dans le même dossier.

JEUNES ENFANTS



Mollo sur les écrans

Des médecins et des professionnels de la petite enfance mettent en garde contre l'exposition massive et précoce des tout-petits aux écrans (tablette, console, télé...), qui est une cause de grave retard du développement. Des troubles sévères semblables à ceux du spectre autistique ont été constatés. Certains enfants ne communiquent pas, ne parlent pas, ne recherchent pas les autres, ne regardent pas quand on s'adresse à eux, d'autres sont très agités ou très passifs.

VINCI
Retrouvez chaque semaine les chroniques consu de *Que Choisir* sur Radio Vinci Autoroutes.

QUALITÉ DES SERVICES 3G

Désagréments...



indemnisation !

TÉLÉPHONIE MOBILE

Accord UFC-Que Choisir-Free Mobile

Ans le cadre d'une démarche amiable engagée à la suite de réclamations d'abonnés de Free, insatisfaits des services fournis par l'opérateur lors de l'utilisation de la 3G entre 2012 et 2015, l'UFC-Que Choisir et Free Mobile ont conclu un accord visant à dédommager les abonnés au forfait Free à 19,99 € ou à 15,99 € par mois. Cet accord, validé par le juge dans le cadre de l'action de groupe, garantit que les intérêts alors parvenir sous 15 jours un exemplaire de l'édition papier de ce formulaire, qui devra être signé et retourné gratuitement à l'opérateur avant le 21 juillet 2017 en utilisant uniquement l'enveloppe T reçue en même temps que l'exemplaire du formulaire. Pour chaque mois de désagréments que l'abonné aura signalé, l'indemnisation s'élèvera à 1 € dans la limite de 12 €. Elle prendra la forme d'une réduction appliquée au plus tard sur l'une des deux factures suivant la réception par Free Mobile du formulaire signé. Le choix de la première ou de la seconde facture suivant cet envoi sera fonction de la date de réception par Free Mobile du formulaire.

Un dédommagement pour les abonnés

Pour les abonnés actuels au forfait Free (19,99 € ou 15,99 €/mois) qui auraient pu subir des désagréments entre janvier 2012 et le 20 octobre 2015 lors de l'utilisation des services 3G, la démarche pour être indemnisé est simple et sans frais. Un formulaire, accessible jusqu'au 30 juin 2017 dans l'espace abonné Free Mobile, est à renseigner par les abonnés, qui doivent y indiquer le nombre de mois au cours desquels ils estiment avoir subi ces désagréments. Free Mobile leur fera

LE BILLET

d'Alain Bazot
Président
de l'UFC-Que Choisir



ÉNERGIE

Rassemblons-nous !

L'été 2017 risque de souffler le chaud et le froid sur les tarifs de l'énergie. Entre la baisse du tarif réglementé du gaz en juillet, sans doute éphémère en raison de la remontée des cours du pétrole, et la probable hausse du tarif réglementé d'électricité en août, sans oublier la hausse du tarif d'acheminement d'électricité (Turpe), attaqué devant le Conseil d'État, les consommateurs, déjà souvent perdus en matière d'énergie, risquent encore de subir d'insupportables yoyos tarifaires... Afin d'éviter de nouvelles factures rétroactives, l'UFC-Que Choisir est intervenue devant le Conseil d'État pour éviter que le Turpe augmente encore... Mais surtout, afin de répondre à l'attente d'une plus grande prévisibilité et sécurité des tarifs d'énergie, l'UFC-Que Choisir relance sa campagne «Énergie moins chère ensemble» avec, cette année, des offres gaz et électricité à prix fixes deux ans, ouvertes à tous, et un lot «électricité-soutien aux petits producteurs renouvelables» (électricité provenant majoritairement de petits sites de productions situés en France), à prix fixe un an pour encourager l'investissement dans l'énergie renouvelable (lire aussi p. 7). Le succès de cette campagne est conditionné à la mobilisation des consommateurs. Notre capacité à faire pression pour obtenir les meilleures offres sera proportionnelle au nombre de personnes se déclarant intéressées... Alors, mobilisons-nous, inscrivons-nous en nombre à partir du 28 juin sur choisirenlsemble.fr, pour faire baisser la facture ! ♦

Retrouvez Alain Bazot sur son blog www.alain-bazot.fr

FAITES-LE SAVOIR

Adresssez vos courriers
au 233, bd Voltaire, 75555 Paris cedex 11

MÉTRO PARISIEN

Bizarries tarifaires

Je suis la trésorière d'une association loi 1901 qui vient d'accueillir un groupe de Russes à Paris. Leur séjour courait d'un jeudi à un mercredi. À ma grande surprise, le forfait Navigo hebdomadaire, qui couvre les 5 zones de la RATP (dont Roissy, aéroport d'arrivée) et aurait très bien convenu, ne fonctionne que du lundi au dimanche ! Il faut donc en prendre deux, ce qui n'est plus du tout économique. Cherchant une solution, j'ai appelé la RATP où une personne charmante a admis que cette validité de lundi à dimanche n'était pas adaptée aux touristes, et m'a dit que depuis des années la RATP demandait au Stif (l'autorité régionale chargée des transports) de simplifier tout ça ! Elle en a aussi profité pour me mettre en garde contre la tarification incompréhensible de la RATP, qui piège souvent les touristes, par exemple le fait que la station « La Défense » soit en zone 2 pour le métro mais 3 pour le RER. ♦

NANCY CUYEU, PARIS (75)

MUTUELLE

Pour les lunettes, c'est un an glissant !

Mon fils de 7 ans porte des lunettes depuis l'âge de 3 ans pour des problèmes d'hypermétropie et d'astigmatisme. Chaque année, en janvier, il a rendez-vous chez l'ophtalmologue. Ses anciennes lunettes ne sont en effet plus adaptées et nécessitent une nouvelle correction. Suite à ce rendez-vous, nous allons chez notre opticien, pour commander une nouvelle paire. Cette fois, ce dernier m'a annoncé que, pour une prise en charge par ma complémentaire santé, mon fils devait attendre le mois d'avril 2017. Avec cette loi et son interprétation rigoureuse, c'est finalement mon fils qui est pris en otage. C'est aussi une charge supplémentaire pour les assurés. Pour avoir cette paire de lunettes sans délai, j'ai dû renoncer au remboursement. ♦

WILLY VIGNAUD, COUZEIX (87)



HORLOGERIE

360 € de l'heure !

Il y a de quoi s'interroger sur le sens du service de certains commerçants. Je suis allée faire changer les piles de ma montre et d'un thermomètre électronique dans un bureau de tabac. En deux minutes, le buraliste avait bouclé l'opération. La facture s'est montée à 12,80 € pour les deux piles et 6 € de main-d'œuvre, soit un total de 21,80 € avec la TVA. J'ai fait remarquer que je n'avais jamais eu à payer pour un changement de pile. Le responsable du commerce m'a rétorqué que, chez lui, cela avait toujours été le cas et que j'aurais pu refuser ce service. Je me suis livré à un petit calcul : remplacer les piles lui a pris 30 secondes pour chacune d'elles, ce qui fait un coût horaire de main-d'œuvre de 360 € ! Pas mal, non ? ♦

PASCAL ISMAR (PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE)

DESSINS J.-L. BÉLON

RÉPARATION À DOMICILE

Intervention expresse, facture salée

Ma sœur vit dans le 18^e arrondissement de Paris. Voyant une tache d'humidité sur le mur de son appartement, côté rue, elle suppose qu'il y a une fuite d'eau. Elle contacte par conséquent le syndic de l'immeuble, qui diligente une entreprise du Val-de-Marne. Deux ouvriers arrivent et procèdent à une « recherche de fuite ». En trois secondes, ils constatent que ce n'est rien. Qu'il n'y a pas de problèmes de canalisation, de joint usé... La facture arrive un peu plus tard : 135 € de déplacement et 140 € de main-d'œuvre, soit un total de 330 € avec la TVA. Un peu abusif, non ? ♦

GHISLAIN BELLORGET, LA GUILLERME (03)

Les manuscrits et documents non utilisés
ne sont pas restitués.

FOURNITURES SCOLAIRES

De la pub dans les listes !

Sans attendre la rentrée de septembre, la plupart des établissements scolaires dressent la liste des fournitures scolaires, dont notamment les calculatrices à acheter. Or, alors que les textes légaux précisent qu'aucune marque ne doit figurer dans cette liste, je constate qu'il est fortement recommandé de choisir les modèles de chez Casio ou Texas Instrument. Et comme par hasard, ce sont ces deux leaders du secteur qui font cadeau de leurs produits aux professeurs, afin de se « placer ». ♦

M. CHAUMEIL, PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE



ÉPILATION

Séances inutiles

En 18 mois, j'ai dépensé 815 € dans un institut d'épilation situé à Saint-Cloud (92). Selon la direction de cet établissement, les soins qui m'étaient prodigués devaient aboutir à une épilation définitive de mon cou, de ma nuque et de mes épaules. Autant de parties de



mon corps bien fournies en poils. Mais après neuf séances, le résultat s'est révélé pire qu'au début des soins. Au départ, on m'avait pourtant affirmé, oralement, que six séances suffiraient. Mais devant le résultat peu satisfaisant, l'institut m'en a proposé trois de plus, ce qui, au final, a été inutile. L'établissement l'a admis du bout des lèvres. Seule solution envisageable d'après lui : payer de nouvelles séances supplémentaires et augmenter le taux de radiation de la machine. J'ai refusé et j'ai préféré me rendre chez un dermatologue. Forcément, je me pose des questions sur le professionnalisme de ces instituts, de même que sur les appareils utilisés. Car, en plus de leur inefficacité, ils m'ont occasionné de sérieuses brûlures pendant plusieurs semaines. ♦

BENOÎT GOACHET, ÉVREUX (27)

AUTOMOBILE

Tests antipollution : déjà en 1969...

En 1969, je travaillais chez un constructeur automobile de marque française. À l'époque, nous exportions des véhicules aux États-Unis. Nos voitures devaient subir des tests et satisfaire à certaines normes visant à limiter leur pollution. Nous nous rendions donc sur le circuit de Montlhéry (91), où est installé l'Utar, notamment compétent pour la réalisation de ces essais d'homologation. Le local dans lequel ils se déroulaient était tout petit, sous l'un des virages relevés de l'autodrome. Les voitures montaient sur un banc d'essai à rouleaux. Elles y faisaient un cycle de conduite qui n'avait rien à voir avec les conditions normales d'utilisation. Pour être homologués, les véhicules devaient bien entendu dégager le moins de CO₂ possible. Le test durait quinze minutes et pour obtenir de bons résultats, juste avant la montée de Montlhéry, nous ouvrions le capot pour bidouiller le carburateur. Parfois, la voiture peinait à avancer, tant le mélange était pauvre. C'était du grand n'importe quoi. Mais, une fois l'épreuve passée, nous avions l'homologation. Après ces réglages « optimisés », nous savions très bien que les véhicules polluaient à tout-va. Comme quoi, les fraudes récemment constatées sur les tests antipollution des véhicules ne sont pas nouvelles. ♦

LOÏC GUIGUEN, RENNES (35)

TRANSPORT AÉRIEN

La compagnie n'indemnise pas

Mon épouse et moi-même avons emprunté un vol Paris-La Réunion (A/R) afin de participer à une croisière Costa achetée auprès de Carrefour Voyages. Le billet était inclus dans celle-ci et le vol devait être assuré par Air Austral. À l'aller, nous n'avons rien eu à redire : tout a été conforme à ce qui nous avait été annoncé. Au retour, en revanche, ce fut plus délicat. À la suite d'une grève chez Air Austral, nous avons dû rentrer en métropole dans un appareil de la compagnie espagnole à bas coût Vamos Air. Il ne correspondait pas du tout à celui que nous avions eu à l'aller (un B 777). De plus, le personnel de bord ne parlait pas un mot de français et les prestations fournies étaient réduites au strict minimum. Pour finir, à l'arrivée à Roissy-CDG, nous avons eu un retard important et dû descendre sur la piste pour prendre un bus afin de rejoindre le terminal. Choc thermique garanti ! Bien sûr, Air Austral s'exonère de toute responsabilité et de toute indemnisation des passagers, le transporteur ne s'estimant pas responsable de la grève déclenchée par son personnel... ♦

DANIEL BUREL (PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE)

TRANSPORTS

Voyagez malin

À l'heure d'Internet, du TGV, des avions low cost, des cars Macron ou du covoiturage, le voyageur de 2017 a le choix entre divers chemins pour arriver plus ou moins vite à bon port et à bon prix. Les solutions les plus évidentes hier ne le sont plus autant aujourd'hui et, pour voyager malin, il faut étudier plusieurs options, parfois surprenantes! Que Choisir vous ouvre la voie avec ce dossier spécial.



RAIL P. 19
Une inventivité inouïe



AÉRIEN P. 20
Décollez avec le train
P. 21

Valises en cabine : une contrainte de taille



ROUTE P. 22
Duel sur l'asphalte
P. 23
Covoiturage : les règles à respecter

Le rapport prix/durée sur quatre liaisons

Ou l'occasion de découvrir que les solutions en apparence les plus évidentes ne sont pas les plus pertinentes!

ARNAUD DE BLAUWE (adeblauwe@quechoisir.org)
AVEC ROMAIN GRÉGOIRE

Ca bouge du côté des solutions de transport accessibles aux particuliers qui souhaitent se déplacer en France ou dans un pays lombarde! Aujourd'hui, la compétition fait rage entre les divers modes et, aussi, «à l'intérieur» du même mode. Dans les airs, cela fait de longues années que les compagnies low cost (à bas coûts) taillent des croupières à leurs homologues classiques sur les courts et moyens courriers, ce qui a fortement contribué à redistribuer les cartes dans le secteur de l'aérien (voir p. 20). Pour le rail, la SNCF garde le quasi-monopole du transport des voyageurs. Et, faute de concurrent, l'entreprise nationale... s'autoconcurrente en proposant notamment des formules TGV low cost (voir p. 19). Sur la route, bien que récentes, les évolutions n'en ont pas moins été spectaculaires.



ILLUSTRATIONS DOSSIER NINI LA CAILLE

de notre étude, qui visait à établir le meilleur «rapport prix/temps de parcours» sur quelques trajets tests. Et même si certaines réponses sont logiques (par exemple, l'avion est souvent le moyen le plus rapide... sans être forcément le plus cher), elles comportent des nuances comme le montrent les résultats enregistrés pour les quatre liaisons choisies (voir p. 18). Toutefois, s'il fallait tirer un seul enseignement de notre enquête ce serait celui-ci : sous l'angle du «rapport prix/temps», le train est l'option la moins compétitive, excepté sur un long trajet comme Lille-Marseille, une liaison assez peu fréquentée et sur laquelle la concurrence est moins vive.

Le train se traîne

Notre étude appelle, par ailleurs, quelques remarques d'ordre général. Plus la date de départ approche, plus les disponibilités se raréfient. Le covoiturage fait exception. C'est une très bonne solution de dernière minute, à un coût acceptable, les prix pouvant même baisser un peu à l'approche du départ. Côté autocars, les principales compagnies du marché (Ouibus, Flixbus, Isilines/Eurolines) ne se font pas concurrence sur toutes les lignes. Mais quand c'est le cas, une, au moins, se distingue avec des tarifs très compétitifs par rapport à ceux de ses concurrentes. Avant de se décider,

il est donc souhaitable de vérifier les tarifs proposés par chacune d'elles, sachant que les temps de parcours et le niveau de confort (par exemple, WiFi à bord) sont très proches. Globalement, c'est Flixbus qui propose les tarifs les plus intéressants sur les liaisons étudiées.

Vérifier toutes les options

Serait-il avantageux pour le consommateur de combiner les modes de transport entre l'aller et le retour? On peut l'envisager lorsqu'il existe de grands écarts de prix pour un même moyen. Par exemple, le vol aller Paris-Londres acheté en dernière minute est trois fois plus cher que le retour. Dans une telle hypothèse, si le voyageur part en covoiturage et rentre en avion, il pourra économiser 250 €.

Enfin, dernier constat : les comparateurs consultés pour cette étude ne sont pas toujours sans reproche. Certains paraissent avantageux seulement si l'on paie avec un certain type de carte bancaire (à défaut, la facture s'alourdit de plusieurs euros). Surtout, le tarif affiché ne correspond pas systématiquement à la réalité. Sur le site Comparabus, le prix le plus intéressant revenait à Ouibus. Mais il était parfois différent du tarif (plus élevé) donné ce jour-là sur le site officiel du transporteur. Moralité, deux vérifications valent mieux qu'une! ♦

LE MATCH

LES MODES DE TRANSPORT ET LES TRAJETS.

Nous avons retenu l'avion, le train, le bus, la voiture individuelle et le covoiturage. Quatre liaisons ont été sélectionnées : Paris-Bruxelles (312 km), Paris-Londres (463 km), Paris-Barcelone (1 038 km) et Lille-Marseille (1 003 km). Pour le covoiturage, nous avons ciblé Blablacar (90% du marché). Côté avion, nous avons retenu les aéroports principaux des villes sélectionnées. Et pour la route, les trajets hors autoroutes (plus longs) ont été exclus.

LES DATES DU VOYAGE. Nos recherches ont été effectuées pour un départ le vendredi 5 mai 2017 à partir de 17 h et un retour le lundi 8 mai, après 12 h. Il s'agissait d'un week-end prolongé qui, en dépit du second tour de l'élection présidentielle le dimanche, était très recherché.

LE VOYAGEUR. Le passager, d'âge moyen, voyageait seul (pas de bagage en soute pour l'avion) et ne bénéficiait d'aucune réduction sur le site de la SNCF et les comparateurs.

LES PRIX. Pour chaque mode de transport et chaque liaison aller-retour, un relevé de prix a été réalisé deux semaines avant le départ (J-14 dans nos graphiques) et un le matin même (jour J). Nous avons retenu la solution la moins chère par mode de transport. Dès lors, pour le bus ou l'avion, l'opérateur choisi au retour pouvait être différent de celui de l'aller. Pour la voiture individuelle, nous avons calculé le prix du trajet en additionnant les coûts du carburant et des péages.

LES TEMPS. Tout dépend du moyen de transport utilisé. Pour nous rapprocher du temps de parcours «réel», nous avons ajouté 1 h 30 (aller/retour) à la durée du vol, afin de tenir compte du trajet vers l'aéroport et de l'enregistrement. Concernant le train et le bus, le temps de rallier la gare ferroviaire ou routière a été évalué à 30 minutes. La durée du voyage en covoiturage est allongée de 15 minutes. Par ailleurs, les durées des trajets effectués en voiture tiennent compte des pauses (de 15 minutes à 2 heures selon la longueur du parcours).

NOTRE
ENQUETE

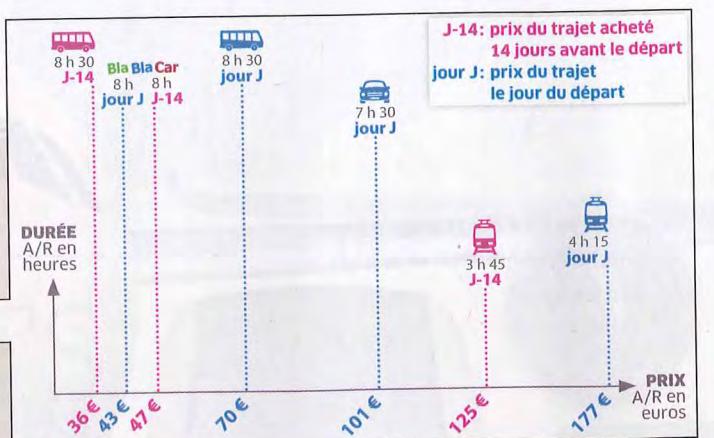
LE MATCH > AVION
> TRAIN > CAR > COVOITURAGE
> VOITURE INDIVIDUELLE

PARIS-BRUXELLES 624 km aller-retour

Le train hors de prix

Le train trois à quatre fois plus cher (de 125 à 177 € A/R selon la date de réservation) que le bus ou le covoiturage (une quarantaine d'euros) pour juste 5 h environ de gagnées sur les trois jours du week-end retenu pour notre étude : voilà qui donne à réfléchir. Bien sûr, Thalys, le TGV qui dessert Bruxelles en 1h25, propose à certaines dates creuses (juillet, notamment) des

promotions autour de 30 €. On peut aussi opter pour Izy TGV et ses petits prix en échange d'un temps de parcours allongé (voir P. 19). Mais, dans un cas comme dans l'autre, le nombre de places est limité. Le bus et le covoiturage se valent tant en termes de prix que de temps de parcours. Quant à la voiture, elle devient très bon marché pour peu que l'on voyage à deux.

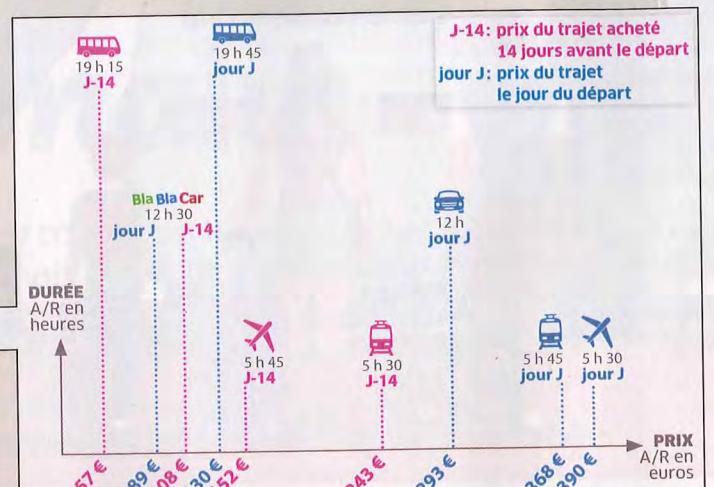


PARIS-LONDRES 926 km aller-retour

Plus on réserve tard, plus c'est cher

Sur ce trajet, le bus est le plus compétitif coté prix (57 € à J-14). Mais il faut passer près de 20 h dedans (aller et retour), ce qui le pénalise pour un court week-end. De fait, l'avion (80 minutes pour chaque vol) devient intéressant à condition de réserver son billet au moins deux semaines avant le départ (nous avons trouvé un A/R à 152 €). Comme

pour Bruxelles, le train (l'Eurostar) est cher. À noter que la liaison Paris-Londres est celle qui connaît les plus fortes fluctuations de prix, entre le premier et le second relevé (par exemple, +152% d'écart pour l'avion, +123% pour le bus). Dans ce cas, si on part au dernier moment, le covoiturage est le choix le plus judicieux pour ce qui est du coût.

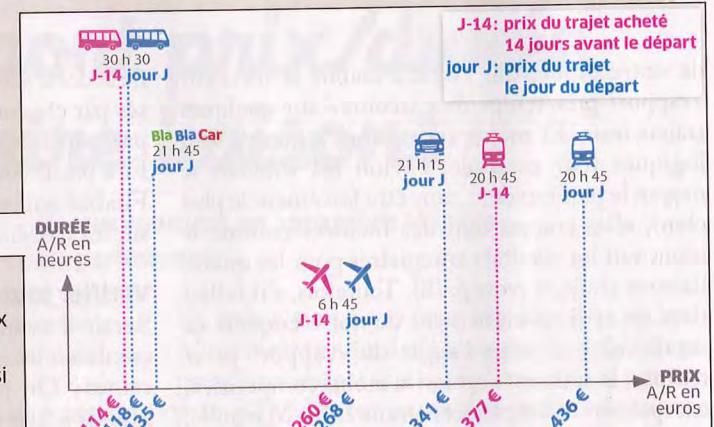


PARIS-BARCELONE 2 076 km aller-retour

L'avion survole les débats

Un cas de figure peu banal : pour l'aller-retour, le train met quasiment autant de temps que la voiture. Certes, on peut faire plus vite avec le premier nommé. Mais dans notre simulation, seul un train de nuit, qui n'emprunte pas les lignes à grande vitesse, était possible.

Autre point faible du rail, un prix très élevé, ce qui l'exclut donc *a priori* d'un choix raisonnable. Et si le bus et le covoiturage (peu d'offres) sont les mieux placés côté coût (mais que c'est long !), l'avion, avec un tarif A/R d'environ 260 €, tire son épingle du jeu : pas trop cher et rapide !

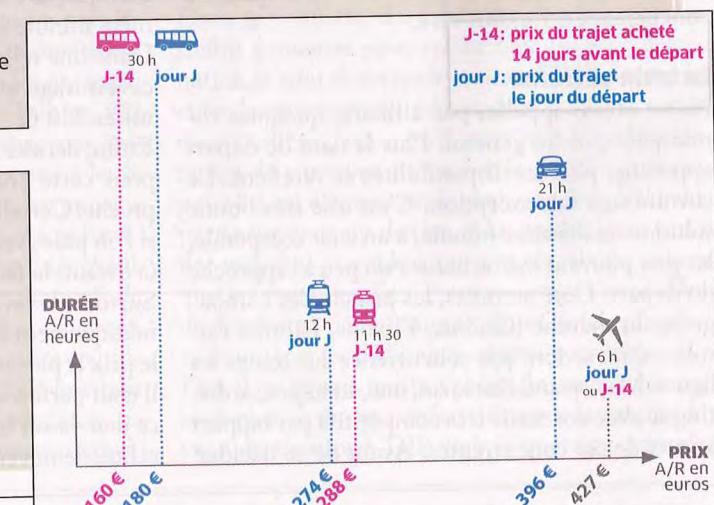


LILLE-MARSEILLE 2 006 km aller-retour

Mieux vaut opter pour le rail

D'un relevé à l'autre et quels que soient les moyens utilisés, les prix évoluent très peu. Pas étonnant, au demeurant : il ne s'agit pas là d'une liaison très prisée des voyageurs et les positions des différents opérateurs sont bien établies.

Signalons que sur une aussi longue distance le covoiturage est hors-jeu (peu d'offres). La voiture est à proscrire (prix et durée du trajet) si l'on voyage seul. Finalement, c'est le train qui présente le meilleur compromis temps/tarif.



RAIL

Entre le TGV qui change de nom, pour devenir InOui, et des offres qui jouent au yoyo, aussi bien en termes de tarifs que de confort, le passager s'y perd.



Une inventivité inouïe

ARNAUD DE BLAUWE

S' il y a quelque chose qu'on ne peut pas reprocher au service marketing de la SNCF, c'est le manque d'inventivité ! Dernier exemple avec InOui, un nom improbable pour désormais désigner les TGV, une marque pourtant bien installée en France et dans le monde. L'entreprise ferroviaire affirme que cela vise à clarifier son offre commerciale et à se préparer à l'arrivée de concurrents, pour l'heure absents ! De fait, pour animer le marché et tenter de capter de nouveaux clients, notamment jeunes, la SNCF «se challenge». Avant que les TGV classiques (aux tarifs parfois élevés, surtout aux heures de pointe et si l'on prend son billet en dernière minute) ne passent donc tous sous la bannière InOui, la SNCF avait déjà décliné son «cher TGV» sous d'autres noms. Avec, en corollaire, une politique tarifaire présentée comme avantageuse pour le passager (bILLETS ACCESSIBLES SEULEMENT SUR INTERNET, NON ÉCHANGEABLES ET NON REMBOURSABLES). Des «trains particuliers» (l'ID-TGV et ses billets à partir de 19 € va cependant cesser de rouler progressivement à partir de juillet et jusqu'à fin décembre) qui trouvent leur place sur une palette des prix réduits (bILLETS PREM'S, PROMOTIONS DE DERNIÈRE MINUTE...) que la SNCF propose par ailleurs sur «ses trains normaux». Décryptage.

Des trains à petits prix, oui, mais pas sans contreparties : suppléments, parfois moins de confort...

la liaison Paris-Lyon part de Marne-la-Vallée, à 45 km de la capitale ! Et Tourcoing est vendu comme étant la destination de Lille (15 km entre les deux gares). «Il n'y a pas d'hostilité de principe à ce que la SNCF fasse du low cost», affirme Jean Lenoir, vice-président de la Fnaut (Fédération nationale des associations d'usagers de transports). Mais le low cost du ferroviaire n'est pas celui de l'aérien. Avec Ouigo, il faut remplir des trains de grande capacité. Cette offre ne peut donc être limitée qu'aux lignes à très gros trafic, ce qui accentue le déséquilibre avec celles qui le sont moins. Et quand la SNCF ouvre une liaison Ouigo, elle en profite pour supprimer des «trains classiques» sur cette même liaison.»

Izy TGV : moins vite qu'en TGV

Une chaleur étouffante enveloppe Bruxelles en ce mercredi de fin mai. Il est 14 h environ et un drôle de TGV vert pomme fait son entrée le long du quai 3B de la gare du Midi. Bienvenue à l'Izy TGV, en service seulement sur Paris-Bruxelles. Alors que les trains Thalys relient les deux capitales en 1h25 en n'empruntant que la voie à grande vitesse, l'Izy TGV met environ 2h15. Explication : pour éviter d'avoir à acquitter des péages trop élevés⁽¹⁾, le convoi fait une partie du trajet sur le réseau normal. Contrepartie de ce temps de parcours allongé, des petits prix : à partir de 10 € pour un siège non garanti, 15 € pour un strapontin, 19 € pour un siège classique et 29 € pour un siège confort (en fait, les sièges des premières classes des TGV). Il y a aussi quelques contraintes : arriver au moins une demi-heure avant le départ, payer pour un bagage additionnel (10 à 30 € selon qu'on le déclare à la réservation, la veille du départ ou sur le quai) et une voiture-bar qui n'est pas en service. Rapide contrôle avant de monter à bord. À 14h46, notre Izy TGV, quasi complet (place achetée 39 € trois jours avant pour un siège classique), s'élance. Nouveau contrôle des billets. Et voilà déjà les environs d'Arras, le moment où l'on quitte la section à grande vitesse. L'Izy TGV continue alors plus lentement pour rallier Paris, à l'heure dite. Au final, le voyage aura paru à peine plus long qu'à l'aller effectué le matin même avec Thalys en seconde (74 €, le billet semi-flex) dans des sièges plus confortables !

(1) Pour faire circuler ces trains, la SNCF doit payer des droits d'utilisation du réseau, variables selon le trajet emprunté.

AÉRIEN Décollez avec le train

Après avoir longtemps fonctionné comme s'ils jouissaient d'un monopole naturel sur leur territoire, les aéroports français se préoccupent désormais de leur compétitivité. L'enjeu est d'éviter que les passagers ne décollent d'une autre région ou d'un pays frontalier, où le billet d'avion leur coûtera moins cher.

MORGAN BOURVEN

Et si votre prochain voyage en avion débutait en train ? À quelques heures de rail de Paris, nous avons pu nous envoler pour la Thaïlande pour 280 € aller-retour (depuis Genève), le Japon pour 279 € (depuis Londres), ou la Corée du Sud pour 192 € (depuis Bruxelles). Si le voyageur a longtemps été lié à l'aéroport le plus proche de chez lui, le développement du train ou des cars a facilité les infidélités. L'aéroport de départ devient un critère de choix, au même titre que la compagnie aérienne. Les données du site de réservation Skyscanner.fr montrent ainsi que rallier Barcelone depuis Toulouse coûte 167 € en moyenne, contre 87 € depuis Bordeaux. Un Marseille-Lisbonne s'affiche à 147 € en moyenne, quand un Nice-Lisbonne s'envole à 200 €. La comparaison est encore plus cruelle entre les aéroports français et européens. «Rallier un aéroport frontalier peut permettre d'économiser 300 ou 400 € sur un billet long-courrier», observe Sébastien Heyer, éditeur en chef du site VoyagesPirates.fr. Payer quelques dizaines d'euros en plus pour y aller en train ou avec une compagnie low cost revient à rajouter une escale à son vol.» Par exemple, un trajet Paris-Bruxelles avec Izy TGV est disponible à moins de 20 € (voir p. 19).

DES BONS PLANS CHEZ NOS VOISINS

JAPON
279 € A/R
depuis
Londres

CORÉE DU SUD
192 € A/R
depuis
Bruxelles

THAÏLANDE
280 € A/R
depuis
Genève



Surbooking, vol retardé ou annulé, l'UFC-Que Choisir vous aide sur <http://ufcqc.link/indemnitar560>

Ce chasseur de bons plans l'assure : difficile d'obtenir des prix cassés depuis la France. «Habitant Strasbourg, je m'envole toujours de Bâle, Francfort ou Zurich pour profiter des meilleurs tarifs», regrette-t-il.

Au sein des aéroports français, on relativise cet «épiphénomène», limité aux voyageurs connectés et flexibles. Mais preuve que le sujet inquiète, notamment dans les régions où les zones d'influence de plusieurs aéroports se recoupent, la recherche de compétitivité a une place centrale dans le manifeste de l'Union des aéroports français (UAF), publié le 7 mars. Le facteur le plus déterminant pour faire baisser les prix des billets d'avion est le nombre de compagnies aériennes qui desservent les mêmes destinations depuis un aéroport. L'enjeu, pour l'aéroport, est donc d'attirer les compagnies en leur proposant des frais limités. Mais, dans ce domaine, «les aéroports français sont en concurrence avec leurs homologues européens, voire mondiaux. Or, en France, les coûts de touchée (l'ensemble des coûts sur un aéroport pour une compagnie aérienne, ndlr) ont fortement augmenté ces dernières années sous le double effet de la création de la taxe de solidarité sur les billets d'avion et de la forte augmentation de la taxe d'aéroport», assène le manifeste de l'UAF. Instaurée en 2006, la taxe de solidarité représente de 1,13 à 45,07 € par vol. Prévue pour être mondiale, elle n'est finalement payée en Europe que par les aéroports français. Pis, depuis 2012, les recettes allouées à la «solidarité» sont plafonnées et l'excé-
dant abonde le budget de l'État.

Les aéroports français fortement taxés

La taxe aéroport, quant à elle, représente un milliard d'euros par an, dont 80 % dus aux seuls coûts de sûreté. L'UAF rappelle que, dans d'autres pays européens, le financement de la sécurité du transport aérien est en partie pris en charge par la puissance publique, alors qu'il repose exclusivement, en France, sur le passager. Et cela, alors que les aéroports parisiens et régionaux sont respectivement 43 et 21 % plus chers que leurs concurrents européens, selon le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD). La faute, notamment, à des règles spécifiques à la France. «En Belgique et en Suisse, les opérateurs appliquent la réglementation européenne; en France, on y rajoute une réglementation française tout aussi volumineuse», dénonce un responsable d'aéroport. «La régulation doit être adaptée à la réalité des aéroports», demande Jean-Michel Vernhes, président de l'UAF. Dans le cas contraire, les consommateurs seront de plus en plus nombreux à utiliser la fonction «aéroports à proximité» apparue sur les sites d'achats de billets d'avion. ♦

VALISES EN CABINE

Une contrainte de taille

Les compagnies aériennes veulent réduire le nombre de bagages en soute et incitent les passagers à se contenter d'une valise en cabine. Faute de norme standardisée, attention aux frais supplémentaires lors de l'embarquement.

Le mercure atteint 28°C à Paris, en ce 19 mai, mais c'est en manteau que nous attendons d'embarquer pour l'Islande. Impossible de glisser ce vêtement dans notre valise cabine : la compagnie WOWAir limite sa taille à 42 x 32 x 25 cm, un record de petitesse. Pour emporter un plus grand bagage en cabine (56 x 45 x 25 cm), il faut payer un supplément de 16,99 €. De plus en plus, les vols avec des bagages légers s'imposent. Après les compagnies low cost, les grands transporteurs s'y mettent : en décembre 2016, Air France a modifié ses tarifs pour l'Europe et permet désormais de réserver jusqu'à la dernière minute des billets «light», sans bagage en soute. Cette particularité était auparavant limitée aux tarifs «mini», dont le nombre était restreint. En décourageant les bagages en soute, les transporteurs font de belles économies : les frais liés à l'enregistrement baissent (moins de personnel et de comptoirs), la consommation de kérosène diminue et le temps d'embarquement réduit autorise plus de rotations d'avions. En outre, la facturation des bagages en soute rapporte : on évoque près d'un milliard d'euros supplémentaire par an pour le chiffre d'affaires d'Easyjet ou de Ryanair. Cette dernière se targuait, en 2013, d'avoir ramené la proportion de voyageurs munis d'un bagage de soute de 80 à 20 %. En contrepartie de temps d'attente raccourcis et de vols moins chers, les passagers subissent des contraintes parfois sévères (Mesdames, vous

rangerez votre sac à main dans votre valise) et, surtout, élastiques. L'Association internationale du transport aérien (IATA), qui représente 260 compagnies, a lancé, en 2015, une initiative pour standardiser les règles d'acceptation des bagages à main. Face au tollé soulevé, son projet de label «IATA Cabin OK» a été abandonné : l'association proposait des dimensions de 55 x 35 x 20 cm, soit près de 40 % de moins que sa recommandation applicable jusqu'alors. Cette reculade a froissé certains syndicats de personnels de bord, pour qui les bagages à main sont trop volumineux et causent moult blessures.

Le grand bazar

Une étude, publiée aux États-Unis en 1998, estimait à 10 000 par an le nombre de passagers blessés par des chutes de valises depuis les coffres à bagages. L'inventaire à la Prévert des gabarits acceptés pose aussi des problèmes à l'embarquement : les compagnies les plus généreuses tolèrent des valises jusqu'à 56 cm de longueur (roues et poignées comprises), quand d'autres s'arrêtent à 45 cm. Le poids autorisé varie, lui, de 5 à 23 kg... En cas d'aller-retour avec des compagnies différentes, faites-y attention ! Une enquête de nos confrères allemands de Stiftung Warrentest révèle qu'un tiers de ses lecteurs ont déjà été contrôlés lors de l'enregistrement. Plus d'un quart d'entre eux ont dû mettre leur bagage en soute, au prix fort.

Morgan Bourven
avec Grégoire Caret



Dimensions et poids des bagages acceptés en cabine selon les compagnies aériennes⁽¹⁾

Compagnies aériennes	NOMBRE DE BAGAGES CABINE	LONGUEUR	LARGEUR	HAUTEUR	POIDS	
					cm	cm
Aegean Airlines	1 + accessoire ⁽²⁾	55	40	23	8	
Air Canada	1+1	55	40	23	n. p.	
Air Caraïbes	1 + accessoire	55	40	20	5	
Air Corsica	1 + accessoire	55	35	25	8	
Air France	1 + accessoire	55	35	25	12	
Alitalia	1	55	35	25	8	
American Airlines	1	56	35	23	n. p.	
British Airways	1 + accessoire	56	45	25	23	
Brussels Airlines	1 + accessoire	55	40	23	12	
Corsair	1	50	40	20	12	
Delta Air Lines	1 + accessoire	56	35	23	7	
EasyJet	1	56	45	25	n. p.	
Emirates	1	55	38	20	7	
Etihad Airways	1	50	40	25	7	
HOP!	1 + accessoire	55	35	25	12	
Iberia	1	56	45	25	n. p.	
KLM	1 + accessoire	55	35	25	12	
Lufthansa	1	55	40	23	8	
Qantas	1 + accessoire	55	40	20	7	
Qatar Airways	1 + accessoire	50	37	25	7	
Royal Air Maroc	1 + accessoire	55	40	20	10	
Ryanair	1 + accessoire	55	40	20	10	
SAS Scandinavian	1 + accessoire	55	40	23	8	
Singapore Airlines	1 + accessoire	55	40	20	7	
Swiss International	1 + accessoire	55	40	23	8	
TAP Portugal	1 + accessoire	55	40	20	8	
Thomas Cook Airlines	1	55	40	20	6	
Transavia	1	45	40	25	10	
Turkish Airlines	1 + accessoire	55	40	23	8	
United Airlines	1 + accessoire	56	35	22	n. p.	
Volotea	1 + accessoire	55	40	20	10	
Vueling	1 + accessoire	55	40	20	10	
XL Airways France	1 + accessoire	55	35	25	5	

(1) Ces dimensions s'entendent poignées et roulettes comprises. Les dimensions retenues sont celles acceptées pour un billet au tarif le plus bas proposé par chaque compagnie et pour les courts courriers.

(2) Accessoire : sac à main, sacoche d'ordinateur...
n. p. : non précisé.



ROUTE

Au pays du TGV, la route n'a pas dit son dernier mot. Le développement de l'autocar et l'essor des applications de covoiturage ont ouvert de nouveaux créneaux de déplacement à moindre coût.

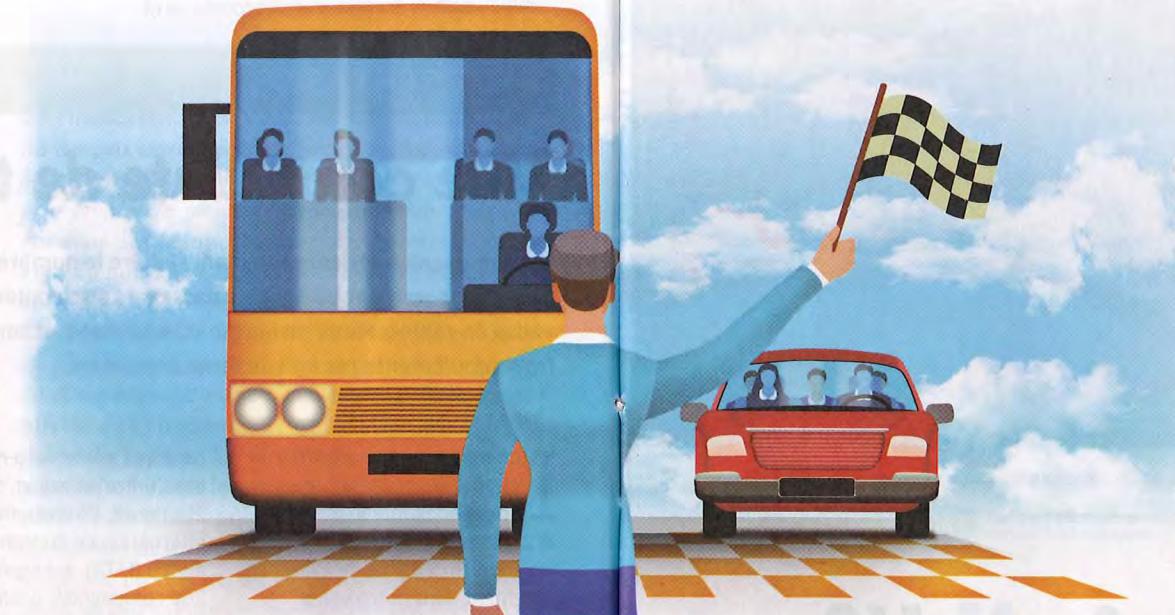
Duel sur l'asphalte

MORGAN BOURVEN

Sur la route des vacances, la libéralisation du secteur des autocars en août 2015 a rebattu les cartes. En un an, les «cars Macron» ont été empruntés par 5,2 millions de personnes, dont 37% qui se sont détournées du train et 900 000 qui n'auraient d'ailleurs pas voyagé autrement, selon une enquête du régulateur du rail et de la route, l'Arafer. Une clientèle «aux revenus modestes», selon cette même source. Car le succès fulgurant de l'autocar tient surtout à ses tarifs: les passagers parcourent en moyenne 329 km par trajet, pour un coût de 17 €. «On est en moyenne 30% moins cher que le covoiturage et 2,5 à 3 fois moins cher que le train pour les mêmes distances, sachant que l'on offre un produit de qualité: Wi-Fi, prises de courant, cars neufs», expliquait, fin mai sur France Info, Yvan Lefranc-Morin, directeur général de FlixBus. Les trajets testés par *Que Choisir* se sont tous déroulés dans le confort et sans retard – tout juste aurons-nous eu à déplorer un Wi-Fi déconnecté après 2 heures, lors d'un trajet de 6 heures entre Morlaix (Finistère) et Paris – mais l'autocar reste un moyen de transport très lent (lire pp. 16-18). En outre, il souffre d'un manque de structures d'accueil. Pour relier les 180 villes desservies pour l'instant, les chauffeurs doivent souvent s'arrêter sur de simples aires d'autoroute ou déposer leurs passagers en dehors des centres-villes.

Vers une montée des prix?

Prix bas, concurrence sur les villes les plus rentables – un tiers des liaisons comptent au moins deux opérateurs – covoiturage en embuscade... le marché de l'autocar est-il viable? Après une vague de rachats, trois compagnies se partagent aujourd'hui les routes françaises: FlixBus, Isilines (groupe Transdev) et Ouibus (groupe SNCF). Aucune n'est rentable. L'allemand FlixBus, qui a ravi 55% du marché, envisage d'être bénéficiaire en 2018. Numéro 2, avec 35% des passagers, Ouibus aurait perdu 30 millions d'euros en 2016, selon la lettre spécialisée *Mobilicités*. Alors que le taux d'occupation



des cars reste bas (36,1% fin 2016), les compagnies pourraient actionner le levier des prix. Les billets à 1 € de Megabus ont déjà disparu lors de son rachat par FlixBus et les acteurs du secteur s'accordent à dire que la guerre des prix des débuts, avec des liaisons à moins de 5 €, n'était pas tenable. Les billets les moins chers sont passés à 5 € chez FlixBus et Isilines, à 9 € chez Ouibus.

Le partage de voiture en vitesse de croisière

La situation se révèle bien différente dans le covoiturage, où Blablacar règne quasiment sans partage. Le site revendique 11 millions d'inscrits en France – dont 40% des 18-35 ans – contre 250 000 pour IDvroom, l'application lancée par la SNCF en 2014. Simple, bon marché, flexible, le covoiturage est aussi plus social. En nous conduisant de Paris à Limoges, Robert G., membre de Blablacar depuis août 2008, nous explique l'intérêt de partager ses frais de route (Blablacar prend en compte la distance du trajet en appliquant un montant fixe par kilomètre de 0,06 €) mais, surtout, de discuter avec des passagers de tous les horizons. Pour ce globe-trotteur, échanger des anecdotes de voyage permet de ne pas voir le temps passer pendant ses longues heures de conduite. Sur Blablacar, le trajet moyen covoituré est de 347 km et le taux de remplissage de 3,13 personnes par voiture, soit le conducteur et 2,13 passagers en moyenne. Reste que le covoiturage n'est pas exempt de défauts, car il demeure un service non professionnel. À deux jours d'un célèbre festival de musique à Clisson (44), l'annulation du trajet de covoiturage que nous avions réservé nous a obligés à acheter un billet de train à la dernière minute. Montant de la douloureuse: 89 €, contre 29 € pour le trajet initialement prévu. Ces contraintes

expliquent la fin de la croissance exponentielle du secteur. Blablacar admet aujourd'hui que la montée en puissance des TGV low cost Ouigo et l'arrivée des «cars Macron» a touché l'activité du covoiturage, notamment sur les lignes à fort trafic (Paris-Lille ou Paris-Bruxelles) où, pour un coût modique, on peut voyager en autocar sans risquer de mauvaises surprises et avec un confort supérieur à celui de la voiture.

Évidemment, les liaisons courtes sont moins développées. À la fin 2016, seulement 56 liaisons de cars inférieures à 100 km étaient commercialisées, ce qui représente 5% de l'offre totale. À la recherche de relais de croissance, les sites de covoiturage tentent de se placer sur ce créneau: depuis mai, Blablacar teste, dans le Sud-Ouest, entre Toulouse et Montauban, et dans l'Est, entre Reims et Châlons-en-Champagne, une nouvelle application baptisée Blablalines, destinée

aux courts trajets du quotidien. Pour l'instant gratuite, l'application essaie de faire coïncider les demandes des conducteurs et des passagers pour éviter les détours, rédhibitoires sur de courts trajets. Après un premier test entre Bourgoin-Jallieu et Lyon en novembre 2016, la filiale de la SNCF IDvroom a, quant à elle, ouvert une deuxième ligne de covoiturage entre Dunkerque et Lille le 15 mai. Des villes comme Avignon, Beauvais, Auxerre ou Grenoble tentent également d'ouvrir des «lignes» de covoiturage complémentaires des transports en commun, avec Cityway, une filiale de Transdev. La RATP, qui avait tenté l'expérience en 2015 avec la start-up Sharette, a de son côté jeté l'éponge. ♦

Les liaisons courtes ont beaucoup de mal à se développer

COVOITURAGE

Les règles à respecter

Exercé dans un cadre «non professionnel», le covoiturage ne s'inscrit pas dans la réglementation du transport routier de personnes. Toutefois, des règles existent.

VOUS ÊTES CONDUCTEUR

Définition. Pour être considéré comme du covoiturage, un trajet doit être effectué par le conducteur d'abord pour son propre compte. Ce n'est pas un simple transport de tiers.

Fiscalité. Les échanges financiers sont limités au partage des coûts réels du trajet (carburant, péages). Ce défraiement n'est pas un revenu et n'a pas à être déclaré. Au-delà de 0,50 € du kilomètre, une présomption de pratique commerciale apparaît. Vous risquez alors un redressement fiscal, ainsi qu'une exclusion de garantie de la part de votre assureur.

Les spécificités d'un trajet domicile-travail. Si vous êtes soumis au régime d'abattement des frais réels, les contributions perçues de vos passagers doivent être déclarées au fisc. Si vous effectuez un détour pour l'un de vos collègues, la Sécurité sociale le couvre au titre de l'accident de trajet.

Assurance. Une assurance spécifique n'est pas nécessaire. L'assurance responsabilité civile obligatoire couvre les dommages occasionnés à des tiers lors d'un sinistre. Vérifiez néanmoins que votre contrat inclut, le cas échéant, le trajet domicile-travail et le «prêt de volant», s'il y a alternance de conducteur.

Obligations. Le covoiturage n'étant pas une activité commerciale, le conducteur est libre de renoncer à tout moment à son trajet s'il ne souhaite plus se déplacer.



Le covoiturage ne peut pas constituer un revenu.

VOUS ÊTES PASSAGER

Indemnisation. les règles habituelles de protection des consommateurs ne sont pas applicables au covoiturage puisqu'il ne s'agit pas d'une activité professionnelle. Aucune indemnisation n'est prévue en cas d'annulation du trajet ou de retard.

Assurances. Les dommages corporels des passagers sont couverts par la garantie obligatoire de responsabilité civile.

Fiscalité. dans le cas d'un trajet domicile-travail, vous ne pouvez pas déduire, au titre des frais réels, les sommes versées au conducteur.

LES SITES DE COVOITURAGE

Les sites de mise en relation ne sont pas responsables des incidents et accidents survenus sur le parcours. Ils doivent fournir une information loyale, claire et transparente sur leurs conditions d'utilisation, et avertir le passager du fait que les conducteurs ne sont pas des professionnels.

DÉCRYPTER

Notre enquête satisfaction montre que les propriétaires de piscines privées en sont très satisfaits mais, qu'après l'achat, l'entretien peut représenter une charge importante, en temps comme en argent.



ENQUÊTE SATISFACTION

PISCINES PRIVÉES

Un entretien loin d'être

MORGAN BOURVEN, AVEC GRÉGORY CARET

Le marché des piscines privées est en plein essor. Avec près de 83 000 nouvelles installations en 2016, la France compte désormais 1,14 million de bassins enterrés et près de 800 000 hors sol. Leur nombre a plus que doublé depuis 2003. Les devis établis en 2016 ont aussi connu une forte hausse, indique-t-on à la

Au nord comme au sud, on se baigne, en moyenne, 127 jours/an

Fédération des professionnels de la piscine (FPP), ce qui place 2017 sous de bons auspices. «La progression du marché est structurelle, même si elle dépend aussi de facteurs conjoncturels comme la météo et la confiance des ménages», souligne Jacques Braun, administrateur de la FPP et président des piscines Waterair. Dans ce contexte favorable, il n'est pas surprenant que nos lecteurs aient massivement répondu à notre enquête⁽¹⁾.

Des réponses nombreuses pour un équipement qu'ils cherissent. Les répondants donnent une note de satisfaction globale de 8/10 à leur piscine. Cette satisfaction est principalement liée à l'usage : ceux qui en profitent plus de 4 mois dans l'année lui attribuent une note de 8,2/10, contre 6,9/10 pour ceux qui font trempette moins de 2 mois par an. La satisfaction atteint 8,5/10 chez nos lecteurs qui se baignent tous les jours, contre 5,9/10 pour ceux qui le font moins d'une fois par semaine. Ce plaisir est-il réservé aux habitants du sud de la France ? Pas forcément : même si les répondants à notre étude viennent en grande majorité du sud de la Loire (44 % sont regroupés dans les seules régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte-d'Azur), la durée d'utilisation moyenne des piscines – 127 jours par an – ne varie pas en fonction des régions. Les bassins situés au nord sont en effet plus souvent chauffés (72 %, contre 16 % au sud), et nos lecteurs jugent que le chauffage fait en moyenne gagner

SÉCURITÉ ET TAXES

Quelles sont vos obligations

Les piscines privées dont le bassin est totalement ou partiellement enterré doivent disposer d'un dispositif de sécurité parmi les 4 suivants : une barrière de protection (conforme à la norme NF P90-306), un système

d'alarme d'immersion ou périphérique (NF P90-307), une couverture/bâche de sécurité (NF P90-308) ou un abri/véranda recouvrant le bassin (NF P90-309). Cette obligation ne s'applique pas

aux piscines hors sol. L'amende encourue en cas de non-respect est de 45 000 €. Autre devoir : la piscine doit être déclarée au fisc dans les 90 jours suivant son achèvement. Cela augmente la taxe foncière et la taxe

d'habitation, et s'applique à toutes les piscines : enterrées, semi-enterrées et hors sol.

Bon à savoir La piscine est exonérée de taxe foncière pendant 2 ans. Côté assurances, l'usage de la piscine est en

général couvert par la responsabilité civile des contrats multirisques habitation. Un contrat dédié n'est pas obligatoire, mais une garantie dommages optionnelle peut être utile pour couvrir l'équipement.

VOUS ET VOTRE PISCINE

2 près de millions
de piscines en France en 2016

Prix moyen d'une piscine **enterrée** de 63 m³ installée par un professionnel

30 000 €

Frais moyens annuels

pour une piscine **enterrée** de 63 m³ :

700 € + environ 1000 € de frais exceptionnels tous les 5-6 ans en moyenne

Prix moyen d'une piscine **hors sol** de 33 m³ installée soi-même

2 500 €

pour une piscine **hors sol** de 33 m³ :

230 € + environ 500 € de frais exceptionnels tous les 5-6 ans en moyenne

LE COÛT

60 %

des piscines sont enterrées

32 %

des piscines sont chauffées

15 m³

la quantité d'eau consommée en moyenne par an

DÉCRYPTER

PISCINES PRIVÉES



NOUVEAU Un label pour les pisciniers

La Fédération des professionnels de la piscine (FPP) a lancé, fin 2016, une démarche de certification de ses adhérents. Près de 400 entreprises se sont engagées à respecter la charte Propiscines (comprenant des critères de qualité du service client, des engagements en matière de respect des normes, de sécurité, d'assurances, d'écologie...). Une quarantaine se sont même fait auditer, afin d'être labellisées «Propiscines qualifié» (certification de la prestation technique) ou «Propiscines certifié» (certification de l'ensemble des services). La création de ce label répond à une «vraie attente des consommateurs», qui cherchent un «repère fiable» pour choisir un professionnel, souligne Joëlle Pulinx, déléguée générale de la FPP. La même démarche existe pour les abris de piscines, avec le label ProAbris.

anodin

trois semaines d'utilisation. Autres différences : au nord, les bassins sont plus souvent hors sol et font 49 m³ en moyenne, contre 60 m³ sur le pourtour méditerranéen. En général, nos lecteurs possèdent des piscines de 9 m sur 4, pour un volume de 53 m³... deux fois moins que la moyenne des bassins construits il y a trente ans. «La tendance a changé : nous sommes passés de grands bassins destinés à la nage dans les années 1980, à des piscines orientées détente, plus petites, s'apparentant à la thalasso à domicile», observe Stéphane Figueroa, directeur général France du groupe Fluidra, spécialiste dans le domaine.

Il faut se retrouver les manches

De 2 500 € pour une piscine hors sol installée soi-même à 30 000 € pour une piscine enterrée mise en place par un professionnel, l'investissement consenti par nos lecteurs est très variable. Aujourd'hui, «le coût d'un bassin de 8 m sur 4 installé par un professionnel est de 18 000 à 25 000 €», précise Gilles Mouchiroud, président de la FPP. Mais au moment de craquer, il est aussi important de penser à l'entretien de son bassin. Les frais annuels déclarés par nos lecteurs s'élèvent à 230 € pour une piscine hors sol et à 700 € pour une piscine enterrée. Le budget électricité est le plus important (respectivement 102 et 184 € en moyenne), devant celui consacré au traitement de l'eau (67 et 149 €). À ces dépenses, nos lecteurs ajoutent des frais exceptionnels (réparation, remplacement d'équipement...) de 1 000 € tous les 5-6 ans en moyenne pour les piscines enterrées. Au-delà du

(1) 1932 personnes ont répondu à notre questionnaire «satisfaction» inséré dans notre newsletter Web du 2 mars 2017.

DÉCRYPTER

À moins de se vêtir de la tête aux pieds, pas facile de se protéger des tiques. Les répulsifs antimoustiques sont ponctuellement un bon complément.



CHOISIR

TEST LABO

TIQUES

ANNE-SOPHIE STAMANE

Un répulsif contre les tiques? Drôle d'idée. Pourtant, les produits utilisés contre les moustiques ont aussi, dans leur grande majorité, un effet dissuasif sur les tiques. Une information intéressante car, dès la survenue du printemps et désormais partout en France y a un peu d'humidité et de végétation, les tiques dures du genre *Ixodes* prolifèrent. Et avec elles, le risque d'être piqué et de se voir transmettre la maladie de Lyme, difficile à diagnostiquer.

Une allégation peu connue

Même si la maladie n'est pas mortelle et ne pose pas les mêmes enjeux que le paludisme ou le virus Zika transmis par les moustiques, le mieux est d'éviter qu'une tique ne plante son rostre en un endroit chaud et humide de notre peau pour se gorger de sang. C'est pourquoi le principal conseil de prévention est d'adopter, pour les sorties en nature, une tenue couvrante. Les tiques n'évoluent pas au-delà d'1,5 m de hauteur, les jambes surtout sont à protéger, avec pantalon, guêtres et chaussettes. Un chapeau ne sera utile que pour les enfants. Mais un tel attirail est difficile à supporter quand

Une tique a besoin de sang pour se développer. Elle reste quelques jours accrochée puis se détache.



Les antimoustiques seraient efficaces contre les tiques

Si vous regardez bien les indications figurant en petits caractères au dos des flacons, la mention d'une efficacité sur les tiques est inscrite sur la quasi-totalité des répulsifs. Reste à savoir si l'impact sur les bestioles est réel. Malgré la difficulté à organiser les tests en laboratoires, la revue consomériste américaine *Consumer Reports* s'est risquée à l'exercice. Résultat, les sprays qui protègent des piqûres le plus longtemps, c'est-à-dire pendant 6 à 8 h, sont ceux qui contiennent du DEET (au moins 7%), de l'icaridine (ou KBR 3023 à hauteur de 20%), de l'IR3535 (ou EBAAP, à hauteur de 20%) ou du citriodiol (PMBRBO). Les huiles essentielles n'apaisent que brièvement et peuvent avoir des effets secondaires.

QUESTIONS-RÉPONSES

Pourquoi les tiques piquent-elles?

Elles ont besoin de sang pour se développer. Après s'être ancrée dans la peau, une tique se nourrit ainsi quelques jours, puis se détache une fois repue.

Y en a-t-il plus qu'avant?

« Impossible à dire, souligne Olivier Plantard,

directeur de recherche à l'Inra (Institut national de la recherche agronomique), car il n'y a jamais eu d'observatoire.

Mais nous savons qu'elles colonisent des zones où elles n'étaient pas avant. Elles progressent vers le nord et en altitude.» Depuis trois ans, l'Inra observe 7 sites pour mieux connaître l'activité des tiques.

Comment se protéger?

Pour renforcer la protection vestimentaire, pulvérisez un répulsif sur les zones découvertes de la peau. Si vous mettez de la crème solaire, étalez-la d'abord, puis attendez 15 à 20 minutes avant d'appliquer le répulsif. En zone très infestée, imprégnez vos vêtements de perméthrine.

Pas de test en France

Il est probable que les répulsifs vendus en France et contenant ces molécules soient tout aussi efficaces. L'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) aurait entamé une évaluation mais les données ne sont pas encore disponibles. Il est possible, en attendant, de se référer au tableau publié sur le site du ministère de la Santé⁽¹⁾ qui cite les produits et résume, au chapitre consacré aux piqûres d'arthropodes, les fréquences d'application selon l'âge. ♦

(1) http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/tableau_des_recommandations_repulsifs_anti_moustiques_311215.pdf

TOUS LES TESTS DE CE NUMÉRO

28 CRÈMES SOLAIRES

31 CLIMATISEURS

34 APPAREILS PHOTO COMPACTS ET BRIDGES

36 MOZZARELLAS

39 SANCERRES BLANCS

42 ÉCOUTEURS POUR SPORTIFS

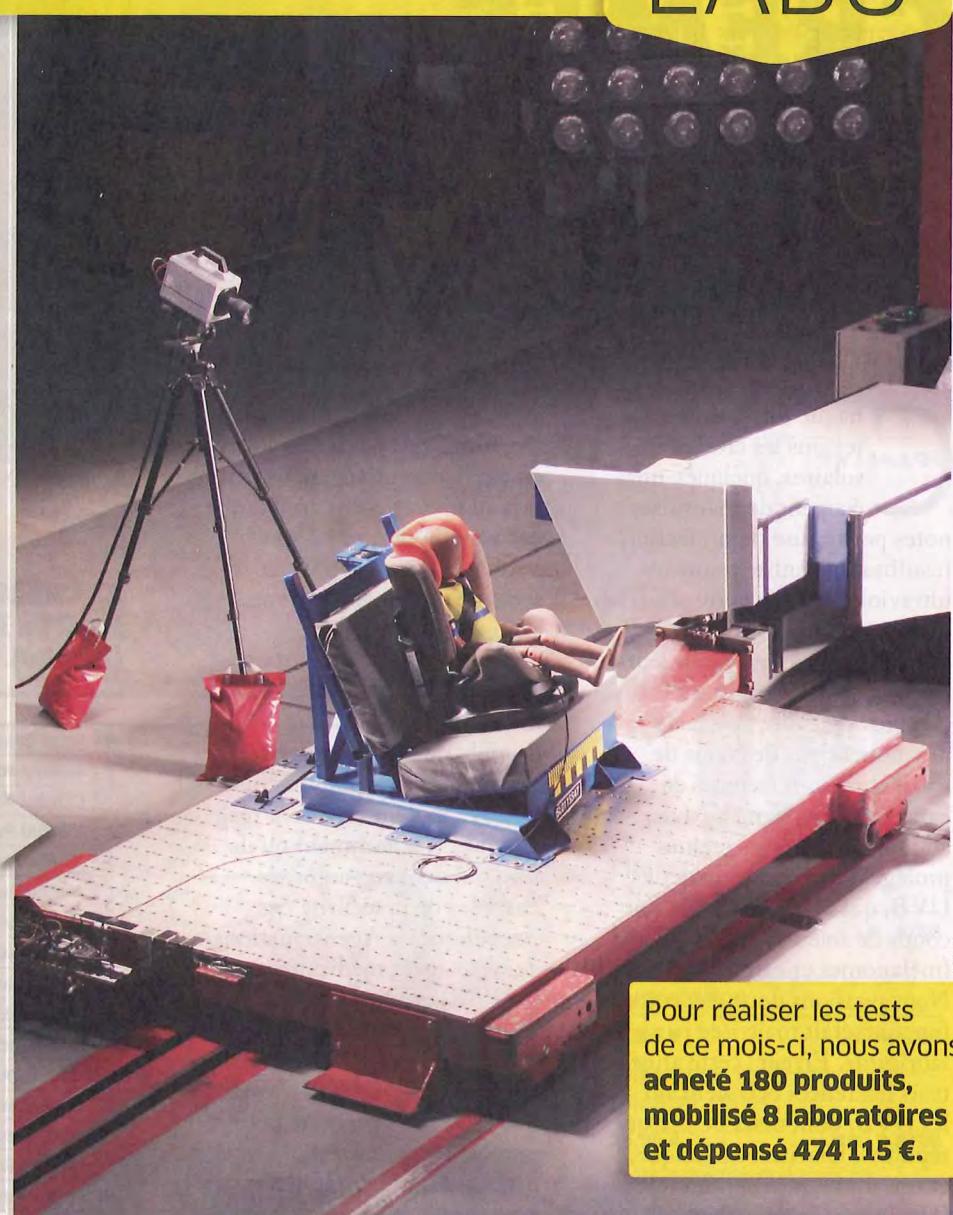
44 SIÈGES AUTO ENFANTS

46 VÉLOS ÉLECTRIQUES

49 CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Tous nos tests sont disponibles et régulièrement mis à jour sur <http://ufcq.link/test560>

ACCÈS PAYANT



Pour réaliser les tests de ce mois-ci, nous avons acheté 180 produits, mobilisé 8 laboratoires et dépensé 474 115 €.

NOTRE EXPERTISE

LES PRODUITS TESTÉS

Tous les produits que nous testons sont achetés anonymement dans le commerce, en plusieurs exemplaires selon les besoins du test. Nous les payons comme vous le feriez vous-même.

NOS TESTS DE PRODUITS

Nous testons tous les produits à partir d'un protocole établi par les ingénieurs de notre service

essais comparatifs dans des laboratoires indépendants et qualifiés, en partenariat avec nos homologues européens.

Les produits sont testés selon leur aptitude à la fonction, leur ergonomie et leur sécurité.

NOS TESTS DE SERVICES

Nous enquêtons sur l'ensemble du territoire, avec l'aide de nos associations locales, afin de recueillir des informations sur la qualité et la fiabilité des services ou

des conseils prodigues par les professionnels, et les prix qu'ils pratiquent.

NOUS N'ACCEPTONS AUCUNE PUBLICITÉ

Les résultats de nos tests comparatifs et les informations que nous publions ne peuvent faire l'objet d'aucune exploitation commerciale ou publicitaire, à l'exception

de «La Note Que Choisir» délivrée et contrôlée par le Bureau Veritas Certification.

MEILLEUR CHOIX. C'est le meilleur produit du test, tous critères confondus, sauf le prix qui n'est pas pris en considération dans la note globale.

BON CHOIX. Sans être le meilleur du test, c'est un bon produit qui mérite votre attention.

MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX. Le produit ne manque pas de qualités compte tenu de son prix. C'est le meilleur compromis.

NE PAS ACHETER. Des défaillances graves, qui peuvent mettre en jeu la sécurité ou la santé des consommateurs, affectent le produit.

MEILLEUR CHOIX

BON CHOIX

MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX

NE PAS ACHETER

CRÈMES SOLAIRES

FABIENNE MALEVSON, RÉDACTRICE TECHNIQUE GAËLLE LANDRY

Des marques réputées se font griller

Chaque fois que nous testons les crèmes solaires, quelques-unes écopent de mauvaises notes pour cause de protection insuffisante contre les rayons ultraviolets. Dans notre sélection de 2016 (QC n° 549), cinq références ne tenaient pas leurs promesses concernant les UVA (les plus sournois, car ils ne provoquent pas de coups de soleil mais sont facteurs de cancers à long terme). Mais, au moins, toutes les crèmes protégeaient efficacement des UVB, qui engendrent à la fois coups de soleil et cancers (mélanomes et carcinomes). Nous pensions donc que cette fonction était maîtrisée par les fabricants. Erreur: cette année, trois références échouent sur les UVB, dont deux de marques réputées, Clarins et Clinique, et une autre, plus confidentielle (Hawaiian Tropic), dont l'imprudent slogan est «les meilleurs protecteurs solaires». Clinique s'est affranchi des filtres chimiques. Bonne idée mais l'exercice n'est pas maîtrisé puisque les UVA non plus ne sont pas correctement filtrés. Quant à Biosolis, c'est la deuxième fois que nous testons une de ses références. Et comme l'an dernier, la protection contre les UVA est inférieure à celle requise par l'indice. Le fabricant belge avait, comme d'autres, contesté notre méthode d'analyse *in vitro*,

arguant qu'elle n'était pas adaptée aux filtres minéraux employés en bio. Cette année, nous l'avons pris au mot et avons appliqué les deux méthodes, *in vitro* et *in vivo*, à son produit. Résultat: la seconde donne des résultats encore plus mauvais!

Toujours des ingrédients indésirables

Les fabricants des cinq références que nous avions pointées du doigt en 2016 avaient vivement réagi, annonçant notamment qu'ils demandaient aux autorités chargées de la sécurité des cosmétiques – Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) et Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) – de contrôler leurs produits pour prouver leur conformité. Interrogée, la DGCCRF ne peut rien dire du fait d'enquêtes judiciaires en cours et l'ANSM n'a finalement pas été saisie. Outre la protection pas toujours au niveau, la composition laisse parfois à désirer. La présence de perturbateurs endocriniens dans trois crèmes dont deux de grandes marques (Nuxe et Uriage) est très regrettable. On peut difficilement se passer des crèmes solaires, lesquelles sont utilisées aussi bien par les femmes enceintes que par les enfants. La vigilance des fabricants devrait donc être exemplaire. ♦

4 crèmes sur les 21 testées affichent des indices qui ne correspondent pas à leur effet réel. Les autres protègent bien mais plusieurs formulations sont à revoir.



F. WIRTH/FANCY/GRAFICOBSESSION

21 CRÈMES SOLAIRES HAUTE PROTECTION (FPS 30)

	Prix	Contenance	Conditionnement	Prix au litre	Appréciation globale	Protection UV	Protection UVB	Protection UVA	Qualités cosmétiques	Composition	Ingrédients à éviter	A surveiller	Allergènes	Appréciation	Étiquetage	
1	13,55	200	aérosol	68	14,6	★★	★★	★★	★★	-	●	-	★★★	★★	★★	
2	10,49	200	aérosol	52	14,5	★★	★★	★★	★★	★★★	-	●	-	■■	★★	★★
3	15,46	200	bouteille	77	14,4	★★	★★	★★	★★	★★★	-	●	● ⁽⁶⁾	★★★	★★	★★
4	11,77	200	aérosol	59	14,3	★★	★★	★★	★★	★★★	-	●	-	■	★	★★
5	26,50	200	tube	133	14,1	★★	★★	★★	★★	★★★	-	●	-	■	★★	★★
6	13,70	100	tube	137	14,1	★★	★★	★★	★★	★★★	-	●	● ⁽⁷⁾	★★★	★★	★★
7	13,90	200	tube	70	14,1	★★	★★	★★	★★	★★★	-	●	-	★★★	★★	★★
8	10	200	bouteille	50	14	★★	★★	★★	★★	★★★	-	●	● ⁽⁶⁾	■	★	★★
9	11,77	200	bouteille	59	13,9	★★	★★	★★	★★	★★★	-	●	● ⁽⁶⁾	■■■	★	★★
10	19,90	300	tube	66	13,8	★★	★★	★★	★★	★★★	-	●	● ⁽⁶⁾ ⁽⁸⁾	★★★	★★	★★
11	11,19	150	bouteille	75	13,1	★★	★★	★	★★	★★★	-	-	-	■	★	★★
12	4,99	250	bouteille	20	12,7	★★	★★	★	★★	★★★	-	●	● ⁽⁶⁾	■■■	★	★★
13	15,25	200	bouteille	76	12,7	★★	★★	★★	★★	★★★	-	●	-	■■ ⁽⁵⁾	■	★★
14	19,95	50	tube	399	12,4	★★	★★	★	★★	★★★	-	-	-	■	★	★★
15	12,99	75	tube	173	12	★	★★	★★	★★	★★★	-	-	-	■■	★	★★
16	19,96	150	tube	133	8	■	★★	★★	★★	★★	● ⁽¹⁾	-	-	■■■	■	★★
17	10,79	100	tube	108	7,9	■	★★	★★	★★	★★	● ⁽¹⁾ ⁽²⁾	●	-	★★★	■	★★
18	20,99	100	tube	210	7,9	■	★★	■■	■	★	-	-	-	★★★	★★★	★★
19	29,90	125	tube	239	5	■	■■	★	■■	★★	● ⁽⁷⁾	●	-	■	★	★★
20	11,90	180	bouteille	66	4,6	■	■■	★	■■	★★	● ⁽³⁾ ⁽⁴⁾	●	-	■	■	★★
21	26,95	125	bouteille	216	2,5	■	■■	■■	■■	★★	-	●	● ⁽⁹⁾	★★★	★★	★★

LIRE LE TABLEAU

PROTECTION CONTRE LES UVA ET UVB

La protection contre les UVB est mesurée selon la méthode *in vivo* détaillée dans la norme ISO 24444:2010; celle contre les UVA par une méthode *in vitro* publiée par l'interprofession (Cosmetics Europe). Les notes plafonnent à ★★ car une protection totale est impossible.

QUALITÉS COSMÉTIQUES

Par qualité cosmétique, on entend texture, facilité

d'étalement, rapidité d'absorption, traces blanches, effet collant ou gras, parfum, sensation sur la peau. 30 personnes ont utilisé et jugé chacune 2 produits, puis précisé si elles étaient prêtes à les acheter. Les 3 produits bio sont les moins appréciés, surtout du fait de leur texture et de leur odeur.

COMPOSITION

Elle est analysée par une lecture des étiquettes. Les crèmes contenant des perturbateurs endocriniens sont à bannir chez les enfants, adolescents et

femmes enceintes. Une pastille rouge indique un risque significatif, une jaune un risque limité (dans l'état actuel des connaissances). Celles renfermant du phenoxyethanol sont à éviter chez les moins de 3 ans. La présence d'un ou plusieurs des 26 allergènes à déclaration obligatoire est fréquente. Deux cas de figure pour les références notées ■■: Nivea Sun protect & bronze contient un allergène qui serait aussi toxique pour

la reproduction et qui est jugé non sûr; les autres cumulent au moins 4 allergènes (Clarins 9!). Pourtant, 5 références n'en ont pas. Privilégez-les si vous avez un terrain allergique ou des enfants (3 autres n'en ont pas non plus mais pèchent sur d'autres critères). La présence de nanoparticules doit également être spécifiée mais, le risque pour la santé restant mal cerné, nous précisons seulement si c'est le cas.

ÉTIQUETAGE

On juge la lisibilité, la pertinence des allégations et des mises en garde (prudence vis-à-vis du soleil). Lavera n'est pas bien noté car la plupart des informations ne sont pas en français.

(5) Butylphenyl Methylpropional.
(6) Titanium Dioxide [nano].
(7) Methylene bis-Benzotriazolyl Tetramethylbutylphenol [nano].
(8) Silica [nano].
(9) Zinc Oxide [nano].
●: présence, risque significatif.
○: présence, risque limité.
-: non

★★★ TRÈS BON
★★ BON ★ MOYEN
■ MÉDIOCRE
■■■ MAUVAIS

TEST LABO

MEILLEUR CHOIX



Mixa Brume solaire peau sensible

13,55 € | ★★ | 14,6/20

Cette crème d'un prix abordable offre une excellente protection. Le facteur UVB a été mesuré bien au-delà de l'indice 30 et la filtration des UVA est également performante. La composition est sans reproche pour les adultes mais la présence du phenoxyethanol incite à ne pas s'en servir pour les tout-petits, pour qui cet ingrédient serait toxique. Le test d'usage a convaincu nos utilisateurs sur tous les critères, seul le parfum est jugé «moyen». Cette crème est en effet formulée sans parfum, ce qui lui permet d'être exempte d'allergènes.

Ces produits ont en commun d'offrir une bonne protection, à la fois contre les UVB et les UVA, et d'être appréciés des utilisateurs pour leurs qualités cosmétiques. Leur composition ne souffre pas de défauts majeurs s'ils sont destinés à des adultes (sans terrain allergique pour Ambre solaire, qui pourrait faire un effort pour éviter d'accumuler sept allergènes!). Du fait de la présence de phenoxyethanol, on les évitera chez les moins de 3 ans. Seul Avène n'en contient pas mais annonce des nanoparticules. Dommage car, pour le reste, sa formulation est convaincante.

Ambre solaire brume sèche

10,49 € | ★★ | 14,5/20

L'Oréal Sublime sun cellular protect

15,46 € | ★★ | 14,4/20

L'Oréal Sublime sun hydrafresh protect

11,77 € | ★★ | 14,3/20

Biotherm Fluide wet or dry skin

26,50 € | ★★ | 14,1/20

Avène Eau thermale haute protection, lait

13,70 € | ★★ | 14,1/20

Vichy Idéal soleil gel de lait ultra-fondant

13,90 € | ★★ | 14,1/20

NE PAS ACHETER



Clarins Crème solaire sécurité

29,90 € | ■ | 5/20

Hawaiian Tropic silk hydratation

11,90 € | ■ | 4,6/20

Clinique Soin solaire lait minéral corps

26,95 € | ■■ | 2,5/20

▶ Trois crèmes que nous ne recommandons pas, car elles ne sont pas conformes à leur annonce concernant les UVB et, pour Clinique, les UVA. Hawaiian Tropic contient, en outre, deux perturbateurs endocriniens de niveau de risque significatif. Quant à Clarins, c'est la référence qui contient le plus d'allergènes (9!). Ajoutez à cela que toutes trois contiennent du phenoxyethanol et deux d'entre elles des nanoparticules. Certes, ces deux caractéristiques sont plutôt répandues parmi les références testées mais ici, ajoutées au reste, elles viennent encore charger la barque.

BON À SAVOIR

UN AN APRÈS

Bonnes pour le service!

Les beaux jours reviennent et vous retrouvez un tube de crème solaire ouvert datant de l'été dernier. Bon à jeter? C'est ce qu'en pourraient croire au vu du pictogramme indiquant la durée d'utilisation après ouverture, le plus souvent de 12 mois. Précaution bienvenue de la part des fabricants ou temps de conservation affiché

sciemment raccourci pour augmenter les ventes? En tout cas, les trois produits dont la résistance au temps a été mesurée par nos homologues italiens de *Test Salute* ont rempli leur office un an après ouverture. Pourtant, ces bons élèves du test de crèmes pour enfants de juillet 2016 (Nivéa, Ambre solaire et Aptonia) n'ont



BURGER/PHANIE

Consultez notre guide d'achat sur les crèmes solaires sur [www.ufcqc.link/creme560](http://ufcqc.link/creme560)

NANOParticules La valse-hésitation des fabricants bio

ER • GLYCERIN • PROPYLENE GLYCOL • OCTO-METHOXYDIBENZOYL METHANE • ISOHEXADECYL TITANIUM DIOXIDE [NANO] • TITANIUM DIOXIDE • STEARIC ACID • POTASSIUM CETYL PHOSPHATE • CI 16035 / RED 40 • TOCOPHYROL • DROXYBENZOYL HEXYL BENZOATE • PEG-100 MANNYLAMINE • PALMITIC ACID • DIMETHICONE

Plus d'un tiers des produits de notre sélection affichent dans leur liste d'ingrédients la mention [nano]. Ils annoncent ainsi, comme l'exige la réglementation, avoir utilisé un ou plusieurs ingrédients sous forme nanoparticulaire. À cette taille infiniment petite, les molécules changent de comportement; elles ont

également un pouvoir de pénétration accru. Les éventuels effets délétères des nanoparticules sont encore mal cernés mais les indices s'accumulent pour laisser penser qu'il faut exercer à leur égard une vigilance particulière. Au nom du principe de précaution, les cahiers des charges bio les ont d'abord interdites. Mais avec les filtres physiques traditionnellement employés en bio (oxyde de zinc et dioxyde de titane), seule une miniaturisation jusqu'à la taille nanoparticulaire permettait d'éviter les traces blanches sur la peau. En 2014, une

dérogation temporaire a donc été édictée. En juin 2016, l'association Cosmétbio, qui réunit les fabricants français, annonçait fièrement que les fournisseurs d'ingrédients avaient résolu la quadrature du cercle et que les nanoparticules seraient définitivement interdites. Mais deux mois plus tard, Cosmos, la nouvelle structure qui chapeaute les cahiers des charges régissant la plupart des produits bio vendus en France (Ecocert et BDIH), publiait un communiqué expliquant que les nanoparticules étaient bel et bien autorisées dans les filtres solaires des produits labellisés, en quantité limitée cependant. Une valse-hésitation qui laisse perplexe. Perplexité redoublée quand on constate que les trois produits bio que nous avons testés n'affichent aucune mention [nano] dans leur liste d'ingrédients. C'est donc qu'il est possible de se passer de ces particules infinitiment petites. Les cahiers des charges peuvent dans ce cas être jugés trop laxistes. L'autre hypothèse serait que les trois fabricants aient malencontreusement oublié de mentionner qu'ils se servent des nanoparticules. On n'ose l'imaginer.

ENVIRONNEMENT MARIN Nos crèmes solaires menacent les coraux

Si les notices conseillent souvent de répéter l'application de crème solaire après s'être baigné, c'est qu'une partie du produit étalement avant la baignade - environ un tiers - est relarguée dans l'eau. Avec la fréquentation croissante des mers et océans, la menace est devenue réelle pour l'environnement marin. Des chercheurs ont, par exemple, estimé qu'en une seule journée d'été sur une plage méditerranéenne, quelque quatre kilos de nanoparticules de dioxyde de titane pouvaient se retrouver dans l'eau. Le risque est grand pour les

coraux, car leur survie dépend d'algues chez lesquelles les filtres solaires activent des virus latents. C'est le cas, que ces filtres soient chimiques ou physiques comme ceux utilisés en bio. Certains fabricants revendiquent cependant une innocuité de leurs produits vis-à-vis des coraux. Ainsi, sur l'emballage de Eq Evora, testée cette année, on peut lire: «préserve l'océan, respecte le corail». Nous avons demandé au fabricant de nous fournir les études venant à l'appui de cette allégation. Fort étrangement, il nous a envoyé un document supposé prouver



30
EQ
EVORA
Crème solaire bio
30 SPF
VOUS PROTÉGEZ
L'OCÉAN
PRÉSERVE LE CORAIL

Le fabricant a refusé de nous communiquer l'étude étayant cette allégation. Impossible, dans ce cas, de la cautionner.

VOUS PROTÉGEZ
RESPECTE L'OCÉAN
PRÉSERVE LE CORAIL
30 SPF
UVA UVB

PHOTOICR: A. LECONTE/QC

CLIMATISEURS MOBILES

MORGAN BOURVEN, RÉDACTEUR TECHNIQUE AISSAM HADDAD

La ruée vers le frais

À l'arrivée de l'été, dès les premières fortes chaleurs, les consommateurs se ruent sur les climatiseurs. Ils tiennent à ne pas être pris au dépourvu en cas de canicule persistante, lorsque les stocks disponibles disparaissent en quelques jours. Les distributeurs se retrouvent alors dans l'obligation de faire importer en urgence d'Asie des modèles bas de gamme, afin de répondre à la demande. Cela s'accompagne parfois d'un coup de chaud sur les prix. À l'été 2015, nous avions ainsi repéré en rayon un appareil vendu 574 € en pleine canicule, contre 199 € quelques jours plus tôt... Uniclima, le syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques, confirme que le marché des climatiseurs est «très sensible aux influences météorologiques».

Il se félicite d'ailleurs d'une «belle progression» du marché en 2016, «très certainement imputable aux fortes chaleurs enregistrées au cours de l'été 2015».

En plein été, vous risquez de payer du bas de gamme au prix fort

Si s'équiper en avance peut permettre d'éviter les déconvenues, encore faut-il savoir quel appareil choisir. Les propriétaires qui souhaitent disposer d'une climatisation au-delà des mois d'été ont intérêt à opter pour un appareil fixe, de type «split», commercialisé à partir de 500 €. Les splits se composent de deux éléments, dont le moteur, installé à l'extérieur du bâtiment. Pour climatiser un logement de manière occasionnelle, les appareils mobiles monoblocs, objets de notre test, sont suffisants. Ils s'installent en quelques minutes, sont transportables et se vendent à partir de 300 €. Ils évacuent l'air chaud grâce à une gaine flexible passée par une fenêtre ou un trou dans le mur.

Bruyants et énergivores

Pratiques, les climatiseurs mobiles ne sont néanmoins pas exempts de quelques défauts. Le bruit en est un. Imaginez un réfrigérateur dont le moteur tournerait en permanence, avec un ventilateur en plus... Difficile, donc, de les faire fonctionner la nuit, ce qui est peut-être une chance au regard de leur consommation électrique. Utilisé deux semaines en continu, un climatiseur consommera en effet plus qu'un réfrigérateur branché toute l'année. Au moment de choisir, pensez à vérifier la puissance frigorifique de l'appareil, un modèle sous-dimensionné fonctionnera en sur régime et sera très énergivore, pour une efficacité seulement moyenne. Pour calculer la puissance nécessaire, il est conseillé de compter 100 W par mètre carré ou 45 W par mètre cube. Pour une pièce de 20 m² avec 2,5 m sous plafond, la puissance recommandée sera, par conséquent, au minimum de 2250 W (20 x 2,5 x 45). ♦



MAXPPP

Consommation, bruit, rapidité de refroidissement... Malgré des prix parfois élevés, plusieurs climatiseurs mobiles de notre sélection remplissent bien mal leur office.

MEILLEUR
CHOIX

Alpatec Taurus AC 280

430 € | ★★ | 14,4/20

► De solides performances pour ce modèle. Sa température en sortie a été mesurée à 22 °C et son débit d'air à 492 m³/h. Cela lui permet, lorsqu'on a 35 °C dans une pièce, de faire descendre le thermomètre à 30 °C en 11 minutes. C'est moins rapide qu'avec d'autres appareils mais le refroidissement du local est homogène et les réglages préconisés par le fabricant sont précis. Toutefois, le Taurus est ensuite l'un de ceux qui arrivent le plus vite (1h35) à rafraîchir la pièce à 25 °C. Nous estimons son coût en électricité à 54 € pour deux semaines d'utilisation en continu, et son niveau sonore mesuré lors du test atteint 65 dB, ce qui est élevé. Son emploi est simple: il se révèle maniable et son bac à eau se vidange facilement. L'Alpatec AC 260KT, un peu plus cher, possède à peu près les mêmes caractéristiques que l'AC 280.



Beko BNAP09C

549 € | ★ | 12,2/20

► La température du Beko a été mesurée en sortie à 16 °C (ce qui est très froid) et le débit d'air à 246 m³/h. Lorsqu'il fait 35 °C, il est rapide pour abaisser la température à 30 °C (8 minutes), et est celui qui atteint les 25 °C le plus vite, en 1h14. En revanche, il a tendance à assécher l'air ambiant et l'air frais n'est pas distribué de manière très homogène dans la pièce. Le coût en électricité sur deux semaines d'emploi par an est estimé à 51 €. Le niveau de bruit mesuré par notre laboratoire est de 60 dB, l'un des moins élevés de notre sélection. Attention, cela n'en fait pas un appareil discret pour autant! Côté utilisation, on regrette que le vidage du réservoir d'eau soit difficile. L'appareil se révèle aussi assez lourd. Le climatiseur BNAP09H a les mêmes caractéristiques mais est prévu pour refroidir des pièces plus petites.



Remko MKT 291 S-Line

650 € | ★ | 11,6/20

► La température en sortie de ce modèle a été mesurée, à 21 °C et le débit d'air à 369 m³/h. Le refroidissement à 30 °C est rapide, 9 minutes. Mais, après 3 heures de fonctionnement, l'appareil n'avait pas tout à fait réussi à abaisser la température à 25 °C: elle atteignait 25,5 °C, en moyenne, sur les 49 capteurs dispersés dans la pièce. En outre, selon nos mesures, l'assèchement de l'air est élevé. Le Remko se rattrape sur l'homogénéité de la température dans la pièce, critère sur lequel il surclasse la plupart des modèles testés. On estime à 54 € le coût en électricité sur deux semaines d'usage par an et le niveau sonore mesuré, 64 dB, est élevé. Le tableau de commandes est clair mais vider le réservoir d'eau ou déplacer l'appareil est compliqué. Ce climatiseur mobile existe avec des puissances de refroidissement moindre (MKT 251) ou plus élevées (RKL 300 et RKL 360).

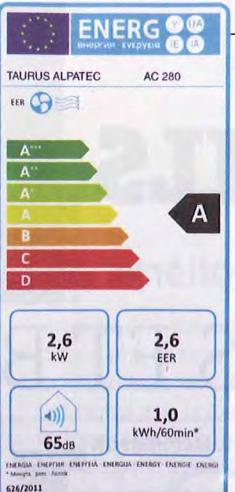
Guide d'achat complet sur
<http://ufcqc.link/clim560>

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE Lutte des classes

Nos tests montrent que les fabricants ont tendance à utiliser la norme de calcul de l'efficacité des appareils à leur avantage, afin que leurs modèles s'affichent dans les meilleures classes énergétiques.

À un moment d'acheter un climatiseur, le consommateur regardera en premier lieu la puissance frigorifique, pour sélectionner l'appareil le plus adapté à ses besoins. Mais s'il souhaite choisir en fonction des performances supposées du modèle, il devra se pencher sur son coefficient d'efficacité énergétique. Abrégé en EER (Energy Efficiency Ratio), ce chiffre est un standard de mesure servant à comparer les appareils. Il se calcule en divisant leur puissance de refroidissement (énergie frigorifique fournie ou chaleur absorbée) par l'énergie électrique consommée. Concrètement, plus l'EER est élevé, moins le climatiseur sera énergivore, une information traduite en classe (A, A+, A++, etc.) sur l'étiquette énergie. Depuis le 1^{er} janvier 2014, les appareils des classes F à B ne peuvent plus être vendus dans

l'Union européenne. Or, la norme de calcul est bien généreuse, car elle offre une tolérance de 10% sur l'EER déclaré par le fabricant. Nos tests en laboratoire montrent donc des différences entre la classe annoncée par les fabricants et la réalité. Prenons notre meilleur choix, l'Alpatec Taurus AC 280, affiché en classe A par son fabricant: la puissance de refroidissement mesurée par notre laboratoire est de 2463 W (soit 2,5 kW dans notre tableau) pour une consommation d'électricité de 1105 W. La classe énergétique déterminée selon nos mesures est donc C (EER de 2,23). Si on réduit de 10% la consommation, on obtient un EER de 2,48, ce qui le fait grimper en B sur l'échelle des classes énergétiques alors que le fabricant le classe en A. Depuis le 1^{er} janvier 2014, les appareils des classes F à B ne peuvent plus être vendus dans



On ne peut pas se fier totalement à ces étiquettes.

laboratoire de 2275 W et une consommation d'électricité de 1021 W, soit un EER de 2,23 (classe C), là où le fabricant annonce A+ (ce qui correspond à un EER compris entre 3,10 et 3,60). Contactés par *Que Choisir*, les fabricants réfutent nos résultats et déclarent être conformes à la norme... ce qui est le cas, puisqu'ils tirent parti au maximum de la tolérance qu'elle prévoit et qu'ils jugent par ailleurs nos calculs très sévères! Si l'on ne peut pas parler de ClimatiseurGate - à l'instar du DieselGate - pour un appareil qui ne sera utilisé que quelques semaines dans l'année, cette différence peut se

traduire par une consommation d'électricité supérieure de 10% à celle déclarée. Elle montre aussi que l'étiquette énergétique est loin d'être parfaite, même si elle a permis, ces dernières années, de tirer vers le haut la qualité des appareils. La puissance frigorifique déclarée (en kW) et l'électricité consommée restent donc des indicateurs importants pour juger des performances de l'appareil, bien que les écarts de consommation entre les modèles soient faibles. Si l'efficacité énergétique est primordiale dans votre choix, nous vous conseillons d'installer un climatiseur fixe, mieux isolé et plus efficace.

10 CLIMATISEURS MOBILES

	PRIX	APPRÉCIATION GLOBALE	PERFORMANCES			FACILITÉ D'UTILISATION			CARACTÉRISTIQUES
			RAPIDITÉ DE REFROIDISSEMENT	DISTRIBUTION DE L'AIR FRAIS	APPRECIATION	BRUIT	Tableau de commandes	Vidage du bac à eau	
1 Alpatec Taurus AC 280	430	14,4	★★★★★	11	1h35	★★	54	★★★★★	★★
2 Beko BNAP09C	549	12	★★★★	8	1h14	★★	51	★★	★★★
3 Remko MKT 291 S-Line	650	11,6	★★★★	9	>3h	■■■	54	★★★★	★★★
4 Thomson THCLI099E	520	11	★★★★	★	11	>3h	53	★★	★★★
5 Whirlpool PACW9HP	700	10,7	★★★★	■	13	1h45	50	★★★★	■■■
6 King d'Home CLI122EB	313	10,4	★★★★	■	9	1h30	65	★★★	★★★
7 Argo Relax	505	10,2	★★★★	■	7	>3h	49	★★★★	★★★
8 DeLonghi PAC AN97 Real Feel	649	9,8	★★★★	■■■	12	>3h	53	★★★★	★★★
9 DeLonghi PAC AN112 Silent	800	9,8	★★★★	■■■	7	2h30	51	★★★★	★★★
10 Electrolux EXP09CN1W7	600	6,2	■■■	★	14	>3h	50	★★★	★★

LIRE LE TABLEAU

REFROIDISSEMENT

La puissance frigorifique a été mesurée selon la norme EN14511, avec une température externe et interne à 35 °C. On évalue ainsi le pouvoir réfrigérant du climatiseur. Les mesures sont réalisées

pendant 1h35. Seules les 35 dernières minutes sont prises en compte.

DISTRIBUTION DE L'AIR FRAIS

Toujours selon la norme EN14511, l'évaluation combine la température et l'homogénéité de la température dans la pièce.

Les mesures sont réalisées à 1 m et 2 m avec des capteurs situés l'un en face de l'appareil, les deux autres à droite et à gauche à égale distance.

RAPIDITÉ DE REFROIDISSEMENT

Le temps mis pour refroidir la pièce de

test à 30 °C, puis à 25 °C, est noté. La température initiale de la pièce s'élève à 35 °C et le climatiseur est réglé au maximum de ses performances (température minimale, ventilateur à vitesse maximale et mouvement

de brassage de l'air). Le test prend fin au bout de 3 heures si la température de 25 °C n'a pas été atteinte.

ASSÈCHEMENT DE LA PIÈCE

La condensation de l'eau est quantifiée puis évaluée.

CONSUMMATION ÉLECTRIQUE

Elle est calculée sur une période de 2 semaines de fonctionnement en continu ou 4 semaines 12 h par jour, à pleine puissance.

BRUIT

Il est mesuré avec le programme le plus

silencieux, puis celui recommandé pour une utilisation quotidienne et, enfin, à pleine puissance. Les relevés sont effectués à 1 m de hauteur et à 1 m de l'appareil. Les appareils mobiles sont en général bruyants.

FACILITÉ D'UTILISATION

Le vidage du bac de récupération d'eau, ainsi que le nettoyage des filtres ont été appréciés tout comme la notice, la manipulation de l'appareil, l'installation, la télécommande, la programmation et l'ergonomie du tableau de commandes.

(1) H: horizontal; V: vertical.

-: non.

★★★ TRÈS BON

★★ BON ★ MOYEN

■ MÉDIOCRE

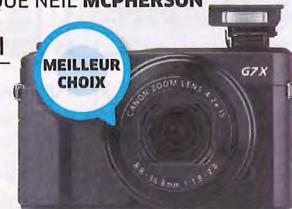
■■ MAUVAIS



Lorsque vous installez votre climatiseur, veillez à ne pas trop plier la gaine d'évacuation de l'air chaud.

APPAREILS PHOTO COMPACTS ET BRIDGES

CYRIL BROSSET, RÉDACTEUR TECHNIQUE NEIL MCPHERSON

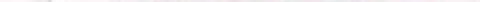
Canon PowerShot G7 X Mark II
620 € | ★★ | 16/20

▶ Présent depuis un an en rayon, cet appareil reste une valeur sûre. Son grand capteur, son optique lumineuse (zoom 4,2x à ouverture maxi f/1,8-2,8) et son stabilisateur efficace offrent un résultat très satisfaisant. Avec lui, vous prendrez de belles photos dans quasiment toutes les situations, même s'il peut arriver que certaines d'entre elles manquent de piqué dans les coins et que des aberrations chromatiques apparaissent dans certaines scènes à fort contraste. Le G7 X Mark II dispose du Wi-Fi, du NFC, du mode RAW,

ainsi que de l'horizon virtuel, qui permet de contrôler l'inclinaison de l'appareil. On regrette juste qu'il ne possède ni griffe porte-flash ni viseur. Heureusement, le flash intégré est performant et l'écran inclinable offre une bonne lisibilité, même s'il a tendance à réfléchir un peu trop les rayons du soleil. Autre petit défaut de cet appareil: son manque de réactivité entre deux prises de vues (1,4 seconde).

Panasonic Lumix DMC-LX15
700 € | ★★ | 15,8/20

▶ Encombrement semblable, équipements similaires, performances proches... pas de doute, ce Panasonic est un concurrent direct du Canon G7 X Mark II. Lui aussi fournit des photos de qualité, nettes et détaillées avec de belles couleurs et une maîtrise efficace du bruit, y compris en faible luminosité. Certes, son zoom est un peu plus limité (3x) et il est un peu plus cher (80 € de plus) que le Canon, mais le délai entre deux prises de vues est nettement plus court (seulement 0,2 seconde) et son mode vidéo est un cran au-dessus.

Nikon Coolpix B500
260 € | ★★ | 13,2/20

▶ Avec lui, vous réaliserez des films de qualité, quelles que soient les conditions de lumière. En plus, son mode 4K (3840 x 2160) vous permettra de conserver vos souvenirs en ultra haute définition et le son sera de meilleure qualité, même si des bruits parasites peuvent se faire entendre en cas d'emploi du zoom pendant l'enregistrement. Comme le Canon, il n'intègre pas de viseur ni de griffe porte-flash.

14 COMPACTS ET BRIDGES DE 120 À 700 €

	PRIX	APPRÉCIATION GLOBALE										QUALITÉ PHOTO		QUALITÉ VIDÉO		PERFORMANCES		CARACTÉRISTIQUES ÉCRAN		Résolution	Poids avec batterie
		Luminosité	Flash	Qualité	Appréciation	Luminosité	Qualité	Appréciation	Temps	Délai	Zoom	Appréciation	Viseur	Prise	Appréciation	Délai	Zoom	Appréciation	Viseur		
1 Canon PowerShot G7 X Mark II	620	16	★★	★	★★★	★★	★★★	★★★	n. a.	★★★	★★	★★	■■	4,2	1040	●	●/-	-	322		
2 Panasonic Lumix DMC-LX15	700	15,8	★★	★	★★	★★	★★	★★	★★	★★★	★	★	★★	■■	3	1040	●	●/-	-	310	
3 Canon PowerShot G9 X Mark II	480	15,3	★★	★	★★	★★	★★	★★	★★	★★★	★★	★★	★★★	★★	3	1040	●	/-	-	209	
4 Panasonic Lumix DMC-TZ100	650	15,2	★★	★	★★	★★	★★	★★	★★	★★★	★★	★★	★★	■■	10	1040	●	/-	●	314	
5 Panasonic Lumix DC-FZ82	400	14,1	★★	★	★★	★★	★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	60	1040	●	/-	●	649	
6 Nikon Coolpix B700	400	13,6	★★	★	★	★★	★★	★★	■■	■■	★	★★	★★	★★	60	921	-	●/●	●	609	
7 Nikon Coolpix A900	350	13,4	★★	★	★★	★★	★	★★	■■	■■	★	n. a.	★★★	★★	■■	35	921	-	●/-	-	303
8 Nikon Coolpix B500	260	13,2	★★	★	★★	★★	★	★★	■■	■■	★	n. a.	★★	★★	■■	40	921	-	●/-	-	598
9 Sony Cyber-shot DSC-HX350	360	13	★★	★	★★	★★	★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	50	922	-	●/-	●	682	
10 Canon PowerShot SX430 IS	250	12,5	★★	★	★	★	★	★★	■■	■■	★	n. a.	★	★★	■■	45	230	-	/-	-	333
11 Canon Ixus 190	170	12,4	★★	★	★	★	★	★★	■■	■■	★	n. a.	★	★★	■■	10	230	-	/-	-	139
12 Canon PowerShot SX620 HS	240	12,2	★★	★	★★	★★	★	★★	■■	■■	★	n. a.	★	★★	■■	25	922	-	/-	-	184
13 Canon Ixus 185	120	11,5	★	★	★	★	★	★	■■	■■	★	n. a.	★	★★	■■	8	230	-	/-	-	128
14 Nikon Coolpix A300	160	9,5	★	★	★	■■	■■	★	■■	■■	★	n. a.	★	★★	■■	8	230	-	/-	-	119

LIRE LE TABLEAU

QUALITÉ PHOTO
La netteté est appréciée à l'aide d'une mire photographiée en focales longue et courte (format Jpeg), et le rendu des couleurs est évalué à partir d'une mire multicolore.

Pour juger les appareils en faible luminosité, plusieurs photos sont prises dans diverses conditions de lumière. On note aussi l'efficacité du flash à 1, 3 et 5 mètres, et un jury donne son avis sur des clichés pris en intérieur et en extérieur. Enfin, le stabilisateur d'image est testé en plaçant l'appareil sur une machine simulant le tremblement de la main.

QUALITÉ VIDÉO
Plusieurs scènes sont filmées dans différentes conditions de luminosité

puis soumises au jury. La qualité du son est aussi prise en compte.

QUALITÉ DE L'ÉCRAN ET DU VISEUR
La qualité du viseur et la lisibilité de l'écran sont évaluées au soleil et en faible lumière. L'angle

de vue de l'écran est également apprécié.

PERFORMANCES
On note le temps de démarrage (délai nécessaire pour mettre l'appareil en marche et prendre une photo), le délai de déclenchement

(photo d'un sujet situé à 1 m une fois la mise au point effectuée) et le délai entre 2 prises de vues. Le jury apprécie aussi les réglages de base, la mise en place et le retrait de la batterie et de la carte mémoire, la notice, etc.

(1) Les appareils avec viseur sont ici des bridges. Attention, on peut trouver dans le commerce des compacts avec viseur.

●: oui; -: non.
n. a.: non applicable.
★★★ TRÈS BON
★★ BON
★ MOYEN
■ MÉDIOCRE
■■ MAUVAIS

PHOTOS ICRT



Nous avons testé 14 appareils photo, de type compact ou bridge, vendus de 120 à 700 €. Outre la qualité des clichés, nos évaluations prennent en compte le mode vidéo, les performances du viseur et de l'écran, ainsi que la réactivité des appareils.



Nikon Coolpix B500
260 € | ★★ | 13,2/20

▶ Le B500 a deux points forts: son prix et son zoom 40x (22,5-900 mm). Pour le reste, des concessions s'imposent. Si la plupart des photos sont belles, quelques aberrations chromatiques ont été constatées dans les scènes à fort contraste à focale courte. Quant au sujet, il lui arrive d'être flou quand la luminosité est faible. Autres regrets: l'absence de griffe porte-flash, des réglages manuels limités à la balance des blancs et un mode vidéo moyen. Les images des films deviennent vite sous-exposées si la luminosité baisse et l'emploi du zoom impacte négativement la qualité du son.

CÔTÉ TECHNIQUE

Les grands capteurs améliorent l'image

Quel est le point commun entre les quatre appareils photo en tête de notre test et les trois modèles à plus de 1000 € évoqués ci-dessous? Tous les sept ont un capteur de grande taille, de type 1 pouce, soit 16 mm de diagonale (les autres modèles de notre sélection ont un petit capteur de type 1/2,3", soit 8 mm de diagonale). Pour des questions d'espace et de coût, les fabricants dotent auparavant leurs appareils photo compacts de capteurs très petits. Ils proposent désormais au sein de leur gamme des modèles pourvus de capteurs plus grands. Avec ces derniers, pour une résolution

identique (20 Mpx, par exemple), chaque photosite est plus gros. Il capte donc mieux la lumière. Le résultat est surtout flagrant lorsque la luminosité n'est pas bonne (quand le soleil se couche ou lors de prises de vues en intérieur, par exemple). Les clichés sont alors plus lumineux, le bruit (parasites sur l'image) est moins présent et les sujets en mouvement risquent moins d'être flous. Bien sûr, la qualité des photos ne dépend pas que de la taille du capteur. La qualité de l'optique et celle du système de traitement de l'image jouent aussi un rôle important. N'empêche, plus le capteur est grand, plus l'image

a des chances d'être belle. Cet atout a néanmoins un prix. Les appareils à grand capteur de notre sélection sont vendus de 500 à 1700 €.



ATDIGIT/ADOB

Plus d'appareils photo testés sur <http://ufcqc.link/photo560>

Faut-il craquer pour les appareils à plus de 1000 €?



Sony Cyber-shot DSC-RX10M3
1700 € | ★★★ | 16,1/20



Sony Cyber-shot DSC-RX100M5
1150 € | ★★ | 15,7/20



Panasonic Lumix DMC-FZ2000
1200 € | ★★ | 15,5/20

À côté de leurs appareils de milieu de gamme, la plupart des fabricants proposent des compacts experts à plus de 1000 €. Pour savoir ce qu'ils valent, nous en avons testé trois, deux Sony (un bridge et un compact) et un bridge Panasonic. Résultat: aucun d'eux n'a démerité. Si nous les avions intégrés à notre sélection, tous les trois auraient figuré en haut de tableau. Avec ★★★ et une note de 16,1/20, le bridge Sony RX10M3 aurait même décroché le titre de « Meilleur choix ». Avec lui, vous êtes quasiment certain de prendre de belles photos, quelles que soient les conditions de luminosité. La présence d'un viseur, sa grande réactivité et son zoom 25x ont aussi été très appréciés. Parmi ses défauts, on note sa lenteur au démarrage, vues. Si les appareils les plus chers font aussi partie des plus performants, nos tests prouvent que les différences avec d'autres modèles compacts de milieu de gamme ne sont pas forcément flagrantes. Pas sûr, au final, que la différence de prix soit justifiée.

MOZZARELLAS

MARIE-NOËLLE DELABY, RÉDACTRICE TECHNIQUE MÉLANIE MARCHAIS



A. GRAVANTE/ADOBESTOCK



WESTEND61/AGEPHOTO

La mozzarella se décline en tresse, en billes et en boule. Sur l'emballage, le terme mozzarella employé seul désigne en général un fromage au lait de vache, alors que le terme Bufala indique l'emploi de lait de bufflonne.

18 MOZZARELLAS

10 AU LAIT DE VACHE

			g	€	€										
1	Galbani	Boule	125	0,94	7,52	13,5	★★	13,5	★★	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
2	Casino bio	Boule	125	0,99	7,92	12,4	★★	12	★	★	★★★	★	★★★	★★★	★★★
3	Ambrosi	Boule	125	1,08	8,64	11,5	★	10,5	★	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
4	Casale Fresco (Aldi)	Boule	125	0,58	4,64	10,6	★	9	★	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
5	Auchan bio	Boule	125	1,20	9,60	10,5	★	9	★	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
6	Pâtures billes (Intermarché)	Billes	125	1,59	12,72	10,3	★	9	★	★	★★★	★	★★★	★★★	★★★
7	Carrefour mini	Billes	150	2,06	13,73	10	★	8	■	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
8	Les croisés (Leclerc)	Boule	125	0,71	5,68	10	★	8	■	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
9	Casa Azzurra perlines	Billes	120	1,39	11,58	9,1	★	7	■	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
10	Lovilio (Lidl)	Boule	125	0,58	4,64	8,9	★	6,5	■	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★

8 AU LAIT DE BUFFLONNE

			g	€	€										
1	Monoprix DOP (1) et bio	Boule	125	2,80	22,40	14,6	★★	15,5	★★	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
2	Tradizioni d'Italia (Leclerc) DOP	Boule	200	3,08	15,40	13	★★	13	★★	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
3	U saveur DOP billes	Billes	120	1,78	14,83	13	★★	12,5	★★	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
4	Ambrosi DOP et bio	Boule	125	2,52	20,16	12,7	★★	13	★★	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
5	Galbani di Latte di Bufala Mini	Billes	150	2,94	19,60	12,5	★★	12,5	★★	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
6	Carrefour DOP	Boule	125	2,06	16,48	12	★	11	★	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
7	Leader Price DOP	Boule	125	1,29	10,32	12	★	12	★	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
8	Casa Azzurra DOP	Boule	125	1,65	13,20	11,7	★	11	★	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★

(1) DOP : dénomination d'origine protégée (équivalent italien de l'AOP française). Dans ce tableau, c'est la Mozzarella di Bufala Campana qui arbore la DOP.

LIRE LE TABLEAU

DÉGUSTATION

5 experts ont évalué l'aspect (couleur, brillance...), les arômes, le goût et la texture en bouche des échantillons. La dégustation compte pour plus de la moitié de la note globale.

CONTAMINANTS

Nous avons recherché des substances toxiques (dioxines, furanes et PCB) formées par les industries

lourdes (incinération d'ordures) mais aussi l'activité volcanique, qui peuvent s'accumuler dans l'organisme. Par le passé, elles ont été retrouvées à des taux importants dans des mozzarella de la région napolitaine. Aucun échantillon, même bio, n'est exempt de ces contaminants mais les valeurs mesurées sont nettement inférieures aux limites réglementaires.

MICROBIOLOGIE

Aucun échantillon ne contient de micro-organismes pouvant entraîner un risque pour la santé. À l'approche de la date limite de consommation (DLC), certains produits présentent des taux de levures-moisissures élevés, non visibles à l'œil nu, pouvant avoir un impact sur la qualité gustative (★).

SEL

Les échantillons analysés contiennent des taux de sel compris entre 0,36 g et 0,94 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

Un écart est souvent mesurable entre le poids affiché et le poids réel. Il peut être dû à des transferts entre le fromage et le liquide qui l'entoure durant la vie du produit. Les mozzarella montrant les plus grands écarts obtiennent ★. À l'exception d'une, toutes ont la DOP, qui s'inscrit comme un vrai gage de qualité.

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

SEL

Les échantillons analysés contiennent des taux de sel compris entre 0,36 g et 0,94 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

et 0,22 g par portion (autour de 65 g). Les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) étant de 5 g maximum de sel par jour, ces taux restent raisonnables (★★).

POIDS NET ÉGOUTTÉ

BUFALA ET MAFIA

Quand la mozzarella montre pâte blanche

Le lait de bufflonne, très apprécié dans les mozzarellas, se fait désirer en été, où la demande est très forte, et voit son prix grimper. Les dérives ne sont pas loin.

Et ce sa forme sphérique, son blanc éclatant? Solaire, la mozzarella a un parfum de vacances qui séduit la France en particulier, talonnée par l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis. Ses rondeurs ont toujours conquis les étrangers, comme en témoignent les premiers écrits sur la mozzarella, datant du XII^e siècle, qui rapportent que les moines de San Lorenzo in Capua, près de Naples, l'offraient aux pèlerins de passage. Mais ce succès hors de sa région historique, située entre Latium, Pouilles et Campanie, est récent. En effet, la mozzarella est traditionnellement obtenue à partir de lait de bufflonne, dont la richesse en matière grasse (7,5% contre 3,7% pour la vache) donne de l'onctuosité et un goût subtilement lacté à ce fromage frais. Paradoxalement, la sphère blanche a pourtant été popularisée dans les années 70 par les grands producteurs laitiers, qui l'ont promue comme un fromage allégé en le travestissant en un produit à base de lait de vache, certes moins gras mais souvent insipide. Aujourd'hui, la mozzarella industrielle au lait de vache, parfois coquettellement nommée *fior di latte*, domine le marché.

Mais les meilleurs produits demeurent ceux au lait de bufflonne, en particulier la Mozzarella di Bufala Campana, qui bénéficie depuis 1996 d'une DOP (dénomination d'origine protégée) s'appuyant sur un cahier des charges strict.

Et pour cause, la mozzarella du tout-venant peut être d'Italie ou d'ailleurs, de vache ou de bufflonne, obtenue à partir de lait frais, en poudre ou congelé. Mais la mozzarella DOP est uniquement fabriquée entre Frosinone, au nord, et Salerne, au sud, à base de lait de bufflonne certifié, frais et local, et selon une recette précise, afin de garantir la qualité d'un produit deux fois plus cher, en moyenne, qu'une mozzarella standard.

La bufflonne: une vache à lait?

Malgré son prix élevé, la mozzarella DOP affiche une croissance de 130% en 15 ans et sa production n'a plus rien de confidentiel. «1 371 élevages de bufflonnes et 102 fromageries sont labellisés, 32% de la production étant destinée à l'étranger», s'enorgueillit Pier Maria Sacani, du consortium de la Mozzarella di Bufala Campana, l'organisme qui défend l'appellation. Mais avec un chiffre d'affaires de 345 millions d'euros à la production, la DOP, qui fait vivre 15 000 personnes, crée convoitises et dérives dans une des régions les plus pauvres d'Italie. Ainsi, en été, alors que la salade caprese (la fameuse tomate-mozza) envahit les tables d'Europe, la production de lait de bufflonne labellisé se retrouve à flux très - voire trop - tendu et peine à répondre aux besoins des fromagers. Résultat, «le cours du lait s'envole et les prix peuvent dépasser 2 € du litre, contre moins de 0,30 €/l en



SANCERRES BLANCS

PASCAL SELLIER ET MARC MIANNAY

ADOBESTOCK



Nous avons soumis à la dégustation de notre jury 40 vins blancs de l'appellation Sancerre. Un petit vignoble à part qui entend se distinguer par la qualité de ses cuvées. Et qui y réussit plutôt bien quand les vignerons s'en donnent la peine.

résume Gilles Guillerault, président de l'ODG Sancerre (Organisme de défense et de gestion). «La force du vignoble est d'être peu étendu avec de petites structures et des paysans les pieds dans le terroir», affirme Benoît Roumet, responsable du BIVC. Un avis partagé par Alphonse Mellot père, négociant désormais rentré sur son domaine: «Grâce aux liens créés depuis des décennies avec l'union viticole, c'est une appellation avec une vraie synergie qualitative même s'il y a une compétition entre domaines.» En clair, on privilie les choix des vignerons plutôt que ceux de la coopération ou du négoce dans le cadre d'une émulation entre viticulteurs. Le vignoble de Sancerre est ainsi plus près de la gestion d'une fruitière du Jura que de la dépendance vis-à-vis des industriels. Les cuvées de notre sélection sont toutefois loin d'être anecdotiques en volume: plus de 300 000 bouteilles pour deux références en biodynamie.

Monter en gamme

La typicité des sancerres blancs découle traditionnellement d'un assemblage des trois terroirs de l'appellation: les «silex» apportent la tension, colonne vertébrale du vin; les «caillottes» l'ouverture aromatique et les «terres blanches» le gras. Une génération de jeunes vignerons, souvent formés à l'école bourguignonne, a l'ambition d'une montée en gamme. Ce qui oblige, pour certains domaines et certaines parcelles, à revoir l'assemblage, à étudier les élevages en cuve ou en bois. Quelques domaines ont de meilleurs résultats en cuvées classiques qu'en cuvées parcellaires. Sortir de l'assemblage conduit à redéfinir la typicité; les choix sont plus ouverts. Nombre de terroirs sont ainsi magnifiés. Le seul reproche que l'on peut faire aujourd'hui est que, poussés en bonne partie par le marché anglais, les viticulteurs commercialisent un peu trop vite leurs productions. Quelques mois de plus en cave amélioreraient sans doute grandement le côté «fondu» des arômes et des fragrances du vin. ♦

Faire de la qualité, à la vigne comme en cave, est la priorité

Le vin ne peut se résumer ni à de grands crus inaccessibles ni aux mixtures bon marché impossibles à identifier. Il reste une voie médiane qui est celle de l'exigence des viticulteurs, dans leur travail sur le terrain et en cave, dans leur refus de céder aux diktats de certains grands distributeurs et négociants (pas tous, heureusement). Précédemment⁽¹⁾, nous avons abordé ces «équilibres» dans les appellations et les choix de vignerons autant attachés à la qualité de leurs vins qu'à la préservation de l'environnement.

Rester «petit»

Nous nous intéressons aujourd'hui au vignoble de Sancerre, un cas exemplaire dans la gestion de l'appellation avec ses propres outils: le Bureau interprofessionnel des vins du Centre (BIVC), un laboratoire d'analyses indépendant et la Maison des vins et des commissions, où l'on débat des améliorations à apporter à la vigne et aux vins. Cette dynamique collective existe depuis des décennies. «Ce sont les producteurs qui ont créé l'AOC (Appellation d'origine contrôlée). Au départ, l'Inao (Institut national des appellations d'origine) était un organisme bicéphale mettant autour de la table les professionnels et des représentants de l'administration pour gérer ces appellations. Nous ne nous reconnaissions plus dans le système actuel, dominé par le négoce et la coopération»,

(1) «L'AOC chef-d'œuvre en péril» (QC n°550) et «Vins hors AOC» (QC n°558).

NOTRE
SÉLECTION

Grande Réserve
2015
Henri Bourgeois

18 € | 14,5/20

► Belle robe claire, brillante et limpide. Le nez floral, sur l'aubépine, est subtil et élégant. Belle attaque en bouche avec du gras, de l'opulence sans manquer de fraîcheur. Un grand sancerre d'assemblage classique. Cuvée issue de terroirs situés entre Chavignol et Sancerre sur des vignes assez âgées (25 à 30 ans). Élevage en cuves Inox régulées relativement court (cinq mois) et adapté à la maturité du raisin. Production: 82000 bouteilles.

OÙ LE TROUVER

Caves Balthazar, Paris 75014.
contact@cave-balthazar.com

**Domaine du
Pré Semelé**
2015 Julien
et Clément
Raimbault

16,50 € | 14,5/20

► Belle robe claire et limpide. Nez sur le bourgeon de cassis, pur et net. La bouche est longue, grasse, opulente avec une belle fraîcheur en finale. Un superbe équilibre dans l'assemblage de deux terroirs (70% de terres blanches, 30% de caillottes). Vignoble de 12,3 ha, classique du Sancerrois avec des élevages en cuves Inox sur lies fines. Le travail du sol et l'absence de désherbants vont dans le sens de l'appellation. Production: 110000 bouteilles.

OÙ LE TROUVER

Chateaunet.com

Silex
2016
Domaine
Vincent
Delaporte

12 € | 14,5/20

► Belle robe jaune bouton d'or, brillante et limpide. Le nez, opulent, tire sur les agrumes en finesse. La bouche est grasse sans manquer de fraîcheur en finale. Cuvée issue de vieilles vignes sur silex de plus de 50 ans, sur un domaine reconverti à la vendange à la main. Le jus est mis en barrique de 600 l (bois de la forêt de Tronçais). Un excellent Sancerre un peu atypique, élargissant le champ des « possibles » sur cette appellation. Production: 40000 bouteilles.

OÙ LE TROUVER

Direct Propriété. 0248780332.

La Comète
2015
Domaine
Paul Prieur

19 € | 14,5/20

► La robe claire et brillante annonce un vin de qualité. Le nez floral, subtil et complexe, laisse apparaître des agrumes élégants. La bouche grasse, avec du volume et une fraîcheur remarquable en finale, confirme cette excellence. Un grand classique! Cette cuvée, sélection parcellaire sur le lieu-dit « Les Garennes » à Sancerre, est élevée uniquement en cuve Inox. Production: 4900 bouteilles (exclusivité Lavinia).

OÙ LE TROUVER

Lavinia, Paris 75001.
www.lavinia.fr

**Domaine
Vacheron**
2015

20 € | 13,5/20

► Belle robe pure et limpide. Nez élégant, floral, tirant sur l'aubépine. La bouche est grasse, d'une belle opulence et une finale parfaitement équilibrée. Un grand sancerre classique issu d'un vignoble de 35 ha en biodynamie. La cuvée, assemblage de plusieurs types de terroirs calcaire (45%), silex (45%) et marnes (10%) est élevée en foudres, le domaine recherchant l'équilibre entre densité et minéralité. Production de 300000 bouteilles.

OÙ LE TROUVER

Les caves de Marly, Le Port-Marly 78560. www.alaindutournier.com

**Les
Chasseignes**
2015
Aurore Dezat

13 € | 13,5/20

► Robe très claire. Le nez, sur l'aubépine, est net et puissant. La bouche équilibrée, avec un gras présent, de la fraîcheur qui finit sur l'élégance. Cette cuvée illustre les évolutions possibles pour de petits domaines. La maîtrise œnologique est facilitée par les outils mutualisés de l'interprofession; ainsi les vignerons peuvent peu à peu sortir du négoce ou de la coopération. Parcelles (1,5 ha) situées à Sury-en-Vaux, sur des terres blanches. Production: 1500 bouteilles.

OÙ LE TROUVER

Direct Propriété. 0248793684.

**Domaine
Jean-Pierre
Vacher et Fils**
2015

9,73 € | 13,5/20

► Belle robe claire et limpide. Le nez, net et précis, évolue sur des notes florales. La bouche avec du gras, du volume, finit tout en fraîcheur. Un beau sancerre. Assemblage classique issu de vignes en terres blanches et caillottes pour un petit domaine familial de 12 ha. La cuvée est élevée, sur plusieurs mois, en cuves Inox. L'assemblage se veut précis et soigné. Excellent rapport qualité prix. Production: 50000 bouteilles en 3 mises successives.

OÙ LE TROUVER

Leclerc (Bois-d'Arcy, 78)

La Moussière
2015
Alphonse
Mellot

17,90 € | 13,5/20

► Robe très brillante. Nez floral avec des notes élégantes de bourgeon de cassis. La bouche, pure et droite, à l'acidité et à la fraîcheur maîtrisée, finit tout en élégance et en suavité. Belle persistance en bouche, un grand sancerre, classique de l'appellation, provenant d'un vignoble de 25 ha conduit en biodynamie sur sols calcaires. L'élevage, pour deux tiers en cuve et un tiers en demi-muid neuf, est soigné et précis. Production: 350000 bouteilles.

OÙ LE TROUVER

Monoprix (Poissy, 78)

40 SANCERRES BLANCS

	Prix en €	Note sur 20
AUCHAN (CERGY-PONTOISE, 95)		
Domaine Olivier Foucher 2015	12,50	11,5
Pierre Chanau 2015	10,50	10,5
CARREFOUR (MONTESSEN, 78)		
Les Doucerons 2015, Foucher Lebrun	10,95	10
CASINO (MAISONS-LAFFITTE, 78)		
Club des Sommeliers 2015, La cave des vins de Sancerre	9,50	10,5
CAVE BALTHAZAR (PARIS, 75)		
► Grande Réserve 2015, Henri Bourgeois	18	14,5
CAVES DE MARLY (LE PORT-MARLY, 78)		
► Domaine Vacheron 2015	20	13,5
Le Pierrier 2015, Domaine Thomas	17	8
CHATEAUNET.COM		
► Domaine du Pré Semelé 2015, Julien et Clément Raimbault	16,50	14,5
DIRECT PROPRIÉTÉ		
► Silex 2016, Domaine Vincent Delaporte	12	14,5
► Les Chasseignes 2015, Aurore Dezat	13	13,5
Domaine du Carrou 2015, Dominique Roger	9,36	13
Cuvée Genèse 2015, Jean-Max Roger	12	12,5
Anthéa 2015, Domaine Daniel Reverdy et Fils	11	12,5

	Prix en €	Note sur 20
Domaine Daniel Reverdy et Fils 2016	8,50	12
Aurore Dezat 2016	8	12
Les Monts Damnés 2015, Anthony et David Girard	9,50	12
Cuvée Marnes et Caillottes 2015, Jean-Max Roger	12	11
La Jouline 2015, Domaine du Carrou, Dominique Roger	13,68	11
Chêne Marchand 2015, EARL Pierre Morin	14	11
Le Chêne Marchand 2015, Domaine du Carrou, D. Roger	12,96	11
Vieilles Vignes 2015, Jean-Max Roger	19	10,5
Héritage 2015, Alban Roblin	11,52	10
ÉPICERIE DE LONGUEUIL (MAISONS-LAFFITTE, 78)		
Silex 2015, Michel Thomas	15,20	9,5
Le Chant du Merle 2015, Michel Thomas	11,90	9,5
INTERMARSHÉ (ORGEVAL, 78)		
Le Respect du Terroir 2016, Cave de Gortona	11,72	12
LA VIGNERY (RAMBOUILLET, 78)		
Les Pierris 2016, Roger Champault	12,25	9,5
LAVINIA.FR		
► La Comète 2015, Domaine Paul Prieur	19	14,5

LE DÉCANTEUR (MONTROUGE, 92)

Le Chêne Marchand 2015, Joël et Sylvie Cirotte

18,50 | 12

Le Grand Chemarin 2015, Joël et Sylvie Cirotte

19,50 | 11

LECLERC (BOIS-D'ARCY, 78)

► Domaine Jean-Pierre Vacher et Fils 2015

9,73 | 13,5

Domaine des Coltabards 2015

12,83 | 8,5

LECLERC (CONFLANS-SAINTE-HONORINE, 78)

Pierres Blanches 2015, René Carroi

11,92 | 10

MONOPRIX (POISSY, 78)

► La Moussière 2015, Alphonse Mellot

17,90 | 13,5

Domaine Paul Cherrier 2015

11,60 | 10

MONOPRIX (SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, 78)

Terroir Silex Château de Fontaine-Audon 2015

18,50 | 12

NICOLAS (MAISONS-LAFFITTE, 78)

Les Champs Clos 2015, La cave des vins de Sancerre

15,70 | 12

REPAIRE DE BACCHUS (SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, 78)

Domaine François Crochet 2015

18,90 | 12

Filigrane 2016, Domaine Daniel Crochet

16 | 11

SUPER U (LE PORT-MARLY, 78)

Les Trois Terroirs 2015, Domaine de La Vauvise

12,98 | 9,5

U EXPRESS

Domaine de la Chezatte 2015

10,13 | 11,5

LIRE LES TABLEAUX

LA DÉGUSTATION

Elle a été réalisée à l'aveugle, en mai dernier, par plusieurs clubs œnologiques amateurs regroupés au sein de l'association

Bien choisir son vin.

NOTRE NOTATION

Elle intègre le niveau du

terroir, la complexité aromatique, la longueur en bouche, la présence de défauts liés au raisin, à la vinification, à l'élevage ou à la mise en bouteilles.

De 7 à 10/20.

Vinification honnête mais qualité de vendange faible ou diluée.

De 10 à 13/20.

Cuvée honorable, issue d'une vendange d'une certaine qualité, plus ou moins fruitée. Avec un peu plus d'ambition, elle accéderait au niveau supérieur.

Au-dessus de 13/20.

Beau vin, aucune faute de vinification, belle expression du fruit.

La typicité est établie.

Qualité de la vendange.

Qualité de la vendange.

Qualité de la vendange.

Qualité de la vendange.

ÉCOUTEURS POUR LE SPORT

CAMILLE GRUHIER, RÉDACTEUR TECHNIQUE FRANÇOIS PALEMON

GUIDE D'ACHAT

Les prix des écouteurs testés vont de 35 à 199 €, ce qui ne facilite pas le choix! D'autant qu'il est impossible de les essayer avant achat, contrairement aux casques arceau.

Vérifiez la compatibilité iOS/Android

Les écouteurs filaires (sportifs ou pas) ne sont pas compatibles avec tous les smartphones. Les fabricants sérieux précisent sur la boîte à quel modèle de smartphone se destine le casque (Apple iOS, Samsung Galaxy ou Android). Mais certains ne le mentionnent pas ou n'informent juste, en petits caractères, que toutes les fonctions ne sont pas disponibles avec tous les smartphones. Les problèmes de compatibilité sont dus à la télécommande. Apple a en effet intégré son propre protocole de fonctionnement; du coup, si vous utilisez un casque fait pour Android avec un iPhone, le son passera, vous pourrez

a priori changer de piste et accepter un appel mais pas augmenter le volume (ni pour la musique ni pour les conversations). En outre, les casques Android ne fonctionnent pas parfaitement avec tous les smartphones Android, car il existe deux normes de prise audio jack. La plupart des fabricants ont opté pour la norme CTIA, mais certains ont conservé la norme OMTP. Vérifiez si le casque choisi est compatible avec votre appareil. Si elle ne figure pas sur la boîte, l'information est sans doute disponible sur le site de la marque. Ce problème de compatibilité ne se pose pas pour les casques sans fil.

Gare aux fuites... acoustiques

Rien n'empêche d'utiliser des écouteurs pour le sport en toutes circonstances. Pour le confort de vos voisins dans les transports, optez alors pour un modèle à faible fuite acoustique. Veillez peut-être

aussi à choisir un modèle de couleur sobre, moins lassant qu'une couleur vive, et pas trop volumineux. Enfin, limitez le volume sonore et faites des pauses pour prendre soin de vos oreilles.

Pour les sans fil, vous avez le choix entre des écouteurs isolés, comme les Samsung Icon X 1, ou reliés entre eux 2 (ici, le JBL Under Armour Sport Wireless).



TEST LABO

En plus des mesures audio et du test d'écoute habituellement réalisés sur les casques audio, nous avons confié les écouteurs aux membres d'un club de course à pied pour les éprouver en conditions réelles.

JUICES IMAGES/GRAPHICOBSESSION

L'intra-auriculaire domine

Les écouteurs pour le sport sont en majorité intra-auriculaires, ils se logent dans le conduit auditif de l'oreille. Certains se présentent sous la forme de simples «boutons», d'autres intègrent une petite patte qui se place dans la conque. D'autres encore disposent d'un contour d'oreille pour optimiser le maintien.

Les fabricants livrent toujours plusieurs tailles d'embout. Bien qu'il ait tendance à isoler des bruits extérieurs (cela peut être dangereux dans la rue), le format intra-auriculaire se prête bien à la pratique sportive. On trouve quelques rares casques à arceau. Lors de

notre test, nous avons été surpris par le confort et le bon maintien du Monster Freedom.



Plusieurs tailles d'embouts sont livrées pour adapter le casque à toutes les morphologies (Jabra).

Un contour d'oreille assure un bon maintien (Jabra Sport Pace).



Sans fil mais avec batterie

De nombreux écouteurs pour sportifs se connectent au smartphone en Bluetooth, libérant l'utilisateur du câble jack, ce qui est très appréciable.

Les deux oreillettes sont reliées par un tour de cou, sauf sur les Samsung Icon X: chacune se loge dans l'oreille (d'où une certaine angoisse à l'idée d'en perdre une; c'est aussi le cas pour les Apple Airpods, bien qu'eux ne soient pas vendus comme des écouteurs de sport). Mais une nouvelle contrainte apparaît, puisque ces

écouters sans fil fonctionnent sur batterie. Il faut les recharger. La recharge est en général assez rapide mais l'autonomie se révèle très variable:

suffisante pour un marathon (même deux!) avec la plupart des modèles, elle n'atteint même pas 1h30 sur d'autres. Les écouteurs filaires restent pertinents, notamment parce qu'ils sont moins chers que les Bluetooth. Certains fabricants utilisent des matériaux évitant que le câble s'emmelle.



Guide d'achat casques audio classiques sur <http://ufcqc.link/audio560>

Bose Soundsport in-ear

99 € | ★★ | 15,5/20

► Déclinés en deux versions (Android et iOS), ces écouteurs sont vendus avec trois tailles d'embouts et un étui de rangement. Une télécommande permet d'ajuster le volume, de changer de piste et de discuter lors d'un appel grâce au micro intégré. Les Bose Soundsport in-ear sont parmi les plus chers des écouteurs filaires testés, mais ils sont, de loin, les meilleurs. Les embouts en silicone se placent instantanément (inutile de les replacer pour trouver la bonne position) et contribuent à la qualité de la restitution sonore. Malgré une bande passante audio un peu



limitée, notamment dans les graves (fréquence de coupure basse de 78 Hz), c'est l'un des modèles préférés du jury d'écoute. Le son est précis, équilibré et offre une bonne dynamique. Seul reproche, le câble un peu long. Un clip de fixation évite toutefois qu'il ne balance trop. Les écouteurs résistent à la transpiration et aux intempéries.

Bose Soundsport wireless

180 € | ★★ | 15,2/20

► Couper le fil coûte cher: comptez 180 € pour la version Bluetooth des écouteurs in-ear de Bose. Ce modèle est toutefois bien placé par rapport à ses concurrents, aux performances moindres à tarif comparable. Qualité audio, confort et facilité d'emploi sont au rendez-vous. Ce modèle a même obtenu les meilleurs résultats de notre jury d'écoute. Les basses sont bien présentes sans masquer pour autant le reste du spectre, le son est bien équilibré et très détaillé, il offre une très belle dynamique. Les oreillettes sont très confortables, mais nécessitent d'être bien

ÉCOUTEURS POUR LE SPORT



positionnées. La batterie offre une autonomie confortable de plus de 6 heures. Il faut 1h30 pour la charger, mais la recharge partielle est très rapide (de 30 à 70% de charge en 15 minutes). Le seul reproche concerne les écouteurs, un peu volumineux et donc assez peu discrets pour un usage hors séance de sport.



		PRIX	NOTE SUR 20	€	APPRECIATION GLOBALE	JURY D'ÉCOUTE	MESURES AUDIO	CONFORT AU PORTER	FACILITÉ D'EMPLOI	LIAISON SANS FIL BLUETOOTH
1	BOSE Soundsport in-ear	99	15,5	★★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★						
2	BOSE Soundsport wireless	180	15,2	★★ ★★ ★★★★★★★★★★★★★★★						
3	MONSTER iSport Freedom (bluetooth)	199	15	★★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★						
4	BEATS PowerBeats 3 Wireless	199	14,9	★★ ★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★						
5	JBL Under Armour Sport Wireless	149	13,6	★★ ★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★						
6	MONSTER iSport Intensity	79,90	13,3	★★ ★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★						
7	JABRA Jabra Sport Pace	79	13	★★ ★★ ★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★						
8	BEATS urBeats	100	12,6	★★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★						
9	JBL Reflect Mini	59	12,4	★★ ★★ ★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★						
10	JABRA Jabra Sport Coach Special Édition	129	12,3	★★ ★★ ★ ★★ ★★ ★★ ★★ ★★						
11	SAMSUNG Gear IconX	180	11,7	★ ★★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★						
12	URBANISTA Boston Splash Proof	69	11,5	★ ★★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★						
13	SONY MDR-XB80BS	125	11,3	★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★						
14	SONY MDR-XB50BS	57	11,2	★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★						
15	PHILIPS SHQ1405	35	10,6	★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★						
16	PHILIPS SHQ7900	95	10	★ ★★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★						
17	SENNHEISER OCX 686i sports	79	8,9	★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★						
18	JVC HA-F250BT-B	49	8,2	★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★						

LIRE LE TABLEAU

MESURES AUDIO

Elles sont réalisées sur une tête artificielle équipée d'un micro. Les diverses fréquences du spectre audio, allant de 0 à 20 kHz, sont adressées au casque. On mesure, pour chacune, l'amplitude en sortie. On détermine ainsi la capacité du casque à bien restituer

l'ensemble du spectre audible. On déduit de cette mesure la bande passante, soit la plage de fréquence qu'il est capable de restituer. Les fluctuations dans cette bande passante sont aussi relevées et données sous forme d'écart type, des fluctuations trop importantes étant souvent synonymes de

son médiocre. Nous mesurons la distorsion, c'est-à-dire la déformation du son, entre 400 Hz et 4 kHz, ainsi que le volume maximal.

JURY D'ÉCOUTE
Deux ingénieurs du son et un expert audio notent la restitution du spectre (en complément de la mesure de la réponse en fréquence), la dynamique,

la musicalité, l'effet stéréo. Le jury apprécie aussi le niveau sonore perçu par l'entourage.

CONFORT AU PORTER
Il est apprécié par les membres d'un club de course à pied habitués à porter un casque.

FACILITÉ D'EMPLOI
Identification des écouteurs gauche et droit, bruit généré par le câble

et confort sont évalués. Nous jugeons ensuite le réglage du volume, la fonction pause/play, l'accès au morceau suivant et la fonction décrocher un appel (ces points sont également testés lors d'une séance de sport).

AUTONOMIE
Nous mesurons le temps de charge et la durée

d'utilisation après une charge complète. Nous avons aussi mesuré la portée maximale de la liaison sans fil.

●: oui; -: non.
★★★ TRÈS BON
★★ BON
★ MOYEN
■ MÉDIOCRE
■■ MAUVAIS

SIÈGES AUTO

YVES MARTIN, RÉDACTEUR TECHNIQUE LARS LY



TEST LABO

Sécurité de l'enfant et facilité d'installation du siège prennent dans notre jugement global. Selon les groupes et les modèles testés, la sécurité de l'enfant n'est pas toujours optimale. Quatre sièges ont été disqualifiés.

**Cybex Aton 5**

160 € | ★★ | 15,5/20

► Utilisé sans base, il obtient de bons résultats. Il dispose d'un système spécifique de protection contre les impacts latéraux qui absorbe l'énergie du choc. Attention, donc, à ne pas oublier de déployer ces «bras» lors de l'installation. L'Aton 5 est confortable et très simple à utiliser. Il se révèle aussi spacieux et d'une excellente qualité de fabrication. Les risques de mauvaise installation sont assez faibles. Nos recherches de substances toxiques confirment que le fabricant a résolu le problème de contamination détecté sur l'Aton 4, qui affichait une quantité importante de HAP dans sa housse (QC n° 549).

**Cybex Sirona M2 i-Size**

420 € | ★★ | 13,6/20

► Le Sirona M2 fournit globalement un bon niveau de protection. Son installation est simple et les risques de mauvaise utilisation minimes. Le changement de position dos/face à la route se fait aisément grâce au système «Click-in». Le verrouillage du harnais sur l'enfant n'est en revanche pas très commode, mais le réglage à sa taille est facile, car le harnais et l'appuie-tête sont ajustés simultanément (12 positions). Bien rembourré, le siège est confortable, spacieux et offre un bon angle d'assise. Le support pour les jambes pourrait toutefois être meilleur et le champ de vision de l'enfant reste limité.

**Kiddy Phoenixfix 3**

250 € | ★★ | 15,3/20

► Ce modèle obtient de bons, voire de très bons résultats, en termes de protection et la force exercée par le bouclier d'impact en choc frontal n'est pas excessive. L'utilisation est très simple et les risques de mauvaise installation sont faibles. Le confort est d'un bon niveau; le siège, ergonomique, offre un champ de vision bien dégagé. Il faut toutefois s'assurer avant l'achat que l'enfant accepte bien l'imposant bouclier d'impact. À noter que les deux attaches Isofix améliorent la stabilité du siège sur la banquette dans les virages et le maintiennent en place quand l'enfant n'est pas transporté.

**Kiddy Guardianfix 3**

329 € | ★★ | 14,6/20

► Dans sa 3^e version, le Guardianfix répond désormais aux exigences de l'amendement n° 10, ajouté au règlement R44-04, en adoptant un nouveau bouclier d'impact (pour le groupe 1). Il obtient de bons résultats et offre une protection de haut niveau, surtout en latéral, grâce aux gros renforts absorbeurs de choc. En choc frontal, le bouclier d'impact ne provoque pas un enfoncement du thorax important et la pression sur l'abdomen reste minime. Il est aussi confortable et pratique à l'usage. La longueur d'assise est réglable selon 5 positions, afin d'adapter le support pour les jambes à toutes les tailles.

**Kiddy Cruiserfix 3**

249 € | ★★ | 15,2/20

► Le Cruiserfix 3 affiche de bons résultats et offre une protection de haut niveau, surtout en choc latéral grâce aux gros renforts absorbeurs de choc. Le siège est confortable et simple à utiliser mais se révèle un peu encombrant. Les réglages en hauteur et en largeur de la tête, ainsi que celui des parois latérales se font simultanément et d'un seul geste. La longueur d'assise peut aussi se régler sur 5 positions, ce qui permet d'adapter le soutien des jambes selon la taille de l'enfant. La housse est aisément démontable et lavable en machine mais contient des traces de substances indésirables.

**Renolux Renofix**

199 € | ★★ | 14,5/20

► D'une conception innovante (la structure en mousse possède une armature en acier qui assure la rigidité), le Renofix assure une bonne protection, tant en frontal qu'en latéral. Facile à utiliser, il reçoit des accoudoirs, des mousses bien épaisse et très confortables, et peut être incliné. Il offre, en outre, un réglage en hauteur qui se fait d'une seule main. Ce siège est spacieux mais cela se répercute sur l'encombrement, d'autant plus qu'il dispose des grosses protections latérales. Petit grief : sa housse est compliquée à démonter et à remonter, et elle se lave à la main.

36 SIÈGES AUTO ENFANTS

GROUPES 0 ET 0+ ET ÉQUIVALENTS I-SIZE

NOTE SUR 20

	PRIX	APPRÉCIATION GLOBALE	SÉCURITÉ	CONFORT, ERGONOMIE	SUBSTANCES TOXIQUE(S)
1 Cybex Aton 5	160	15,5	★★★★★	★★★★★	★★★★★
2 Cybex Aton Q i-Size + Base Q i-Size	460	15,4	★★★★★	★★★★★	★★★★★
3 Cybex Aton Q i-Size	270	15,3	★★★★★	★★★★★	★★★★★
4 Cybex Aton 5 + Aton Base 2	260	15,1	★★★★★	★★★★★	★★★★★
5 Britax Römer Baby-Safe i-Size + base Baby Safe i-Size Flex Base	460	15	★★★★★	★★★★★	★★★★★
6 Stokke iZi Go Modular	299	15	★★★★★	★★★★★	★★★★★
7 Nuna Pipa Icon + base Pipafix Base	388	14,9	★★★★★	★★★★★	★★★★★
8 Stokke iZi Go Modular avec base iZi Modular	558	14,8	★★★★★	★★★★★	★★★★★
9 Cybex Aton 5 + base Aton Base 2-fix	270	14,7	★★★★★	★★★★★	★★★★★
10 Britax Römer Baby-Safe i-Size	230	14,7	★★★★★	★★★★★	★★★★★
11 Nuna Pipa Icon	249	14,3	★★★★★	★★★★★	★★★★★
12 Hauck Zero Plus Comfort	105	11,3	★	★	★★★★★

SIÈGES DU GROUPE 0+1 ET ÉQUIVALENTS I-SIZE

1 Cybex Sirona M2 i-Size	420	13,6	★★★★★	★★★★★	★★★★★
2 Recaro Zero.1 i-Size	549	12,9	★★★★★	★★★★★	★★★★★
3 Bébé Confort AxissFix Plus	519	12,9	★★★★★	★★★★★	★★★★★
4 Joie i-Anchor Advance + base i-Anchor Advance	348	11,6	★	★★	★
5 Joie spin360	309	11,2	★	★	★★★★★
6 Nuna Rebl	470	disqualifié	■■	■■	★★★★★

SIÈGE DU GROUPE 1

1 Kiddy Phoenixfix 3	250	15,3	★★★★★	★★★★★	★★★★★
----------------------	-----	------	-------	-------	-------

SIÈGE DU GROUPE 0+/1/2/3

1 Joie every stage	239	7	■	■	★
--------------------	-----	---	---	---	---

SIÈGES DU GROUPE 1/2/3

1 Kiddy Guardianfix 3	329	14,6	★★★★★	★★★★★	★★★★★
2 Britax Römer Evolva 1-2-3 SL SICT	245	11,8	★	★	★★★★★
3 Tex Baby Siège auto rehausseur groupe 1/2/3	90	11,5	★	★	★★★★★
4 Nania iMax SP	95	11,5	★	★	★★★★★
5 Britax Römer Advansafix III SICT	359	11	★	★★	★★★★★
6 Cosatto Hug Isofix	450	7,1	■	■	★★★★★
7 Nania Beline SP Luxe	70	7	■	■	★★★★★
8 Casualplay Multipolaris Fix	249	disqualifié	■■	■■	★★★★★
9 LCP Kids Saturn iFix	160	disqualifié	■■	■■	★★★★★

SIÈGES DU GROUPE 2/3

1 Kiddy Cruiserfix 3	249	15,2	★★★★★	★★★★★	★★★★★
2 Renolux Renofix	199	14,5	★★★★★	★★★★★	★★★★★
3 Jane Quartz	199	12,9	★★★★★	★★★★★	★★★★★
4 Nania Befix SP	60	12,9	★★★★★	★★★★★	★★★★★
5 Vertbaudet Juniorsit	80	12,9	★★★★★	★★★★★	★★★★★
6 Casualplay Polaris Fix	189	10,7	★	★	★★★★★
7 Mifold Grab and Go	65	disqualifié	■■	■■	★★★★★

LIRE LE TABLEAU

SÉCURITÉ. Une coque de Golf VII est lancée à 64 km/h et s'arrête sur une distance d'environ 1 m (décélération de 30 g). Pour le choc latéral, un banc muni du siège reproduit un choc à 50 km/h. Pour chaque impact, des capteurs enregistrent les accélérations et les forces supportées. On observe la distance parcourue par la tête du mannequin pour évaluer les risques de choc avec le siège, de contact avec la portière, de sous-marinage (le mannequin passe sous la ceinture de sécurité), etc. **COMMODITÉ D'EMPLOI ET CONFORT.** Les essais d'installation, chronométrés, sont effectués avec des mannequins et de vrais enfants. Des néophytes installent les sièges avant et après avoir lu le mode d'emploi. Des experts évaluent la facilité d'installation, la clarté des notices et les risques de mauvaise installation. Le jugement du confort porte sur la qualité des mousses, le maintien des jambes et la visibilité de l'enfant. **SUBSTANCES TOXIQUE(S).** Ce critère est basé sur la présence de neuf types de substances dangereuses : HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques), phthalates, retardateurs de flammes...

★★★ TRÈS BON
★★ BON ★ MOYEN
★★ MÉDIOCRE
■■■ MAUVAIS

Plus de sièges auto testés sur

<http://ufcqc.link/siege560>

www.ufcqc.fr

www.ufcqc.fr

www.ufcqc.fr

www.ufcqc.fr

www.ufcqc.fr

www.ufcqc.fr

www.ufcqc.fr

Nuna Rebl
groupe 0+/1
470 €

Casualplay Multipolaris Fix
groupe 1/2/3
249 €

LCP Kids Saturn iFix
groupe 1/2/3
160 €

Mifold Grab and Go
groupe 2/3
65 €

► Nos essais ont mis en évidence une malfaçon du Rebl. Lorsqu'il est installé dos à la route, la force du choc frontal provoque la rupture de sa structure et le siège est catapulté vers l'avant avec son passager de 3 ans. Si le Multipolaris Fix a des atouts en termes d'utilisation et d'ergonomie, il se retrouve disqualifié à cause de graves manques de protection lors des chocs frontaux et latéraux. Le Saturn iFix présente, quant à lui, un important défaut de conception: la ceinture de sécurité passe au-dessus des hanches et s'enfonce dans l'abdomen lors du choc frontal. Enfin, le Mifold Grab and Go (uniquement vendu sur Internet) est difficilement qualifiable de rehausseur vu sa faible épaisseur. S'il n'est pas ridicule lors du choc frontal, la protection en cas de choc latéral se révèle inexistante. En outre, le système de maintien archaïque de la ceinture de sécurité n'empêche pas la sangle de cisailier le cou du mannequin. Le seul mérite de ces modèles est que, même s'ils sont mauvais, leur présence restera toujours préférable à l'absence de siège.



Le Multipolaris Fix de Casualplay a montré de graves manquements lors des chocs frontaux et latéraux.

VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

A. WEIBER/WESTEND61/PNS

ANNE-SOPHIE STAMANE, RÉDACTEUR TECHNIQUE FRANÇOIS PALEMON

Winora Y 280 X

► **Batterie.** Même réglé au niveau d'assistance maximal, ce vélo électrique affiche une autonomie impressionnante: 75 km, là où aucun de ses concurrents n'atteint les 70 km! Clairement, il fait la différence sur ce point. La batterie affiche pourtant des caractéristiques classiques, c'est une 36 V 11 Ah comme on en trouve beaucoup. En plus, la charge est relativement rapide : 3h45 quand d'autres ont besoin de 6 heures. Elle peut se faire aussi bien en ôtant la batterie qu'en la laissant dans le cadre du vélo, si on peut la garer à côté d'une prise.

► **Usage.** Il a été plutôt apprécié par notre panel d'utilisateurs, aux habitudes et profils pourtant bien différents. Doté d'un moteur dans le pédailler, il délivre une assistance en côte satisfaisante et fait preuve d'un bon comportement au démarrage. Le freinage est puissant, grâce aux freins à disques hydrauliques. Au total, rouler avec ce vélo est plutôt confortable, pour un prix qui reste raisonnable. Seuls points négatifs à mentionner: une position penchée jugée sportive et une selle un peu dure, inconfortable, d'autant

2 199 € | ★★★ | 16,5/20



MEILLEUR CHOIX



qu'elle ne bénéficie d'aucune suspension. Enfin, l'écran de contrôle paraît un peu basique pour un modèle de ce standing.

► **Design et équipement.** Le modèle existe en deux versions: avec une barre horizontale au cadre ou une barre légèrement abaissée, plus adaptée aux déplacements en ville. Dans les deux cas, la batterie se trouve dans le cadre. L'allure générale est sobre et dynamique, les finitions sont soignées. La béquille fixée à la roue arrière

permet de déplacer le vélo de quelques mètres sans la replier, ce qui est pratique pour se garer entre deux autres vélos, par exemple. Elle se règle rapidement, sans outil. Les huit vitesses se changent aisément grâce à des manettes côté droit du guidon. À noter : il n'y a pas d'antivol intégré à l'arrière, c'est un peu dommage.

13 VÉLOS ÉLECTRIQUES

	PRIX	APPÉCIATION GLOBALE		DESCRIPTIF		ASSISTANCE		BATTERIE		AUTONOMIE		Mesurée	Appréciation	TEST D'USAGE	QUALITÉ DE FINITION				
		€	kg	Moteur	localisation	Moteur	de vitesses	Nombre	Béquille	de niveaux	Nombre	Aide au	Temps de charge	Nombre et/ou %	Facilité de retrait	Utilisation en côte	Changement de niveau	Comportement sur le plateau à 25 km/h	Confort de conduite
1 Winora Y 280 X	2 199	16,5	★★★	24	pédailler	8	0/0	3	-	36 V - 11 Ah	%	★★	★★	75	★★★	★★★	★★	★★	★★
2 Giant Prime E+2LDS	2 499	15,9	★★	25	pédailler	10	0/0	3	●	36 V - 11 Ah	5 + %	★★	★★	67	★★★	★★★	★★	★★	★★
3 Lapierre Overvolt Trekking 600 W	2 499	15,6	★★	24	pédailler	9	0/0	4	●	36 V - 11 Ah	5	★★	★★★	66	★★★	★★★	★★	★★	★★
4 Nakamura E-City 500	1 899	15,4	★★	23	pédailler	7	0/0	3	●	36 V - 11,6 Ah	%	★★	★★	68	★★★	★★★	★★	★★	★★
5 Nakamura E-Fit 100 W	1 399	15,2	★★	22	roue arrière	7	0/0	5	●	36 V - 11,4 Ah	4	★★★	★	55	★★★	★★★	★★	★★	★★
6 Cube Touring Hybrid 400	2 199	15,1	★★	24	pédailler	9	0/-	4	●	36 V - 11 Ah	5	★★	★★	64	★★★	★★★	★★	★★	★★
7 B'Twin Elops 940 E	1 899	15	★★	25	pédailler	10	0/0	3	●	36 V - 11 Ah	%	★★	★★	66	★★★	★★★	★★	★★	★★
8 Gitane E Salsa Yamaha N7	2 499	13,9	★★	27	pédailler	7	0/0	4	●	36 V - 11 Ah	10 + %	★	★★★	61	★★★	★★★	★	★★	★★
9 Kalkhoff Agattu I7 HS	2 099	13,8	★★	25	pédailler	7	0/0	3	●	36 V - 11 Ah	10	★★	★★	54	★★★	★★★	■	★★	★★
10 Easybike Easymax M16 D8	1 699	13,7	★★	26	pédailler	8	0/0	3	●	36 V - 11 Ah	4	★★	■	64	★★★	★★★	★	★★	★★
11 Wayscral Classy 615	1 399	13,4	★★	27	pédailler	7	0/0	4	●	36 V - 13 Ah	4	★★	★	60	★★★	★★★	★	★★	★★
12 B'Twin Elops 900 E	1 199	12,4	★★	25	roue arrière	7	0/0	3	●	36 V - 11,6 Ah	5 + %	★★	★	38	★★★	★★★	★	★★	★★
13 Matra I Flow Classic D8	1 999	12,2	★★	25	pédailler	8	0/-	3	●	36 V - 11 Ah	5	★★	★	38	★★★	★★★	★	★★	★★

LIRE LE TABLEAU**BATTERIE**

Temps de charge. Nous chronométrons le temps nécessaire à la recharge complète. **Autonomie.** L'évaluation se fait batterie complètement chargée, assistance

maximale activée. Le parcours de test, long de 6 km comprend une grande partie de plat, quelques montées, dont une de 5 %, et des descentes. Il y a aussi bien de la route bitumée et des pistes cyclables que des

chemins en bon état ou accidentés. Les cinq personnes testant les vélos roulent jusqu'à épuisement de la batterie. Elles doivent relever le kilométrage correspondant à la perte d'une barrette sur le témoin de charge

de la batterie, pour vérifier la pertinence de l'information. **FREINAGE** Les freins sont rodés, avant de se voir appliquer une force de 14 kg à 25 km/h sur route sèche, puis à 16 km/h sur route

mouillée. Nous mesurons la distance parcourue avant l'arrêt. **TEST D'USAGE** Il a été réalisé par deux hommes et deux femmes sportifs et non sportifs, ainsi que par une personne âgée de plus de 60 ans. Sur

le circuit sélectionné, nos testeurs ont évalué la prise en main, l'aide au démarrage, le confort de conduite, la maniabilité, le freinage, la stabilité du vélo, la facilité à passer les vitesses ou à changer de plateau et de niveau

d'assistance tout en roulant, le confort de la selle, la position de pédalage, mais aussi la qualité de l'assistance électrique en montée. Ils ont ensuite donné une «note de cœur» pour chaque modèle.

QUALITÉ DE FINITION Nous ne faisons pas de test de solidité mais nous avons demandé à un expert de se prononcer sur les solutions techniques retenues, la qualité des matériaux utilisés et les finitions.

- : oui; -: non.
- ★★★ TRÈS BON
- ★★ BON
- ★ MOYEN
- MÉDIOCRE
- MAUVAIS

**TEST LABO**

Nous avons envoyé en laboratoire et fait tester par un panel d'utilisateurs 13 vélos à assistance électrique (VAE), en veillant à intégrer quelques modèles d'entrée de gamme.

**Giant Prime E+2LDS**

2 499 €

**Lapierre Overvolt Trekking 600 W**

2 499 €



| ★★ | 15,6/20

| ★★ | 15,9/20

► **Batterie.** 67 km, c'est un cran en dessous du meilleur choix, mais c'est tout de même une bonne autonomie, surtout à niveau d'assistance maximal. La charge prend un peu de temps mais reste correcte, avec un peu plus de 4 heures.

► **Usage.** Nos testeurs ont apprécié ce modèle, même si plusieurs ont signalé et déploré le bruit du moteur, placé dans le pédailler. L'assistance délivrée est adaptée à l'effort, le dérailleur fonctionne bien et les vitesses se changent facilement. Le vélo est jugé stable et maniable. Les freins à disques hydrauliques sont efficaces. L'assistance au démarrage

constitue un plus si on s'arrête souvent au feu ou s'il faut redémarrer en côte.

► **Design et équipement.** Il s'agit d'un modèle plutôt urbain, d'allure assez massive, avec cadre de type col de cygne. Il est très bien équipé. Porte-bagages, antivol bloquant la roue arrière en un clin d'œil, béquille réglable, éclairage LED intégré à l'avant du cadre, tout est prévu pour faciliter les déplacements. Selle et fourche sont dotées d'une suspension, ce qui assure un bon confort. Curieusement, il manque une sonnette, qu'il faudra obligatoirement rajouter pour être en règle avec le code de la route.

► **Design et équipement.** Son allure a beaucoup plu à nos cinq testeurs. C'est un vélo de ville sans le côté pataud. Il faut dire qu'il est à la fois fin et élégant. Les finitions sont abouties, ce qui n'est pas toujours le cas sur les vélos électriques: des fils ont tendance à dépasser et des coulures de peinture disgracieuses sont souvent visibles. Les équipements sont au rendez-vous. Le porte-bagages peut accueillir des sacoches ou un siège enfant, la béquille est réglable et le cadenas intégré à la roue arrière permet de laisser le vélo sans surveillance quelques minutes, le temps d'un arrêt rapide.

**Nakamura E-Fit 100 W**

1 399 €

| ★★ | 15,2/20

l'ont classé en tête de leurs préférences, le cinquième l'ayant mis en deuxième position. Et c'est vrai qu'il procure de bonnes sensations: le système «tout ou rien» offre une assistance en côte ou au démarrage très appréciée. Le vélo se révèle maniable et confortable, les freins à patins V-Brake font le boulot. Une vraie bonne surprise.

► **Usage.** Le moteur dans le moyeu de la roue arrière pourrait faire croire qu'il est, face à la généralisation des moteurs dans le pédailler, techniquement dépassé. Ce serait le juger un peu vite. En réalité, ce Nakamura, disponible chez Intersport pour près de 1 000 € de moins que les modèles les plus chers de notre sélection, a été plébiscité par notre panel. Après essai sur un parcours varié, quatre testeurs



GUIDE D'ACHAT

Les éléments importants sur un vélo électrique

Usage

Pour la ville, la montagne, etc.

Dans la famille électrique, il existe désormais des VTT. Coûteux, ils sont à réserver à la pratique sportive sur terrain accidenté. Il est souvent possible de les louer. Les pliants ont aussi fait leur apparition. Attention, n'imaginez pas emmener un vélo électrique pliant dans les couloirs du métro, car aucun ne pèse moins

de 20 kg. L'intérêt sera plutôt de pouvoir le caser dans le coffre d'une voiture ou de le ranger dans votre couloir si vous n'avez pas d'autre choix. Les vélos de ville électriques, d'allure plus ou moins sportive, sont les plus polyvalents, à la fois adaptés aux déplacements urbains et aux balades tranquilles à la campagne.

La batterie

Plus de puissance = plus de confort

Les batteries logées derrière le tube de selle se font rares. Désormais, la batterie est soit glissée sous le porte-bagages, soit intégrée au cadre. Elle se caractérise par une tension exprimée en volts (V) et une capacité exprimée en ampères-heures (Ah). En multipliant la tension par la capacité, on obtient la puissance de la batterie (en watts). Plus le voltage est élevé, plus l'assistance est soutenue. Une 36 V sera donc

préférable à une 24 V si vos trajets comportent du relief. La capacité donne une indication de l'autonomie: à voltage égal, une batterie 11 Ah fera plus de kilomètres qu'une 9 Ah.



La batterie se situe souvent sous le porte-bagages.

Le moteur

C'est tout ou rien ou pédale douce

Il existe deux types de moteurs. Les plus sophistiqués, placés dans le pédalier, délivrent une aide progressive, en fonction de la force exercée sur les pédales. L'aide est douce et sans à-coups. Mais elle peut

parfois paraître insuffisante en montée, car elle nécessite de faire un minimum d'effort. C'est pourquoi certains préféreront un moteur fournissant une assistance «tout ou rien», en général situé dans le moyeu d'une des roues. L'assistance est d'emblée à son maximum, d'où l'agréable sensation d'être porté, surtout dans les montées. Attention, ce système peut aussi donner une impression de déséquilibre, surtout quand le moteur est dans la roue avant.



Le moteur situé dans le pédalier délivre une aide progressive.

L'assistance au démarrage

Utile dans les côtes

Tous les vélos n'en sont pas équipés. L'assistance au démarrage se matérialise par un bouton sous la poignée gauche du guidon. Elle fournit une aide sans avoir besoin de

pédaler, très utile pour redémarrer au feu ou en pleine côte! En dehors de cette option, on peut bien sûr jouer sur les vitesses pour faciliter le redémarrage.

Freins

À disques ou à patins, c'est égal

Les vélos électriques vont vite, mais pas au point de nécessiter absolument des freins d'arrêt! Les freins à disques sont

évidemment efficaces, mais les freins à patins peuvent être suffisants.

Écran de contrôle

Plus ou moins riche

Les vélos électriques sont tous dotés d'un système pour visualiser le niveau de charge de la batterie et pour ajuster l'assistance en fonction des besoins. En général, la commande se situe au niveau de la poignée gauche du guidon. Sur les vélos les moins sophistiqués, ça s'arrête là. Sur d'autres, un écran complète l'équipement. Fixé au centre du



Sur l'écran : état de la batterie, kilomètres parcourus...

guidon, avec commande déportée à gauche, il donne, en plus, des informations sur la vitesse, les kilomètres parcourus, le nombre de kilomètres restants, etc.

L'achat en magasin

Essayez avant d'adopter!

Avant d'acheter un vélo électrique, en essayer plusieurs est impératif, tant les impressions et les préférences peuvent varier selon les individus. Les revendeurs

ont l'habitude et laissent les clients aller faire un tour pour se faire une idée. Ils sont également les mieux placés pour assurer le service après-vente.

Critères secondaires

Des éléments pas si importants

Le poids. Les vélos électriques sont lourds, c'est indéniable. Mais l'assistance porte aussi le vélo, le cycliste ne ressent pas le poids, sauf s'il tombe en panne de batterie! Inutile d'en faire un critère de choix.

Le nombre de niveaux d'assistance. Ils varient de 3 à 6. Si le premier niveau ne sert pas à grand-chose, les autres sont utiles pour ajuster l'aide. Mais le nombre de niveaux en lui-même n'est pas important.

CHOISIR

CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

CYRIL BROSSET, RÉDACTEUR TECHNIQUE NEIL MCPHERSON

Pas toujours connectées à vos besoins



Netgear Arlo Q

180 € | ★★ | 14,2/20

Au moindre mouvement ou son suspect, elle enregistre en full HD 1080 pixels dans le cloud et envoie une notification à l'utilisateur par mail et via l'application. Si besoin, celui-ci a 7 jours pour la télécharger gratuitement. Son appli ergonomique et sa bonne qualité d'image font d'elle l'une des caméras les plus agréables à l'usage. On apprécie aussi son angle de vue large (120°), la possibilité de créer des zones de détection (pratique pour éviter que l'enregistrement ne se déclenche à cause d'un arbre qui bouge ou du passage d'un nuage) et la fonction Geofencing, qui désactive le système dès que l'utilisateur (ou plutôt son smartphone) s'approche de l'habitation.

PHOTO: CERT

D-Link DCS-5030L

130 € | ★★ | 14/20

La qualité des images est satisfaisante, la détection performante, et les alertes sur l'appli et par mail efficaces. En cas d'intrusion, vous pouvez consulter l'enregistrement vidéo ou regarder en direct ce qui se passe chez vous (live view). Comme la Netgear Arlo Q et la Somfy One, elle permet de définir des zones de détection. La D-Link a la particularité d'enregistrer les images non pas dans le cloud mais sur une carte micro SD intégrée. Si le voleur la prend, vous n'aurez pas de sauvegarde. En contrepartie, aucun abonnement payant n'est imposé. Côté sécurité, la D-Link a quelques failles. Le risque que les données transmises soient détournées reste toutefois faible.



10 CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

	PRIX	NOTE SUR 20	€	pixels	degrés	STOCKAGE	RÉSEAU
1 Netgear Arlo Q	180	14,2	★★ ★★ ★★★ ★★	1080	120	●	● - ● - ● -
2 D-Link DCS-5030L	130	14	★★ ★★ ★★★ ★★	720	95	● - ● - ● - ● -	● -
3 Foscam C2	130	11,7	★ ★ ★★ ★★★ ★	1080	105	● - ● - ● - ● -	● - ● -
4 Belkin NetCam HD	130	11,6	★ ■ ★★★ ★ ★★★	720	85	● - - - ● - ● -	● - ● -
5 Thomson DSC-525W	150	11,5	★ ★★★ ★ ★ ★★	1080	95	● - ● - ● - ● -	● - ● -
6 Gigaset Elements	100	11,2	★ ★ ★★ ★★★ ★	720	80	● - - - ● - ● -	● - ● -
7 Heden VisionCam HD	90	11	★ ★ ★★ ★ ★	720	60	● - ● - ● - ● -	● - ● -
8 Somfy One	250	10,3	★ ■ ★ ★ ★ ★★★	1080	115	● - ● - ● - ● -	● - ● -
9 Canary Caméra tout-en-un	220	8,4	★ ■ ■ ■ ★ ★★★	1080	120	● - - - ● - ● -	● - ● -
10 Awox Camlight (1)	200	8,2	★ ■ ■ ★ ★	720	65	● - ● - ● - ● -	● - ● -

LIRE LE TABLEAU

QUALITÉ VIDÉO Les tests sont réalisés en lumière forte, en lumière faible et dans l'obscurité avec les appareils réglés à leur résolution maximale. Un jury apprécie la qualité d'image du flux direct (live view) et de

l'enregistrement vidéo à la suite d'une alerte (déttection de mouvement). **ALERTE** Un jury évalue la qualité des notifications reçues via l'application du fabricant ou par mail à la suite d'une détection de mouvement par la caméra.

FACILITÉ D'UTILISATION L'installation (notice, mise en route), la configuration et le contrôle de la caméra via un smartphone et un ordinateur sont notés, ainsi que la facilité d'accès aux enregistrements vidéo et au flux vidéo en direct.

SÉCURITÉ DES DONNÉES Des experts vérifient s'il est possible qu'un tiers récupère le flux d'images en cas de consultation à distance. La vulnérabilité des ports réseaux utilisés par la caméra, la sécurité avancée, le stockage de vidéos et l'éventuel chiffrement sont étudiés.

(1) Wi-Fi associé à une ampoule LED.
(2) Abonnement payant.
●: oui - non.
★★★ TRÈS BON
★★ BON ★ MOYEN
★ MÉDIOCRE
■ MAUVAIS



REDPIXEL/ADOBESTOCK

Nous avons testé 10 caméras connectées pilotables depuis un smartphone. Pour chacune d'elle, le labo a évalué la qualité de l'image, l'efficacité de la détection et de l'alerte, ainsi que la facilité d'utilisation, sans oublier la capacité à sécuriser les données.

▶ Produit en Bretagne, Bienvenue en Gourmandie, Savourez l'Alsace... Les logos faisant référence à une région fleurissent les étiquettes et les emballages de nombreux produits. Que recouvrent ces mentions ? Quelles garanties offrent-elles ?



YLC/ADOBÉ

LES MARQUES COLLECTIVES RÉGIONALES

Faut-il leur faire confiance ?

FLORENCE HUMBERT

Si vous passez vos vacances en Bretagne, impossible de le rater. Le logo jaune et bleu de la marque «Produit en Bretagne» (un phare illuminant la péninsule armoricaine) tient la vedette en tête de gondole dans toutes les grandes surfaces. Il s'affiche aussi bien sur les crêpes, les boîtes de sardines ou le sel de Guérande que sur les shampooings et les gels douche. Plus de 4000 produits bénéficient de cette marque ombrelle (terme désignant une marque qui fait

bénéficier de sa notoriété un ensemble de produits hétérogènes), la première à avoir exploité le filon marketing de l'ancrage local. Cette réussite spectaculaire a fait des envieux un peu partout dans l'Hexagone. Une vingtaine de marques territoriales ont ainsi vu le jour, de Saveurs en'Or (Hauts-de-France) à Sud de France, en passant par Made in Jura ou Produit en Poitou-Charentes, etc. Le plus souvent avec le soutien des collectivités locales, qui y ont vu un moyen d'agir sur le développement économique de la région. Ces bannières territoriales fédèrent

MARQUES TERRITORIALES ET AOP/IGP UNE COEXISTENCE PARFOIS COMPLIQUÉE

Aucun règlement ne restreint l'utilisation d'une indication géographique dans l'intitulé d'une marque ou d'un produit à condition de respecter deux principes essentiels du code de la consommation. En premier lieu, la véracité: l'information concernant la provenance ne doit

pas être fausse ou susceptible d'induire le consommateur en erreur. Par exemple, apposer le logo Sud de France sur un vin espagnol tomberait sous le coup de la loi. Le second principe exige que le nom géographique accolé à une marque régionale ne soit pas déjà réservé par des

produits sous label officiel d'origine (AOC/AOP ou IGP). Par exemple, impossible d'utiliser la dénomination Sud-Ouest comme marque territoriale, alors qu'il existe une IGP pour les canards à foie gras du Sud-Ouest. Une disposition réglementaire qui tourne parfois au casse-tête

pour certaines marques régionales. Quelques-unes d'entre elles ont trouvé la parade, comme Bienvenue en Gourmandie, subtile alliance de gourmandise et de Normandie, un moyen de loger à la même enseigne les produits laitiers sous AOP et ceux qui ne le sont pas...

des entreprises (agriculteurs, artisans, transformateurs, industriels de l'agroalimentaire, etc.) qui mutualisent ainsi la promotion de leur production, sous couvert de mettre l'accent sur les savoir-faire de leur région. Du pain bénit pour la grande distribution, qui s'est empressée de soutenir l'initiative et de mettre en avant ces nouveaux vecteurs de vente dans ses rayons. Si certaines, comme Sud de France (voir encadré p. 52), ont connu un succès comparable à celui de «Produit en Bretagne», d'autres sont à la peine. Et pour cause, toutes les régions n'offrent pas la même image valorisante aux yeux du grand public.

Répondre à l'attente des consommateurs

«Une marque, c'est d'abord un outil de communication», rappelle Olivier Beucherie, enseignant en marketing stratégique agroalimentaire à l'École supérieure d'agriculture d'Angers. Pour s'imposer dans le paysage très encombré des marques nationales ou de distributeurs et des labels officiels, ces bannières territoriales doivent dès lors s'appuyer sur une caractéristique forte associée à la région qu'elles soutiennent: l'identité bretonne, la gastronomie alsacienne ou la douceur de vivre des pays méditerranéens, par exemple. Autant de valeurs qui collent à l'air du temps et qui répondent à une attente des consommateurs. En perte de repères et d'identité face à la mondialisation, ces derniers cherchent en effet à compenser ce «vide» à travers des «produits de terroir». Les marques territoriales vont donc jouer sur plusieurs leviers: l'authenticité et la qualité des produits, garanties par la proximité des sites de production, le soutien économique et la défense de l'emploi local, le développement durable ou la mise en valeur des savoir-faire.

Des cahiers des charges flous

Mais gare au miroir aux alouettes. Les marques territoriales n'ont pas de caractère officiel. À la différence des signes officiels d'origine et de qualité – Label rouge, AB, Appellations d'origine (AOC/AOP et IGP) dont les caractéristiques sont définies et encadrées par l'État –, elles sont libres de choisir les critères de leur cahier des charges et les valeurs sur lesquelles elles souhaitent communiquer. À condition de ne pas induire en erreur le consommateur par des mentions trompeuses. Tout dépend alors de l'angle de communication choisi. Ainsi, pour «Produit en Bretagne», la promesse est: «Vous soutenez l'activité de la région.» D'autres marques mettent en avant les qualités organoleptiques de leurs produits, comme Bienvenue en Gourmandie (Normandie) ou la marque Auvergne-Rhône-Alpes, qui a pour slogan «La région du goût» alors que d'autres, telle «Mangeons local en Île-de-France» (soutenue par le

GÉOGRAPHIE

Le nouveau découpage des régions sème le trouble

Instauré par la loi NOTRe⁽¹⁾, le redécoupage de la France en 13 régions, au lieu de 22, a rebattu les cartes des marques territoriales. Désormais, les nouvelles régions ont la charge exclusive de l'élaboration du schéma régional en matière d'innovation et de développement économique. D'où l'idée de réunir sous une seule bannière la promotion des produits régionaux, tant au plan national qu'à l'export. Les marques collectives couvrant une aire géographique plus restreinte sont donc invitées à fusionner ou à étendre leur territoire. En Occitanie par exemple, la marque Sud de France, dédiée aux produits du Languedoc-Roussillon, élargit son champ d'action à la région Midi-Pyrénées. En Auvergne-Rhône-Alpes, une nouvelle marque «La région

du goût» sert d'identifiant commun aux produits fabriqués ou produits dans la nouvelle région. Quant à la Nouvelle Aquitaine, elle a décidé de se focaliser sur l'export, avec sa nouvelle bannière, «So France by Nouvelle Aquitaine». Parallèlement, des marques territoriales telles que Signé Poitou-Charentes, Produit en Limousin, Qualité Landes ou Délices du Périgord devraient donc continuer à vivre leur vie. Mais dans d'autres régions, les «mariages» obligés de marques ayant chacune leur histoire ne va pas sans heurts. Ainsi, dans les Hauts-de-France, Terroirs de Picardie traîne les pieds à la perspective d'être logé à la même enseigne que Saveurs en'Or. «Les deux marques sont très complémentaires. Terroirs regroupe en majorité des



Nouvelle région oblige, Terroirs de Picardie devrait évoluer en Terroirs des Hauts-de-France. agriculteurs et des artisans, contrairement à Saveurs en'Or, qui fédère surtout d'assez grosses PME et des industriels, constate Alain Bahuchet, en charge de la promotion de Terroirs de Picardie. La solution serait de créer deux marques, l'une pour les produits fermiers et artisanaux, l'autre pour les produits plus industriels, avec des cahiers des charges différents. Ainsi, producteurs et consommateurs s'y retrouveraient...» Pas gagné...»

(1) Loi relative à la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), promulguée le 7 août 2015.

Cervia⁽¹⁾ Paris-Île-de-France), communiquent sur les circuits courts et la proximité. Difficile de trouver un dénominateur commun à toutes ces stratégies. Et surtout, comment faire la part du «vrai» et du marketing? Dans la pratique, chaque marque met le curseur où elle veut, c'est-à-dire là où les initiateurs de la démarche trouvent leur intérêt! Lorsque des groupements d'agriculteurs sont à l'origine de la marque, par exemple Saveurs du Périgord ou Qualité Landes, la matière première doit être 100% locale et strictement contrôlée. En revanche, si c'est l'industrie agroalimentaire qui est aux manettes, elle sera bien moins sourcilleuse sur ce critère. Ainsi, dans

Qualité des produits, circuit court... à chaque marque ses critères

FOCUS

Les deux stars du terroir

Tout les oppose: objectifs, financement et mode de fonctionnement! Et pourtant «Produit en Bretagne» et «Sud de France» sont les deux fers de lance de la promotion du savoir-faire de nos régions!

PRODUIT EN BRETAGNE

Avec le soutien de Leclerc

Pour le pionnier des marques régionales, tout a commencé en 1993. Face à une situation économique tendue et à la menace de délocalisation et de désindustrialisation de la région, une poignée de chefs d'entreprise du Finistère Nord décide de s'unir sous une même bannière pour mieux valoriser leur production et la promouvoir sur les marchés locaux. Une initiative privée, loin des circuits officiels. L'idée séduit Édouard Leclerc, qui adhère immédiatement à l'association et lui ouvre les portes de ses hypermarchés. Le message délivré aux consommateurs était simple: «Les clés des entreprises



Produit en Bretagne reste surtout diffusé en Bretagne...

bretonnes sont au fond de nos Caddie et les emplois qui vont avec», résume Malo Bouëssel du Bourg, le directeur général de l'association. L'argument fait mouche. Alors qu'elle ne concernait à l'origine que l'agroalimentaire, la bannière régionale a élargi le cercle de ses membres, qui s'est ouvert aux entreprises de services (banques, assurances, transports...), aux distributeurs ou à la culture (livres, disques, spectacles...).

SUD DE FRANCE

Aux quatre coins du monde

Tout autre son de cloche en Languedoc-Roussillon. Ici, c'est le conseil régional, à l'initiative de son président d'alors, Georges Frêche, qui est à l'origine de la création de la marque en 1996, avec pour objectif de doper les ventes de ses filières agricoles et surtout viticoles, en grande difficulté. Sous la houlette de la société anonyme d'économie mixte Sud de France développement, la marque ombrelle s'est taillé une place de choix dans les linéaires des supermarchés et s'affiche aujourd'hui sur des milliers de produits, issus de 1835 entreprises régionales. Mais c'est vers l'export qu'a porté l'essentiel de ses efforts



... quand Sud de France rayonne dans le monde entier.

avec l'ouverture d'espaces permanents aux quatre coins du monde: à New York, Londres ou Shanghai. Autant de vitrines exceptionnelles qui assurent tout au long de l'année la promotion des produits de la région. Pour asseoir son image, Sud de France a su capitaliser sur les valeurs traditionnelles des pays méditerranéens: art de vivre, qualité des produits, savoir-faire local et authenticité. Mais derrière la façade marketing, le succès de la marque s'appuie sur une sélection rigoureuse de ses adhérents, avec pas moins de 23 cahiers des charges différents selon les filières.



La marque collective Saveurs en'Or valorise les produits alimentaires du nord de la France.

le cas de «Produit en Bretagne», l'utilisation de matières premières étrangères n'est pas systématiquement proscrite: tout dépend de la disponibilité de la ressource. Si les pêcheries bretonnes ne fournissent pas assez de sardines ou de thon germon aux conserveries labellisées, rien ne les empêchera de se fournir en Espagne ou au Maghreb. «Nous sommes dans une logique de savoir-faire plutôt que de terroir», précise Malo Bouëssel du Bourg, directeur général de la marque.

Il est vrai que de nombreux produits artisanaux intègrent des ingrédients venus d'ailleurs, tout en étant le reflet d'un savoir-faire local. Il faut donc trouver un cadre permettant de les valoriser de manière cohérente pour le consommateur. Certaines marques régionales font un véritable effort de transparence. Les produits portant les couleurs de «La région du goût» se déclinent sous deux mentions: «Produit d'ici», pour le 100% local (produits bruts ou transformés), et «Fabriqué ici», pour les produits mêlant des ingrédients locaux avec d'autres composants (chocolat, vanille, etc.).

Face à une telle diversité de critères, quelle confiance accorder aux chartes de bonnes pratiques que signent les adhérents de ces labels régionaux? «Ils ont tout intérêt à contrôler le respect des engagements. Il en va de leur crédibilité, estime Olivier Beucherie. Les marques régionales doivent être en mesure de s'expliquer si les consommateurs ou les médias les interrogent sur le contenu de leur cahier des charges. Les marques qui ne sont pas sérieuses ne durent pas.» Raison supplémentaire pour ne pas leur faire confiance les yeux fermés. ♦

(1) Centre régional de valorisation et d'innovation agricole et alimentaire.

Vous allez faire un beau voyage...

...mais ça va coûter cher en frais...

Mais je croyais que tout était vu avec la banque!??!



Disposer d'une carte de paiement internationale ne suffit pas pour partir l'esprit totalement libre à l'étranger. Pour éviter les mauvaises surprises à son retour, encore faut-il connaître le niveau des frais prélevés par sa banque et savoir comment réduire la note.

FRAIS BANCAIRES À L'ÉTRANGER

Comment limiter la facture

ÉLISA OUDIN AVEC SANDRINE GIROLLET

De 1 à 3. C'est l'écart moyen entre les banques les moins chères et les plus chères en ce qui concerne les opérations de paiement et de retrait d'argent à l'étranger (hors zone euro). Une différence qui n'est pas négligeable lorsque l'on sait qu'il faut compter, en moyenne, 3 € de frais pour un paiement de 100 €. La facture est même encore plus lourde avec les opérations de retrait (jusqu'à 8 € pour 100 € retirés, avec une moyenne de 5 €). Du coup, avec certaines cartes bancaires, il n'est pas rare de dépasser 200 € de frais par mois, si l'on n'a pas pensé à réduire ses paiements et retraits pendant le séjour. Pour limiter la facture, plusieurs stratégies sont possibles.

PAS DE FRAIS DANS LA ZONE EURO

Nous n'examinons ici que les opérations réalisées dans les pays hors de la zone euro. En effet, au sein de la zone euro, les conditions sont maintenant harmonisées. Il est interdit aux banques de prélever des frais supplémentaires pour un paiement ou un retrait effectué dans un autre pays européen.

1. Devises ou carte bancaire, faites vos comptes!

Pour certains, rien ne vaut le «tout devises», c'est-à-dire partir à l'étranger avec son stock de monnaie locale ou faire le change à l'arrivée. D'autres, en revanche, se méfient des bureaux de change et préfèrent tout payer ou retirer sur place avec leur carte bancaire. En pratique, tout dépend de sa situation personnelle ou, plus précisément, de la politique tarifaire de sa banque. En effet, certains établissements facturent des commissions de

paiement et de retrait par carte à l'étranger extrêmement élevées. Il devient alors nettement plus avantageux de changer soi-même son argent, tout au moins si l'on choisit correctement son bureau de change (lire plus loin).

En pratique, une commission de change «moyenne» oscille, à l'heure actuelle, autour de 2 à 3%. Ce montant est perçu par l'agent de change sur le montant d'euros à livrer pour obtenir l'équivalent en devises étrangères. Exemple: 1 € vaut en ce moment environ 1,124 dollar. Si, en échange de 1 €, l'agent vous livre 1,096 dollar, cela signifie que vous lui avez laissé 0,028 dollar de commission, soit 2,5%.

Conclusion, si votre banque pratique des commissions inférieures ou proches de ce niveau, il n'est pas vraiment nécessaire de changer des sommes importantes à l'avance. C'est le cas de la plupart des banques en ligne, dont les retraits et paiements tournent autour de 2% sans frais fixes supplémentaires. Ainsi, chez Boursorama, les frais d'opérations de paiement et retrait en devises, hors zone euro, s'élèvent à 1,97% de la somme payée ou retirée et, chez Fortuneo, à 1,98%. En revanche, si la commission bancaire (coût variable + frais fixes) est bien supérieure à 3%, on économisera en partant avec un maximum de devises. C'est le cas, par exemple, des clients du Crédit du Nord. La commission pour les paiements en devises s'établit à 1,20 € (frais

**TARIFS
PRATIQUÉS
PAR 20 BANQUES
HORS ZONE EURO**

Banque	Type	Carte concernée	PAIEMENT PAR CARTE			RETRAIT AU DISTRIBUTEUR				
			Cout fixe	Cout variable	Frais min.	Frais max.	Cout fixe	Cout variable	Frais min.	Frais max.
Axa Banque	réseau (1)	Toutes	-	2 %	-	-	1,50 €	2 %	-	-
B for Bank	en ligne	Toutes	-	2 %	-	-	-	2 %	-	-
Banque populaire Atlantique	réseau	Toutes	-	2,10 %	-	-	3 €	2,10 %	-	-
BNP Paribas	réseau	Visa Infinite	0,60 €	2 %	-	-	3 €	2 %	-	-
		Autre que Visa Infinite	0,90 €	2,90 %	-	-	5 €	2,90 %	-	-
Boursorama	en ligne	Toutes	-	1,97 %	-	-	-	1,97 %	-	-
Caisse d'épargne Île-de-France	réseau	Toutes	-	2,80 %	-	6,25 €	3,20 €	2,80 %	-	-
CIC	réseau	Toutes	-	2,90 %	-	8,15 €	3 €	2,90 %	-	8,15 €
Crédit agricole Île-de-France	réseau	Visa Infinite, Mastercard Platinum et Mozaïc	-	-	-	-	-	-	-	-
		Autre carte	-	2,50 %	-	-	3 €	-	-	-
Crédit agricole des Savoie	réseau	Toutes	0,40 €	2,60 %	-	-	3,70 €	2,75 %	-	-
Crédit coopératif	réseau	Toutes	-	2,20 %	2,20 €	-	4 €	-	-	-
Crédit du Nord	réseau	American Express	-	2,80 %	-	-	2 €	2,80 %	3 €	-
		Autre que American Express	1,20 €	3,10 %	-	-	4,10 €	3,10 %	-	-
Crédit mutuel Centre Est Europe	réseau	Toutes	0,33 €	2,25 %	-	8,20 €	3,30 €	2,25 %	-	8,20 €
Fortunéo	en ligne	Toutes	-	1,98 %	-	-	-	1,98 %	-	-
Hello Bank	en ligne	Toutes	-	2 %	-	-	-	2 %	-	-
HSBC	réseau	Toutes	-	2,90 %	-	-	3,05 €	2,90 %	-	-
ING Direct	en ligne	Toutes	-	2 %	0,50 €	-	-	2 %	0,50 €	-
La Banque postale	réseau	Toutes	-	2,30 %	1 €	-	3,30 €	2,30 %	-	-
LCL	réseau	Visa Infinite Mastercard Platinum	1,20 €	2,15 %	0,80 €	-	2,35 €	2,15 %	0,80 €	-
		Autre que Visa Infinite Autre que Mastercard Platinum	1,20 €	2,80 %	0,80 €	-	3 €	2,80 %	0,80 €	-
Monabanq	en ligne	Toutes	-	2 %	-	-	-	2 %	1 €	-
Société générale	réseau	Visa Infinite	1 € (2)	2 %	-	-	3 €	2 %	-	-
		Autre que Visa Infinite	1 € (2)	2,70 %	-	-	3 €	2,70 %	-	-

(1) Proposé aussi 100% en ligne. (2) Pas de coût fixe pour un paiement inférieur à 10 €.

fixes) + 3,10% (frais variables), soit 4,30% pour 100 €. Et pour un retrait de 100 €, la commission atteint 7,20% dans ce réseau.

Pour savoir où se situe votre banque, consultez le tableau ci-dessus, qui liste les tarifs de 20 établissements. Si votre réseau ne se trouve pas sur la liste, contactez votre agence ou recherchez le guide tarifaire sur Internet. Les commissions de retrait et paiement par carte à l'étranger y sont obligatoirement mentionnées.

2. Tous les bureaux de change ne se valent pas

Attention, pour que l'opération présente un intérêt financier, encore faut-il trouver un bureau de change qui facture des frais dans la moyenne. Or c'est loin d'être toujours le cas !

Le taux de change est notamment très désavantageux dans les aéroports, en raison de frais élevés. Il n'est pas rare de constater des commissions qui dépassent 15% de la somme échangée. Un voyageur témoigne ainsi de «la marge exorbitante de plus de 20% entre la vente et l'achat de la même

devise appliquée par les bureaux de change à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, monopole d'une seule compagnie». Si vous êtes malgré tout obligé de changer de l'argent (par exemple, pour payer un taxi à l'arrivée), limitez la somme au minimum nécessaire. Une fois en centre-ville, où les bureaux de change sont en concurrence, on retrouve en général des tarifs beaucoup moins prohibitifs. Commander des devises étrangères auprès de sa banque est déjà plus économique que de se rabattre sur l'aéroport mais ne constitue pas pour autant la solution idéale. Les tarifs pratiqués par les établissements bancaires sont d'ordinaire supérieurs à ceux des bureaux de change spécialisés des grandes villes. Le mieux reste encore de contacter plusieurs agences en centre-ville (ou sur Internet) et de comparer leurs tarifs.

Pour les plus pressés, le service de livraison de devises dans la journée commence à se développer. Et parfois à des prix relativement corrects. La start-up PayTop, qui s'est notamment positionnée sur l'envoi d'argent à l'étranger, propose ainsi la livraison. Compter entre 1 et 3% de frais de change selon les devises, et 20 € supplémentaires

pour la distribution en région parisienne. Petit rappel général: si la monnaie n'a pas cours légal en dehors du pays, on ne pourra pas commander de devises avant de partir.

3. Des options internationales souvent rentables

Les «formules internationales» de certaines banques proposent une exonération (totale ou partielle) des commissions de paiement et retrait à l'étranger. Ces options sont en général assez rapidement rentabilisées. Et parfois gratuites pour les plus jeunes.

Ainsi, l'option Jazz internationale de la Société générale offre la gratuité de tous les retraits et paiements, moyennant le versement d'une cotisation plutôt modeste. En effet, contre 5 € pour les étudiants, 12,50 € pour les 12-25 ans et 25 € pour les plus de 25 ans, on obtient l'exonération totale et illimitée des commissions sur les transactions à l'étranger. On peut également souscrire une version Jazz intermédiaire, moins chère (voire gratuite pour les jeunes), qui permet un certain nombre d'opérations gratuites (jusqu'à six paiements et deux retraits).

De façon générale, les jeunes et les étudiants qui séjournent hors de la zone euro (une cible chouchoutée par les établissements bancaires) font l'objet de promotions particulièrement intéressantes. Ainsi, les 18-29 ans bénéficient d'une exonération totale au Crédit agricole Île-de-France. Autre exemple: à la Société générale, les 12-25 ans se voient proposer quatre retraits gratuits par carte chaque mois.

Dans certaines banques, les cartes très haut de gamme (Mastercard Word Elite ou Platinum et Visa Infinite) offrent une réduction ou une exonération des commissions de change à l'étranger. Au Crédit agricole Île-de-France, les titulaires de ces cartes sont totalement exonérés de commissions. Mais ce n'est pas à la portée de toutes les bourses: selon les réseaux bancaires, la cotisation annuelle pour les cartes Premium varie entre 300 et 900 €.

4. Une seconde carte peut faire la différence

Les particuliers, dont les opérations par carte se révèlent très coûteuses (au-delà de 4% de frais par opération hors zone euro), peuvent toujours souscrire une seconde carte. Là encore, l'opération peut devenir très vite rentable. Posséder deux cartes à l'étranger peut, en outre, présenter des avantages en cas de perte ou de vol.

CARTE BANCAIRE HORS ZONE EURO

Mieux vaut payer que retirer

En dehors des banques en ligne (sauf Axa Banque) et certaines cartes prépayées qui ne prélèvent pas de frais fixes, la plupart des banques traditionnelles facturent des frais plus élevés pour les retraits

que pour les paiements. Le surplus varie entre 1 et 4 € par opération. Du coup, il revient moins cher de payer par carte que de retirer de l'argent aux distributeurs automatiques. Attention, si l'on a malgré tout

besoin de monnaie, à regrouper les opérations. Mieux vaut retirer, par exemple, 200 dollars plutôt que deux fois 100 dollars. On évite un retrait et 3 € en moyenne de frais fixes supplémentaires.

PAIEMENTS ET RETRAITS

La gratuité parfois

Quelques (rares) banques proposent la gratuité hors zone euro selon des modalités très précises.

Souscription à un compte

Le CIC exonère de frais les détenteurs des offres Premium CIC et

Cap Transat. Monabanq le fait pour le compte Tout Compris Premium et la Société générale pour Jazz option internationale. Distributeurs Gratuité pour les retraits aux bornes du même nom.

Paribas Global Network et Global Alliance pour les clients BNP Paribas. Idem pour les détenteurs de carte HSBC qui s'approvisionnent aux bornes du même nom.

Comparez les tarifs bancaires sur <http://ufcqc.link/banque560>

Cela tombe bien. Certaines cartes de paiement ont la particularité d'être à la fois gratuites (ou à cotisation faible) et compétitives en termes de frais hors zone euro. C'est le cas en général avec les banques en ligne (Boursorama, Fortunéo, ING Direct...), dont la carte est gratuite et les commissions de paiement et de retrait à l'international parmi les plus compétitives du marché. Certaines conditions (minimum de revenus et/ou d'épargne) imposées lors de l'ouverture du compte peuvent cependant constituer un frein.

Autre possibilité: les cartes prépayées Compte-Nickel ou PayTop, disponibles sans conditions de ressources. La cotisation annuelle de la carte multidevises de PayTop est de 29,90 € et, selon la société, les frais de change hors zone euro s'établissent autour de 2,5% (les frais sont prélevés lorsque le consommateur charge sa carte en devises, ensuite

les paiements et retraits n'entraînent pas de coût supplémentaire). On peut souscrire en ligne puis recevoir la carte à domicile. Moins chère, la carte Nickel coûte 20 € lors de l'achat; ses commissions à l'étranger sont parmi les plus basses du marché: 1 € par paiement et 2 € par retrait hors zone euro. Comme il s'agit d'une somme forfaitaire, on aura néanmoins intérêt à regrouper au maximum ses opérations. On peut se procurer la carte Nickel dans les bureaux de tabac. ♦



Inimaginable de penser au pire en lézardant sur la plage ou en flânant en bord de mer, pourtant le littoral n'a jamais été aussi menacé. Entre la forte érosion et la possibilité d'une submersion aussi rapide que destructrice, le risque y est de plus en plus présent.

ENVIRONNEMENT

Menaces sur le littoral

Élisabeth Chesnais

Février 2010, la tempête Xynthia provoque une submersion marine meurtrière sur l'Atlantique. La catastrophe fait 53 morts, dont 29 dans les seuls lotissements récents de La Faute-sur-Mer, en Vendée. Depuis, les tempêtes se succèdent sur la côte Atlantique. Celles de l'hiver 2013-2014 ont causé de gros dégâts et une érosion sans précédent, avec un recul de plus de 20 mètres du trait de côte en de nombreux endroits, jusqu'à 40 mètres à Soulac-sur-Mer, en Gironde. L'Observatoire de la côte aquitaine avait alors relevé «des hauteurs significatives des vagues par rapport aux hivers précédents et une puissance de la houle nettement supérieure aux données historiques». Ces tempêtes-là ont conduit à réviser le risque d'érosion à la hausse. Après leur passage, le recul avait en effet atteint le niveau prévu en 2040. Sur les côtes sableuses, on s'attend maintenant à un recul chronique de 20 mètres d'ici à 2025, de 50 mètres en 2050.

Frénésie immobilière sur la côte

Autant d'événements et de prévisions qui imposent de revoir l'aménagement du bord de mer. Jusqu'à présent, on subit plus qu'on ne gère, au fil des éboulements de falaise, du recul des plages et des dunes, en espérant échapper au pire. Mais 41% des plages subissent les effets de l'érosion, et

303 communes littorales ont été identifiées comme prioritaires pour leur risque de submersion. Des habitants pourraient y connaître le même sort qu'à La Faute-sur-Mer.

Naturels, ces phénomènes n'ont rien de nouveau. «Xynthia n'est pas une tempête aussi exceptionnelle qu'en l'a dit. Elle sort un peu de l'ordinaire mais elle fait partie des 20% de tempêtes qui ont présenté les mêmes caractéristiques au cours des 500 dernières années», corrige Emmanuel Garnier, directeur de recherches au CNRS, historien du climat et des risques littoraux. L'exceptionnel, c'est la catastrophe qu'elle a provoquée en se produisant sur un littoral fortement urbanisé. Elle n'aurait peut-être même pas été consignée dans les archives si elle était intervenue il y a cent ans lorsque la zone était inhabitée. De la même façon, si la France, horrifiée, a découvert l'érosion du littoral lors des tempêtes de 2013-2014 avec les images du Signal, cet immeuble au bord de l'effondrement à Soulac-sur-Mer, ce risque n'avait rien d'imprévisible. Un recul aussi important de la dune sableuse s'était déjà produit dans les années 1930-1940.»

Le danger, lui, n'a jamais été aussi élevé. Longtemps, les vagues ont déferlé sur des terres agricoles et des marais. Autant d'espaces en zones basses que l'attrait du littoral et la frénésie immobilière transforment en quartiers résidentiels et en villas au

20 m de recul de côte d'ici à 2025, 50 m en 2050

>>>



ILLUSTRATIONS ENSADERS



DU NORD AU SUD, LES LIEUX DE VILLÉGIATURE LES PLUS VULNÉRABLES AU RISQUE DE SUBMERSION

1. NORD

Grand-Fort-Philippe
Gravelines

2. PAS-DE-CALAIS

Sangatte
Oye-Plage

3. SOMME

Marquenterre-baie de Somme:
Fort-Mahon-Plage
Le Crotoy
Saint-Valery-sur-Somme
Noyelles-sur-Mer
Cayeux-sur-Mer
Mers-les-Bains

4. SEINE-MARITIME

Sainte-Marguerite-sur-Mer
Quiberville

5. CALVADOS

Cabourg
Dives-sur-Mer
Varaville
Merville-Franceville-Plage
Ouistreham
Colleville-Montgomery
Bernières-sur-Mer
Courseulles-sur-Mer
Graye-sur-Mer
Ver-sur-Mer
Asnelles

6. MANCHE

Saint-Vaast-la-Hougue
Réville
Barneville-Carteret
Portbail
Montmartin-sur-Mer
Hauterville-sur-Mer
Annoville

7. ILLE-ET-VILAINE

Cherbourg
Le Vivier-sur-Mer
Saint-Benoît-des-Ondes
Saint-Malo

8. CÔTES-D'ARMOR

Baie de Saint-Brieuc :
Hillion
Saint-Brieuc
Plérin

9. FINISTERE

Camaret-sur-Mer
Penmarch
Le Guilvinec
Locudy
Île-Tudy
Combrit
Bénodet
Fouesnant
La Forêt-Fouesnant
Concarneau

10. MORBIAN

Ploemeur Anse du Stole
Port-Louis

11. LOIRE-ATLANTIQUE

Presqu'île de Guérande :
La Turballe
Guérande
Le Croisic
Batz-sur-Mer
Le Pouliguen
La Baule
Pornichet

12. VENDEE

Baie de Bourgneuf (suite) :
Beauvoir-sur-Mer
La Barre-de-Monts

13. LANDES

Île de Noirmoutier
Notre-Dame-de-Monts
Saint-Jean-de-Monts
Saint-Hilaire-de-Riez
Saint-Gilles-Croix-de-Vie
Bretignolles-sur-Mer

14. PYRENEES-ATLANTIQUES

Île d'Olonne
Olonne-sur-Mer
Château d'Olonne
Les Sables-d'Olonne

15. PYRENEES-ORIENTALES

Talmont-Saint-Hilaire
Jard-sur-Mer
Saint-Vincent-sur-Jard
Longeville-sur-Mer
La Tranche-sur-Mer
La Faute-sur-Mer
L'Aiguillon-sur-Mer

16. AUDE

Leucate Plage
Gruissan
Narbonne Plage
Fleury d'Aude

17. HERAULT

Sérignan

Vias Plage

Agde: du Grau d'Agde

au Cap d'Agde

Marseillan

Mèze

Balaruc-les-Bains

Sète

Frontignan

La Grande-Motte

20. GARD

Camargue :
Le Grau-du-Roi
Aigues-Mortes

21. BOUCHES-DU-RHÔNE

Camargue :

Saintes-Maries-de-la-Mer

Port-Saint-Louis-du-Rhône

Gujan-Mestras
La Teste-de-Buch
Arcachon

15. LANDES
Mimizan
Messanges
Vieux-Boucau-les-Bains
Soustons
Capbreton
Hossegor

16. PYRENEES-ATLANTIQUES
Saint-Jean-de-Luz
Ciboure
Hendaye

17. PYRENEES-ORIENTALES
Elne
Saint-Cyprien
Le Barcarès

18. AUDE
Leucate Plage
Gruissan
Narbonne Plage
Fleury d'Aude

19. HERAULT
Sérignan
Vias Plage
Agde: du Grau d'Agde
au Cap d'Agde
Marseillan
Mèze
Balaruc-les-Bains
Sète
Frontignan
La Grande-Motte

20. GARD
Camargue :
Le Grau-du-Roi
Aigues-Mortes

21. BOUCHES-DU-RHÔNE
Camargue :

Saintes-Maries-de-la-Mer
Port-Saint-Louis-du-Rhône



plus près des côtes depuis les Trente Glorieuses. Si la loi littoral protège des espaces naturels et limite le mitage, elle n'a jamais pu freiner l'urbanisation galopante qui se poursuit à ce jour, soutenue par la pression démographique, plus forte en bord de mer qu'ailleurs. En cas de submersion marine, ça change tout. Aujourd'hui, ce ne sont plus des terres agricoles qui sont menacées, mais la vie de 1,4 million de résidents permanents installés dans des zones situées sous le niveau de la mer ou sous le niveau des plus hautes eaux, ainsi que des millions de résidences secondaires.

Le niveau de la mer s'élève

Qui sera frappé ? Où ? Quand ? Impossible à dire. On sait en revanche que le risque augmente dangereusement avec le réchauffement climatique. En 2007, le rapport du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) prévoyait une augmentation du niveau de la mer comprise entre 18 et 59 cm d'ici à la fin du siècle. Sept ans plus tard, ses experts l'ont réévaluée à la hausse, entre 26 et 98 cm, peut-être davantage si la fonte de l'Antarctique s'accélère. Au cours du XX^e siècle, le niveau de la mer s'est élevé à un rythme cinq fois supérieur à celui des derniers millénaires, et « il est très probable que l'élévation du niveau de la mer au cours du XXI^e siècle se produira à un rythme plus rapide que celui qui a été observé entre 1971 et 2010 », ajoute le Giec. « On n'échappera pas à une élévation du niveau de la mer de quelques dizaines de centimètres, confirme Gonéri Le Cozannet, chargé de recherche à l'unité risques côtiers et changement climatique du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières). L'océan va continuer à absorber de la chaleur et à se dilater, les glacières à fondre, y compris dans le scénario le plus optimiste de réduction des émissions de gaz à effet de serre. On sait qu'on aura de plus en plus de submersions et que leur intensité va augmenter. Même avec une force des vents inchangée, chaque événement de tempête aura des impacts beaucoup plus importants dans ce contexte de hausse du niveau de la mer. »

Secoués par Xynthia, les pouvoirs publics ont engagé un plan digues antisubmersion dans l'urgence puis, dès l'été 2011, une circulaire a imposé des plans de prévention des risques littoraux (PPRL), afin de protéger les vies sur les côtes basses. L'urbanisation ne doit plus s'étendre en zone vulnérable et les secteurs les plus exposés deviennent inconstructibles. Les services de l'État ont effectué un énorme travail d'élaboration de ces PPRL en tenant compte de l'élévation inévitable du niveau marin. Le dispositif s'est mis en place très vite, avant d'être massivement contesté sur le terrain, les élus locaux défendant bec et ongles la poursuite de l'urbanisation sans contraintes. Tous



B. FENOUIL/REA

Construction de digues sur le bassin d'Arcachon.



303 communes identifiées à risque pour la vie humaine

les plans auraient dû être adoptés fin 2014, or on en était très loin. Un an plus tard, Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, se fend d'un rappel à l'ordre, elle exige une mise en œuvre rapide et souligne que « 303 communes ont été identifiées prioritaires en raison du risque pour les vies humaines, constaté actuellement ou qui pourrait augmenter significativement du fait d'une urbanisation mal maîtrisée ». Depuis, les préfets accélèrent tout en se heurtant à de vives résistances.

Des élus opposés aux plans de prévention

« Tous les PPRL se font dans la douleur, constate Yves Le Quellec, président de Vendée Nature Environnement. Des coalitions d'intérêts privés se créent à chaque fois pour les empêcher. Les élus locaux ne supportent pas qu'on limite ou qu'on interdise l'urbanisation, les gens veulent des digues, de la protection, pas des plans de prévention. Les tensions sont très fortes, le foncier et l'immobilier ont une valeur considérable sur le littoral, les PPRL dérangent beaucoup de monde. Tout se passe comme si on avait déjà oublié la catastrophe Xynthia. » Aux Sables-d'Olonne, on n'a pas admis que le front de mer soit en zone rouge, la commune a attaqué le plan en justice. Toujours en Vendée, la mairie de Beauvoir-sur-Mer a engagé un recours et le plan de prévention est même contesté à La Faute-sur-Mer, pourtant meurtrie par Xynthia. À Carnac, où le secteur de la Grande Plage est construit sur un ancien marais, le maire, les propriétaires de villas hors de prix ou de parcelles constructibles se sont ligués contre le préfet, retardant d'un an l'adoption du plan. Sur l'île de Ré, les dix maires sont vent debout contre le projet, arguant de la protection des Rétais grâce à la reconstruction et au rehaussement des digues. Dans le Marquenterre et en baie de Somme, les élus ont tous émis un avis défavorable, accusant le plan de « figer la vie économique et le développement de l'habitat ». Et on pourrait multiplier les exemples... Du coup, la stratégie adoptée par l'ex-région Basse-Normandie



ILLUSTRATIONS ENSADERS



détonne. Elle n'a pas attendu Xynthia pour promouvoir une gestion durable de ses 470 km de côtes. « Le conseil régional a longtemps financé des travaux de protection qui coûtent très cher mais, face à l'érosion des dunes, des falaises et aux risques de submersion, on a compris que la mer aura toujours le dernier mot. On a décidé d'anticiper pour ne pas subir, explique Muriel Jozeau-Marigné, qui y fut conseillère régionale en charge de la politique mer et littoral de 2010 à 2015. Quand on protège par des ouvrages, on oublie le risque, on continue à construire en augmentant la population exposée et on agrave l'érosion sur les plages voisines. La Dreal (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, ndlr) a recensé 11 000 habitations et des campings dans des zones situées sous le niveau de la mer, et les falaises s'érodent. Il faut laisser faire la mer par endroits, ne plus rien construire en bordure du littoral et penser au repli stratégique. Beaucoup d'élus locaux étaient dans le déni, on a fait le maximum pour les sensibiliser, je crois que la prise en compte du risque est entrée dans les mœurs. »

La Basse-Normandie pionnière du repli stratégique en bord de mer

Du côté de l'association Manche Nature, on reconnaît des avancées. « L'administration est devenue plus stricte sur les enrochements, elle prône les méthodes douces de réensablement, note Yves Grall, son président. Mais on a encore des projets de construction en front de mer ou derrière les dunes malgré leur érosion, et les élus réclament toujours des digues. »

Aucune digue n'est infaillible

La doctrine de l'État est pourtant claire, « aucun ouvrage de protection ne peut être considéré comme infaillible » et une zone protégée par une digue reste une zone inondable. « Les élus locaux sont très souvent opposés aux plans de prévention, ils pensent avoir trouvé la panacée avec la construction de digues, c'est la tendance lourde actuelle, constate Emmanuel Garnier. Or je n'ai pas d'exemple de digue insubmersible au fil de l'histoire. À un moment ou un autre, elles ont cédé. Et lors de Xynthia, la digue a résisté sans pour autant protéger La Faute-sur-Mer. La mer est passée derrière par le fleuve et la digue a empêché l'écoulement de l'eau, aggravant la catastrophe. La seule solution susceptible de réduire les risques, c'est le repli stratégique. Jusque dans les années 60, l'habitat le plus proche se situait à 500 m, souvent à 1 km de la mer. Les réserves foncières existent, il y a des terrains disponibles en retrait du bord de côte, le coût de ce repli serait limité face à celui des ouvrages de protection qui va devenir financièrement intenable à terme, tant pour le contribuable que pour les collectivités. » Pour l'instant, seuls les services de l'État en sont convaincus, il n'est pas sûr que ça suffise lors de la prochaine submersion... ♦

NOIRMOUTIER Le déni du risque

Le réchauffement climatique ? À peu près tout le monde y croit, sauf à Noirmoutier. Pourtant, avec un territoire situé aux deux tiers sous le niveau des plus hautes eaux et des tempêtes destructrices à répétition au fil des siècles, c'est peu dire que l'île est exposée au risque de submersion marine. Le plan de prévention des risques littoraux (PPRL) prescrit par le préfet de Vendée début 2011 tenait compte de cette vulnérabilité. Basé, comme tous les PPRL, sur le niveau marin de référence et sur le niveau attendu en raison du réchauffement climatique, il interdit l'urbanisation dans les zones submersibles. À Noirmoutier, elles sont légion, 43% du parc bâti et de nombreux terrains promis à la construction de maisons ou de lotissements passent en zone rouge, celle qui interdit de construire. Sur l'île, c'est la colère. Élus locaux, promoteurs, professionnels de l'immobilier, artisans et propriétaires lésés par ce classement se liguent contre le projet. Ils mettent en avant les digues et les enrochements régulièrement renforcés. La contestation enflé. Comme le plan a été enclenché avant la circulaire de l'été 2011 qui impose de tenir compte du réchauffement climatique, le préfet révise sa copie. Avec le

PPRL qui entre en vigueur fin 2015, l'île redevenait non submersible à 70%. Mais la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) déplore la sous-estimation du risque encouru et juge « impératif de réviser le plan de prévention à court terme pour prendre en compte le réchauffement climatique ». Quant à la commission d'enquête publique, elle souligne que « la majorité des élus de l'île ne semble pas avoir pris réellement conscience de la recrudescence des événements climatiques et de la nécessité d'agir sans attendre pour préserver les populations ». Surtout, elle demande une « révision très rapide de ce PPRL, en 2016, si possible dès le 1^{er} semestre ». Les maires de deux des quatre communes ayant engagé un recours, la révision attendra... D'ici là, la construction et la commercialisation de biens continuent sur des secteurs classés initialement en zone submersible, déclassés aujourd'hui. Les acquéreurs qui ne connaissent pas la trouble histoire du plan de prévention des risques littoraux pourraient un jour avoir de drôles de déconvenues.

À Noirmoutier, on construit sur des zones déclarées submersibles en 2011. Gare au réveil...



CONSO PRATIQUE

TRANSPORT AÉRIEN

Les droits des passagers

Retard, annulation ou surbooking... Le cadre européen est plus protecteur que le droit international. Il précise notamment le niveau d'indemnisation des passagers et les circonstances extraordinaires que peuvent invoquer ou pas les compagnies.

ANNULATION, RETARDS, SURBOOKING

Le règlement européen s'applique aux avions qui décollent d'un aéroport situé en Union européenne (UE), quelle que soit la compagnie, ou à ceux qui décollent en direction de l'UE à partir d'un État non-membre, à condition que la compagnie aérienne soit européenne. La réglementation s'applique même pour les vols avec escale: par exemple, sur un Paris-Bangkok (Thaïlande) avec escale à Doha (Qatar), la réglementation s'applique même si le retard est imputable au second vol (Doha-Bangkok).

UNE INDEMNISATION FORFAITAIRE

En cas d'annulation. Le passager peut choisir entre le remboursement de son billet ou le réacheminement par la compagnie vers sa destination dans les meilleurs délais. Il peut également prétendre à une indemnisation forfaitaire. Elle est de 250 € (vol de moins de 1500 km), 400 € (vol de 1 500 à 3 500 km) ou 600 € (plus de 3 500 km). Les compagnies peuvent s'exonérer de cette obligation si l'annulation du vol est due à une «circonstance extraordinaire». Un problème technique découlant de l'exercice normal de l'activité ou une panne moteur inopinée ne sont pas considérés comme une circonstance extraordinaire. Une grève du personnel de la compagnie n'est pas une circonstance extraordinaire, en revanche celle de salariés d'une autre entreprise (bagagistes, contrôleurs aériens...) l'est. La météo peut être une circonstance extraordinaire (éruption volcanique, tempête de neige...) mais les compagnies ont tendance à utiliser l'excuse du mauvais temps de manière abusive.

En cas de retard. Pour un retard de l'avion de 3 heures ou plus à son arrivée, le passager peut prétendre à une indemnisation de 250 € (vol de moins de 1500 km), 400 € (de 1500 à 3500 km) ou 600 € (plus de 3500 km). En plus de cela, la législation européenne oblige le transporteur à proposer des rafraîchissements et la possibilité de se restaurer en attendant le prochain vol, voire un hébergement si l'attente est d'au moins une nuit. Deux appels téléphoniques doivent aussi être proposés.

En cas de situation de surbooking (surréserve). La compagnie est d'abord obligée de faire appel au volontariat. Le passager volontaire a le choix entre le remboursement de son billet ou le réacheminement par la compagnie vers sa destination dans les meilleurs délais. Il peut aussi négocier une indemnisation avec la compagnie aérienne et des prestations supplémentaires (repas en cas de longue attente, hôtel, etc.). S'il n'y a pas de volontaire ou que leur nombre est insuffisant, la compagnie peut demander à des passagers de changer de vol. Dans cette situation, l'indemnisation est obligatoire. Les montants d'indemnisation sont identiques à ceux du retard et de l'annulation. Ils peuvent néanmoins être réduits de moitié si le passager arrive à destination avec moins de 2, 3 ou 4 heures (en fonction de la distance) de retard par rapport à l'horaire du vol initialement prévu.

BON À SAVOIR Au titre de la convention de Montréal (art. 19), le passager en retard peut réclamer une indemnisation



ROPI/REA

Si son vol est annulé, le passager a le choix entre le remboursement de son billet ou le réacheminement vers sa destination. Il a aussi droit à une indemnisation forfaitaire, variable selon la durée du trajet.

complémentaire, afin d'être pleinement indemnisé du préjudice occasionné (par exemple, perte de journées de travail).

Préparez-vous donc à prouver et chiffrer votre préjudice.

À NOTER La compagnie est tenue de vous indemniser en espèces ou par tout autre moyen de paiement (chèque, virement bancaire, etc.). Elle ne peut vous régler sous forme d'avoir ou de bon d'achat qu'avec votre accord écrit. Dans ce cas, n'hésitez pas à négocier un petit extra!

PERTE OU RETARD DE BAGAGES

C'est le plus souvent la convention de Montréal qui joue en cas de perte, détérioration ou retard de bagages. L'indemnisation est limitée à un plafond qui dépend de l'origine de la compagnie aérienne. Pour celles originaires de l'Union européenne, elle est de 1220 € maximum. Pour une autre compagnie, elle est de 20 € par kilo de bagages. Si le montant des dommages est supérieur à ce plafond, le passager peut prétendre à une indemnisation plus élevée s'il a fait une «déclaration spéciale d'intérêt» avant le départ. Pour un bagage endommagé, le délai pour agir est de 7 jours à compter de sa restitution. Pour les retards, il est porté à 21 jours après la date de livraison initialement prévue. ♦

ANIMAUX DOMESTIQUES

Vendre sur la Toile

Internet est aujourd'hui la première animalerie de France. Mais sur le Web comme en boutique ou en élevage, la vente de chiens et chats est soumise à des obligations légales.

Si vous souhaitez vendre ou acheter un animal en ligne, sachez que, depuis le 1^{er} janvier 2016, les règles du commerce de chiens et chats ont été renforcées pour assurer une meilleure traçabilité et limiter les annonces frauduleuses, parfois fruits de trafics et élevages illégaux.

QUI PEUT VENDRE UN CHIEN OU UN CHAT?

En France, seuls les éleveurs (et les animaleries) sont autorisés à commercialiser des chiens et des chats. Toute personne vendant au moins un chiot ou un chien issu d'une femelle reproductrice lui appartenant est considérée comme un éleveur. Elle a donc l'obligation de se déclarer auprès de la chambre d'agriculture, afin d'obtenir un numéro Siren (Système d'identification du répertoire des entreprises). Seuls les animaux inscrits à un livre généalogique et possédant un numéro de portée délivrée par la SCC (Société centrale canine) ou le LOOF (livre officiel des origines félines) peuvent être vendus sans numéro Siren, dans la limite d'une portée par an. Les détails de cette mesure sont accessibles sur les sites de la SCC et du LOOF. Ils représentent toutefois une minorité de cas, les animaux d'origine non encadrée représentant 80% des achats de chiots ou chatons, selon le Bureau de la protection animale.

QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DU VENDEUR?

Sur son annonce en ligne, un vendeur doit mentionner:

- le numéro de Siren (ou le numéro de portée);
- l'âge de l'animal à céder (qui doit avoir plus de 8 semaines);
- le numéro d'identification ou celui de la mère;
- l'inscription ou non à un livre généalogique (numéro LOF ou LOOF);
- le nombre d'animaux de la portée.



IMAGESOURCE/REA

À la remise de l'animal, le vendeur doit aussi fournir:

- une attestation de cession;
- un document d'information sur les caractéristiques et les besoins de l'animal;
- un certificat vétérinaire attestant du bon état sanitaire de l'animal;
- le document d'identification de l'animal.

Attention, les sanctions pour le particulier s'élèvent à 7 500 € d'amende en cas d'absence de numéro Siren, et 750 € en cas de non-respect des mentions obligatoires sur les annonces.

ET LE DON?

Exempt d'obtention d'un numéro de Siren, un don d'animal doit toutefois respecter certaines obligations: un certificat vétérinaire et un document d'identification de l'animal attestant du tatouage ou du port d'une puce électronique sont obligatoires. ♦

SNCF

Quelle amende risquez-vous de payer?

Étourderie ou négligence... Si vous vous retrouvez en situation irrégulière dans un train de la SNCF (TGV, Intercités, TER, Ouigo, Transilien, Thalys, Eurostar), attention à l'amende!

CONTRÔLEUR PRÉVENU OU PAS

La sanction est différente si vous avisez le contrôleur de votre situation ou si vous attendez qu'il passe. Si vous vous présentez à lui sans billet ou avec un billet non valable (carte de réduction oubliée ou périmée, par exemple), vous paierez le prix du billet augmenté de 7 € si le trajet fait moins de 150 km, et 15 € au-delà. Dans un TGV, ce supplément peut monter à 20 € (en 2^e classe en période de pointe ou en 1^e classe). Si vous ne prévenez pas le contrôleur, la douloureuse est plus élevée. Pour un trajet de moins de 150 km, voyager sans billet vous coûtera 50 €, et 35 € avec un billet non valable. Un surclassement non autorisé (voyager en 1^e classe avec un billet de 2^e) vous coûtera 35 €. Pour un trajet de plus de 151 km, le prix du billet vous sera demandé en plus d'une indemnité de 50 € dans ces trois cas. Attention, en cas de fraude avérée (carte de réduction falsifiée ou usurpée, par exemple), l'amende passe à 143 €, plus le prix du billet. Notez qu'en Île-de-France, les Transilien sont soumis à un régime particulier, avec deux forfaits: 50 € si vous n'avez pas de billet, 35 € s'il n'est pas valable.



G. ROLLE/REA

Les sanctions pluvent si vous n'êtes pas en règle.

BILLET NON COMPOSTÉ

Si vous avez un billet pour le bon trajet mais non composté, vous n'encourez aucune sanction si vous vous présentez au contrôleur, mais 20 € dans le cas inverse. Dans un Transilien, voyager avec un billet non composté vous coûtera 50 €. En cas d'abonnement non validé, l'amende est de 5 €.

MAJORIZATION

À défaut de paiement immédiat, l'amende passe à 88 € au lieu de 50 € (plus le prix du billet pour les trajets de plus de 151 km). Au-delà de 2 mois, le dossier est transmis au Trésor public et un paiement de 375 € est requis. Lorsqu'il établit le procès-verbal, le chef de bord peut exiger une pièce d'identité. Donner une fausse adresse est possible de 3 750 € d'amende.

COMPORTEMENT FAUTIF

Une amende maximale de 150 € est prévue pour les infractions de comportement: violation de l'interdiction de fumer, ouverture d'une porte pendant la marche, etc. Dans tous les cas, vous pouvez faire une réclamation auprès du service clientèle puis, si vous n'obtenez pas satisfaction, du médiateur de la SNCF. Vous pouvez régler votre amende en ligne sur www.convention-sncf.fr. ♦

VOS DROITS

Nos experts vous répondent et nos associations locales vous aident. Coordonnées sur <http://ufcqc.link/al560>, rubrique « Où s'adresser en cas de litige? »

FISCALITÉ **Erreur de la banque**

Ma banque a fait une erreur sur l'imprimé fiscal à joindre à la déclaration de revenus. Le montant à reporter sur l'imprimé est supérieur à ce qu'il devrait être. L'administration fiscale me l'a confirmé et me conseille de le contester auprès de ma banque. Comment faire?

VÉRONIQUE LAFONT,
PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Q Votre banquier, en sa qualité de professionnel, est tenu à une obligation d'information fiscale envers ses clients. Ainsi, pour faciliter votre déclaration d'impôt, il doit vous remettre un imprimé fiscal unique. Sur ce document, les indications concernant vos revenus de capitaux mobiliers doivent être exactes et complètes au jour où elles sont délivrées (Cass. com. 13/9/16, n° 14-24363). Signalez toute erreur à votre banque, par lettre recommandée avec AR, afin qu'elle procède aux rectifications nécessaires. Joignez à votre correspondance l'écrit de l'administration fiscale confirmant ces erreurs. Vous pouvez, par ailleurs, engager la responsabilité de votre établissement bancaire et lui réclamer une indemnisation en cas de préjudice tel que des pénalités appliquées par l'administration fiscale.◆



DESSINS L. SCHVARTZ

FRAIS BANCAIRES

Forte facture

Titulaire d'un compte à la Caisse d'épargne, je reconnaissais que je dépasse souvent mon découvert autorisé et me retrouve avec des frais suite à des refus de chèques. En 2016, la banque m'a prélevé 600 € de frais bancaires. J'ai cherché sur Internet les tarifs de la Caisse d'épargne pour constater qu'elle était dans son droit. Mais n'y a-t-il pas un montant de frais qu'elle ne peut dépasser par an?

JUSTINE PASERO,
PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Q Non, il n'existe pas de plafond annuel pour les frais bancaires perçus lors du rejet d'un chèque pour défaut de provision. Mais ces frais font l'objet d'une tarification réglementée. La banque est en droit de demander un forfait en cas de chèque impayé. Ainsi, pour un chèque d'un montant inférieur ou égal à 50 €, les frais ne peuvent dépasser 30 €. Ils sont



de 50 € maximum (art. D131-25, code monétaire et financier) pour un montant supérieur à 50 €. L'établissement ne pourra vous les appliquer qu'au bout d'un délai minimal de 14 jours après vous en avoir informé sur votre relevé mensuel (art. L. 312-1-5). Ce forfait comprend les coûts de traitement spécifiques occasionnés par le rejet: la lettre d'information préalable, la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France et le blocage.

Par conséquent, un chèque impayé présenté plusieurs fois (dans les 30 jours qui suivent le premier rejet) constitue un seul et même incident de paiement. La banque ne pourra facturer ce forfait qu'une seule fois.◆

BANQUE **Pas si nickel que ça...**

Je possède un Compte-Nickel ouvert depuis 3 ans. En décembre dernier, il a été bloqué sans avertissement ni délai. Motif: défaut de documents d'identité. Surpris, j'ai fourni un scan de ma carte d'identité. Cette dernière est de 2004, avec une date de validité prolongée de 5 ans, donc toujours valable. Mon compte a été débloqué quelques jours plus tard. En mars 2017, nouveau blocage pour le même motif. J'ai contacté le service clientèle: ma carte était illisible et il fallait le passeport, pièce que je n'ai pas. C'est mon unique compte bancaire. Il n'a jamais fait l'objet de rejet et il n'est évidemment pas à découvert. Pendant le temps nécessaire à l'établissement d'un passeport, le compte va rejeter des virements, dont mon salaire, et des prélèvements. La banque peut-elle bloquer mon compte sans avis préalable?

MICKAEL R., PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

ADRESSEZ VOS QUESTIONS À QUE CHOISIR, 233, BD VOLTAIRE, 75011 PARIS. LES MANUSCRITS ET DOCUMENTS NON UTILISÉS NE SONT PAS RESTITUÉS.

IMMOBILIER

Et le fisc dans tout ça?

J'ai acheté un bien immobilier en 2011 pour lequel j'ai souscrit un emprunt bancaire sur 24 ans. Je pars vivre dans une autre région et envisage de mettre ce bien en location vide de tous meubles, les loyers (environ 500 €) devant m'aider à rembourser mon crédit. Que dois-je déclarer aux impôts?

YANNICK BROSSARD, VIEILLEVIGNE (44)

Q Vos loyers seront imposés en tant que revenus fonciers puisque votre maison sera louée vide de meubles. Au regard de leur montant, une option vous est offerte entre une imposition forfaitaire ou « au réel ». Dans le premier cas, vous serez taxé au régime « microfoncier ».◆

ÉLECTROMÉNAGER

La garantie à l'achat

L'aspirateur balai sans fil acheté en décembre 2014 est tombé en panne en septembre 2016. Or, le vendeur se retranche derrière la garantie d'un an valable au moment de l'achat et non celle de 2 ans actuellement en vigueur. Est-ce normal?

COLETTE MAJOT, MENTON (06)

Q Un vendeur ne peut pas vous priver du bénéfice des garanties prévues par la loi. Il doit même vous rappeler leur existence dans sa garantie commerciale (art. L. 217-15, code conso.). Ces garanties légales sont au nombre de deux: la garantie légale de conformité (art. L. 217-4) et la garantie contre les vices cachés (art. 1641 code civil). La première a pris fin au mois de décembre 2016, car elle ne dure que 2 ans à compter de la livraison de l'appareil. Il aurait fallu saisir les tribunaux avant cette date pour en interrompre le cours. Le signalement que vous avez effectué est insuffisant, même s'il a été fait

Vous mentionnez sur votre déclaration de revenus l'ensemble des loyers annuels. L'administration fiscale vous appliquera un abattement forfaitaire de 30% représentatif de l'ensemble de vos charges. Dans le second cas, vous devrez remplir un formulaire supplémentaire, afin d'y déclarer les loyers ainsi que le montant « réel » de vos différentes charges.

Vos assurances, les diagnostics obligatoires (DPE), les travaux, les intérêts et frais d'emprunt... peuvent être déduits (art. 31 I du code général des impôts). Mais cette option vous engage pendant 3 ans. N'hésitez pas à effectuer des simulations sur le site impots.gouv.fr pour faire votre choix.◆

par courrier recommandé avec AR. Le seul recours qu'il vous reste est la garantie légale contre les vices cachés, qui peut être mise en œuvre dans les 2 ans suivant la découverte du vice. Elle est toutefois soumise à de nombreuses conditions d'application et nécessite souvent l'intervention d'un expert. Vérifiez dans vos contrats d'assurance si une expertise ne pourrait pas être organisée par votre assureur. En cas de difficultés, contactez l'association locale UFC-Que Choisir la plus proche.◆



Défendez-vous avec nos lettres types sur <http://ufcqc.link/lettres560>



COURS DE GYM **Paiement en chèques vacances**

Je me suis inscrite à des cours de gymnastique avec une association de mon village. Mon état de santé m'empêche de pratiquer un sport pendant 3 mois. L'association refuse de me rembourser la part de cotisation correspondant à ces 3 mois sous prétexte que j'ai réglé la totalité de ma cotisation en chèques vacances. En a-t-elle le droit?

D. GALLIEN, PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Q L'association est régie par des statuts qui fixent les règles applicables à ses membres. Ces derniers peuvent exclure le remboursement si la cotisation a été réglée en chèques vacances. Vérifiez votre contrat et les statuts (art. 1103 code civil). Par ailleurs, l'association ne remet pas en cause votre empêchement mais uniquement les possibilités de remboursement. Dès lors, proposez à l'amiable une prolongation de votre adhésion d'une durée correspondant à votre empêchement.◆

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Trop-perçu

Ma complémentaire santé, Unéo, m'a versé à tort des sommes destinées au tiers payant et me demande de les rembourser. Cela me paraît normal mais nous ne sommes pas d'accord sur le délai de prescription. Unéo invoque un délai de 5 ans selon le code civil et le code des assurances. Pour ma part, je pense qu'il s'agit d'un délai de 2 ans en vertu du code de la Sécurité sociale, le code de la mutualité et le règlement Unéo. Selon la réponse, le montant du remboursement diffère. Qui a raison?

VANN DUTRÈS, HYÈRES (83)

Q C'est Unéo. À plusieurs reprises, la Cour de cassation (Cass. 2^e civ., 8/9/16, n° 15-16890) a jugé que, quelle que soit la source du paiement indu, l'action en remboursement du créancier se prescrit par 5 ans (art. 2224, code civil). Vous devez donc restituer les sommes versées indûment par Unéo depuis 5 ans. Malgré tout, n'hésitez pas à demander un échéancier à Unéo au vu de votre situation financière et des multiples erreurs de la mutuelle.◆

NOUS VOUS DÉFENDONS

LA FORCE DE L'UFC-QUE CHOISIR,
CE SONT SES 170 ASSOCIATIONS LOCALES.
ELLES TIENNENT DES PERMANENCES
RÉGULIÈRES POUR VOUS CONSEILLER
ET VOUS DÉFENDRE.

ADRESSE DE L'ASSOCIATION
LOCALE LA PLUS PROCHE:
<HTTP://UFCQC.LINK/AL560>
OU TÉLÉPHONEZ AU 01 43 48 55 48

CHARENTE-MARITIME

UFC-QUE CHOISIR DE CHARENTE-MARITIME,
3, RUE JEAN-BAPTISTE-CHARCOT,
17000 LA ROCHELLE

Coup de pompe

A l'occasion d'un rappel technique, le concessionnaire change la pompe à eau de la Peugeot 508. Depuis, la voiture «prend» l'eau et le garagiste veut facturer la réparation à son propriétaire.

Informé par Peugeot que sa voiture, une 508 SW, fait l'objet d'un rappel préventif pour le remplacement de la courroie de distribution, Monsieur M. confie le véhicule au garage Clara, le concessionnaire de la marque à La Rochelle. Lors de cette intervention, le garagiste change la pompe à eau, opération facturée au client. Depuis cette réparation, le garage a dû procéder par trois fois au changement de ladite pompe. Lors de la dernière intervention, il établit un devis de 2 255 € pour le remplacement d'un joint de culasse en raison de fuites d'eau. Devant le refus de l'automobiliste, le garagiste propose de prendre en charge 70% de la dépense. Le client refuse, ne s'estimant en rien responsable de ces dysfonctionnements répétitifs. Il laisse le véhicule chez le concessionnaire en attendant de le récupérer en bon état de marche et sans frais. Le garagiste campant sur



Le garagiste est soumis à une obligation de résultat.

ses positions, M. M. exige, par courrier recommandé, la prise en charge de la totalité des réparations et la restitution de son véhicule réparé.

Le client n'était en rien responsable des pannes à répétition

Sans réponse du concessionnaire, il saisit l'UFC-Que Choisir de Charente-Maritime. L'association locale rappelle au garagiste son obligation de résultat et demande la restitution sans aucun frais du véhicule réparé. M. M. récupérera peu après sa voiture en bon état de marche et sans facture à acquitter. ♦

P. ALLARD/REA

VAR UFC-QUE CHOISIR DE TOULON, 89, RUE DU GÉNÉRAL-MICHEL-AUDÉOUD, 83000 TOULON

VÉRANDA FANTÔME À la commande d'une véranda pour le pavillon qu'elle possède dans le Var, Mme J. B. verse un acompte de 5 601 €. Huit mois plus tard, la véranda n'est toujours pas posée et l'installateur ne répond pas à ses nombreuses relances. Elle finit par demander le remboursement de son acompte. Sans plus de succès, elle saisit l'UFC-Que Choisir du Var. L'association locale met en demeure l'entreprise de rembourser sa cliente. Ce sera chose faite mais en deux fois, à la demande de l'installateur. ♦

SAVOIE UFC-QUE CHOISIR DE CHAMBERY,
67, RUE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES,
73000 CHAMBERY

La poussière attendra

Éduit par l'aspirateur proposé, en octobre 2015, pour une centaine d'euros sur Téléshopping, Monsieur P., de Chambéry, passe commande. L'appareil tombe en panne après sa réception et le client le retourne le 26 octobre à Téléshopping, qui lui répond, quatre mois plus tard, qu'un nouvel aspirateur lui sera expédié «entre le 24 avril et le 1^{er} mai». Et chaque mois, un nouveau message de Téléshopping lui sera adressé l'informant de la livraison de l'aspirateur dans les deux mois suivants. À bout de patience, le dernier message lui promettant la livraison «entre le 10 juillet et le 10 septembre», M. P. contacte l'UFC-Que Choisir de Chambéry. L'association locale rappelle à Téléshopping que le site de vente est le seul interlocuteur du client et qu'à ce titre il lui appartient d'assumer les retards de ses fournisseurs. Elle lui rappelle aussi son obligation d'appliquer la garantie légale en remplaçant l'article défectueux ou en le réparant. Pour toute réponse, Téléshopping promet la livraison pour le 10 octobre. L'association locale conseille alors au consommateur d'engager des poursuites. Curieusement, Téléshopping a enfin décidé d'envoyer à son client un chèque de remboursement. L'association locale demande à la



Étant l'unique interlocuteur de son client, Téléshopping se devait d'assumer le retard de son fournisseur.

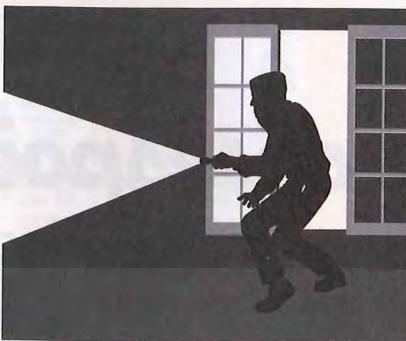
G. ROLLE/REA

BOUCHES-DU-RHÔNE

UFC-QUE CHOISIR D'AIX-EN-PROVENCE, 4, PL. COIMBRA,
LE FÉLIBRIGE, BÂT. B, 13090 AIX-EN-PROVENCE

Les cambrioleurs œuvrent la nuit

Parce que les volets étaient restés ouverts, l'assurance refuse d'indemniser la victime d'un cambriolage. Sauf que l'assuré n'avait jamais signé les clauses d'exclusion du contrat.



N'oubliez pas de fermer vos volets!

ILLE-ET-VILAINE

UFC-QUE CHOISIR DE RENNES,
8, PLACE DU COLOMBIER, 35000 RENNES

Ouibus fait de la résistance

Pour se rendre à l'aéroport d'Orly, un couple de Rennais emprunte un car Ouibus, filiale low cost de la SNCF. Mais le car tombe en panne au Mans. Contacté, le service clients de Ouibus assure qu'ils peuvent prendre un taxi et que le montant de la course leur sera remboursé. À son retour de voyage, le couple adresse la facture du taxi (361,40 €), comme convenu. Ouibus renâcle et offre généreusement un bon d'achat de 30 € correspondant au prix des deux billets de car. Faute de réponse à ses courriers de réclamation, le couple saisit l'UFC-Que Choisir de Rennes. Par trois fois, l'association locale arguera qu'une panne, contrairement à ce qu'affirme Ouibus, n'est pas reconnue comme un cas de force majeure. Face au silence de la société, l'association locale conseille au couple de saisir la justice. À l'audience, le juge propose aux deux parties de se remettre à un conciliateur de justice. Après discussion, un accord est enfin signé. Ouibus s'engage à verser 365 € à ses clients. ♦

VENDÉE

UFC-QUE CHOISIR DE VENDÉE,
8, BD LOUIS-BLANC, 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Démarchage abusif

Habitant seule dans son pavillon en Vendée, Mme P. reçoit la visite d'une personne se présentant pour vérifier si son installation électrique est bien aux normes. La prenant pour une employée EDF, elle la conduit au sous-sol. La personne lui affirme que son tableau n'est pas conforme aux normes NFC 15100 et lui présente un devis de 2 600 € pour un nouvel équipement. Quinze jours plus tard, deux ouvriers se présentent à son domicile. Ils lui font remarquer que sa toiture est sale et un devis de 1 600 € pour la pose d'antimousse lui est proposé.



Un tableau électrique à changer, un toit à démousser et la facture s'envole!

APPELS À TÉMOIGNAGES

KITCHEN TROTTER

«Chaque mois, un kit est livré chez vous pour voyager depuis votre cuisine», indique le slogan publicitaire. Vous avez souscrit un abonnement.

NATURAL SANTÉ

Vous avez effectué des commandes de compléments alimentaires et autres produits auprès de Natural Santé (Reignac, 33).

Satisfait ou mécontent, votre témoignage intéresse le Réseau anti-arnaques, BP 60512, La Chapelle Saint-Laurent, 79306 Bressuire cedex.

temoignage@arnaques-infos.org

La ligne du désespoir

Cela fait des semaines qu'un habitant d'un petit village attend qu'Orange intervienne pour un câble téléphonique tombé à terre. Désespérant!



DESSIN CARO

PAR ARNAUD DE BLAUWE
(adeblauwe@quechoisir.org)

Mi-mars, le vent a soufflé fort et l'orage a été violent sur Roquecor, petite commune du Tarn-et-Garonne. Les réseaux électrique et téléphonique ont été endommagés dans la région. Divers services se sont mobilisés pour un rapide retour à la normale. Mais Lutz Z., un retraité d'origine allemande installé en France depuis quarante ans, a été oublié! «Lors des intempéries, raconte-t-il, un poteau téléphonique est tombé en travers de la petite route communale qui dessert ma

Orange semble bien délaisser le réseau cuivre

maison et celle de mon voisin. Les pompiers sont intervenus et l'ont mis sur le côté. Le câble, au diamètre proche de celui d'une grosse rallonge électrique, est resté à terre.»

Coupures fréquentes

Pour le téléphone fixe et Internet, Lutz est abonné auprès de SFR. Il est en zone dégroupée : les fils en cuivre qui arrivent jusqu'à son domicile sont donc la propriété d'Orange. Lorsqu'il nous parle de son histoire, nous sommes fin mai. «Le câble court toujours en travers de la chaussée, affirme le septuagénaire. Des voitures et des camions roulent dessus. La qualité de la connexion s'en ressent, avec de nombreuses coupures quand on a une communication ou que l'on surfe sur le Web. Certes, avec ce câble téléphonique, il n'y a pas de risques d'électrocution mais il pourrait faire chuter des piétons et des cyclistes.»

Un technicien s'est bien déplacé il y a quelques semaines. «Mais il a juste rafistolé ce câble de façon tout à fait grossière», ajoute Lutz. Qui a prévenu le maire. «C'est un agriculteur pas

mal occupé par son travail. Il s'est contenté d'adresser un courrier à Orange pour signaler le problème, sans résultat», enchaîne notre retraité.

Ce dernier s'est rendu sur le site Internet que l'opérateur met à disposition du public pour signaler les dysfonctionnements (voir Repère ci-contre). «Peut-être que je ne suis pas assez à l'aise avec le numérique, ironise Lutz. Toujours est-il que je n'ai jamais réussi à pointer

la zone concernée sur la carte qu'il fallait renseigner.» Il s'est évidemment rapproché de son opérateur, SFR, «qui m'a néanmoins proposé une réduction sur mon

abonnement en raison d'un service dégradé». Mais SFR argue qu'il n'est que le locataire de la ligne et qu'il faut s'adresser à Orange. Lutz commence à perdre patience. «J'ai de nouveau contacté les pompiers : ils m'ont dit qu'ils passeront sectionner le câble, car cela contraindra Orange à enfin intervenir.» On en était donc là lors de la rédaction de cet article.

«Dans les environs, l'état des poteaux téléphoniques fait peine à voir. Je crois que ce n'était pas comme ça du temps de France Télécom», avance Lutz. «À l'heure du mobile et de la fibre optique, la "boucle locale cuivre" n'intéresse plus beaucoup Orange (...), qui a délaissé l'entretien de son réseau ces dernières années au point de se faire rappeler à l'ordre par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes», écrivait *Que Choisir* dans une enquête publiée sur le sujet en janvier dernier (QC n° 554). Il était également précisé qu'en 2014 le délai de réparation moyen était passé à 9,11 jours (contre 7,20 trois ans plus tôt). Un «score» que Lutz et son poteau à terre ont pulvérisé!◆

Complétez votre collection

QUE CHOISIR MENSUEL 4,60 €



QUE CHOISIR ARGENT 4,85 €



QUE CHOISIR SPÉCIAL (guides) 6,95 €



QUE CHOISIR SANTÉ 3,90 €



Pour conserver tous vos numéros



La reliure
QUE CHOISIR

La reliure
QUE CHOISIR SANTÉ

Pour commander

merci de découper ou recopier ce bulletin et de le retourner accompagné de votre règlement à:

QUE CHOISIR

Service Abonnements - 4, rue de Mouchy
60438 NOAILLES CEDEX

BULLETIN DE COMMANDE

Merci de m'envoyer à l'adresse ci-dessous les exemplaires suivants:

Numéros commandés	Prix unitaire	Ex.	Total (en €)
QUE CHOISIR MENSUEL			
N° 556	N° 557	4,60 €	
N° 558	N° 559	4,60 €	
QUE CHOISIR ARGENT			
N° 143	N° 144	4,85 €	
N° 145	N° 146	4,85 €	
QUE CHOISIR SPÉCIAL (guides)			
N° 108	N° 109	6,95 €	
N° 110	N° 111	6,95 €	
QUE CHOISIR SANTÉ			
N° 114	N° 115	3,90 €	
N° 116	N° 117	3,90 €	
LES RELIURES			
Reliure Que Choisir		10 €	
Reliure Que Choisir Santé		9,50 €	

Participation aux frais d'expédition, à ajouter à votre montant total (délai de réception 3 semaines) 1 article: 1,50 €
2 articles et plus: 2 €

MONTANT TOTAL DE VOTRE COMMANDE

M. Mme Mlle
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Localité _____
Je joins mon règlement
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de QUE CHOISIR
 par carte bancaire
N° _____ Date de validité _____ Signature _____
Notez les trois derniers chiffres du n° au dos de votre carte _____

Offre valable en France métropolitaine.

En application des dispositions de l'article L. 221-28 du code de la consommation, la vente des produits présentés sur cette page n'ouvre pas droit à rétractation.

Carte interactive de la qualité de l'eau

L'eau du robinet est-elle de bonne qualité?

 Vérifiez la qualité de l'eau potable distribuée sur votre lieu de vacances

ufcqc.link/eau560

Pour accéder au dossier, copiez l'URL ci-dessus ou flashez le QR code.



FREEPIK-FOTOLIA

quechoisir.org le site au service des consommateurs



Investir hors des sentiers battus



En vente à partir du 1^{er} juillet 4,85 €

Forêts, vins, diamants, œuvres d'art... les placements originaux séduisent de plus en plus les investisseurs qui cherchent à doper leur épargne. Mais attention! Il y a des précautions à prendre avant de se lancer sur ce type de placements. Certes, ils peuvent rapporter gros mais ils ne sont pas sans risques. **Que Choisir Argent** n° 147 les décortique pour vous et vous conseille selon vos moyens.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE

- L'immobilier à prix cassés
- Préparer son départ en retraite
- Succession: 5 pistes pour vous entraider en famille
- Robo advisors: les nouveaux conseillers
- Prêt viager hypothécaire, piège ou solution?

Mieux choisir, mieux gérer, mieux placer

Réussir vos travaux

Logement mal isolé, facture de chauffage qui explose... Et si vous envisagiez des travaux d'économie d'énergie? Pour vous y encourager, le gouvernement a mis en place un dispositif fiscal, le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE). Quelles sont les démarches à accomplir? Quels types de matériaux choisir? Comment éviter les pièges des professionnels peu scrupuleux?

Que Choisir Spécial n° 112 répond à toutes vos questions pour vivre dans un logement sain, économique et respectueux de l'environnement.



En vente 6,95 €

Vos droits, nos conseils pratiques